

Master de Sociologie

Politiques Environnementales et Pratiques Sociales

Mémoire de Master

**Enquête sur les questions d'usages et de pratiques fluviales sur le
Rhône dans un contexte d'après crise et de restauration**

Etudiant :

Abdesselem Ryan

Encadrante universitaire :

Barrey Sandrine

Encadrante stage :

Gramaglia Christelle



Année 2014-2015

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon stage et qui m'ont aidé lors de la rédaction de mon mémoire.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à mon professeur, Sandrine Barrey de l'Université de Toulouse Jean Jaurès, qui m'a très bien encadré tout au long de mon stage et qui a toujours su être disponible quand j'en avais besoin.

Je tiens vivement à remercier mon maître de stage, Christelle Gramaglia, chargée de recherche à l'UMR G-EAU de l'IRSTEA de Montpellier, pour son accueil chaleureux, sa disponibilité, ses conseils avisés, sa gentillesse et le temps passé ensemble sur le projet. En m'accordant sa confiance, elle m'aura énormément appris, mais surtout beaucoup inspiré.

Je remercie également toute l'équipe de l'IRSTEA pour leur accueil au sein de leur équipe.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu jusque là : ma mère, mon père, mes sœurs Jihène et Inès, mes ami(e)s ainsi que l'équipe pédagogique du master PEPS de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

Table des matières

Introduction	5
Présentation de la structure d'accueil	5
Présentation de la commande et de son contexte	6
Présentation géographique et hydrologique du Rhône	7
Chapitre I : Contextualisation, problématisation et méthodologie.....	8
La problématique environnementale au regard des sciences sociales	8
Le Rhône, espace d'expression des enjeux environnementaux.....	10
L'émergence de la notion de risque comme problème social	12
Un rapport différencié à la culture du risque	14
Problématisation	15
Présentation de la méthodologie.....	16
Chapitre II : Le Rhône, un fleuve en mutation au cœur de nombreuses incertitudes	18
Un Rhône aménagé et réglementé : la question des pratiques fluviales.....	18
Perceptions et représentations sociales du risque	23
La prise en charge publique des risques environnementaux	30
Chapitre III : Le Rhône et ses riverains, une histoire faite de continuité et d'adaptation	39
La vigilance et l'expertise profane comme logiques d'action face aux risques	39
Une culture partagée du fleuve et de ses risques	46
L'accessibilité : enjeux de pérennisation d'un espace partagé et des usages sur le Rhône ..	53
Conclusion.....	61
Bibliographie	63
Annexes	66
Présentation des enquêté(e)s.....	66
Le guide d'entretien.....	67
Résumé	70

Introduction

Le mémoire que je présente ici est la finalité du travail effectué dans le cadre de mon stage de fin d'étude. Il met à contribution les connaissances acquises tout au long de mon parcours universitaire et durant mon master en Politiques Environnementales et Pratiques Sociales à l'Université Toulouse II Jean Jaurès, effectué en 2013. Ce mémoire fait état de mon travail de recherche ainsi que des enquêtes réalisées sur le terrain au cours des cinq mois de stage à l'Irstea de Montpellier.

Mon travail de recherche a été encadré par deux sociologues :

- Sandrine Barrey, maître de conférences de et membre du CERTOP (CNRS). Ses travaux portent sur les processus de mise en marché de la nature dans différents domaines tel que la pisciculture, la viti-viniculture, la grande distribution. Depuis 2011, elle est également co-responsable de l'enseignement « Sociologie des controverses » (Master 2 PEPS).
- Christelle Gramaglia, chargée de recherche à l'Institut national de recherche en sciences et techniques pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA – Montpellier). Ses recherches portent sur les politiques de la Nature et les controverses scientifiques et techniques, principalement axées sur la pluralité des savoirs sur les pollutions, et les risques environnementaux et sanitaires dans les territoires pollués. Depuis 2012, elle est également chargée du cours « Introduction à l'analyse des controverses scientifiques » à l'Université de Montpellier.

Présentation de la structure d'accueil

Mon travail de mémoire s'inscrit dans la continuité d'une proposition de stage issue de l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies de l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) et plus particulièrement de l'UMR-Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages (G-EAU) situé à Montpellier. IRSTEa est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) créée en 1981. Il conduit des recherches environnementales à l'échelle du territoire. Les équipes de chercheurs et d'ingénieurs de l'IRSTEA se focalisent sur trois grands axes :

- La gestion durable des territoires et de la ressource en eau, incluant l'aménagement et le développement territorial.
- La gestion et l'analyse des risques qui sont associés aux crues, inondations et aux pollutions diffuses.
- Le suivi et l'analyse de la qualité environnementale des milieux aquatiques continentaux, de leur restauration, et enfin de la ressource en eau, de ses usages et usagers qui y sont associés.

L'IRSTEA travaille en partenariat avec différents organismes de recherche comme le CIRAD, le CNRS, l'INRA, l'IRD et aussi avec les milieux universitaires sur des thématiques communes et interdisciplinaires. En ce sens, l'institut se positionne dans une démarche pluridisciplinaire intégrant plusieurs équipes de chercheurs et d'ingénieurs en sciences expérimentales, économiques, informatiques, humaines et sociales. L'UMR G-EAU a plusieurs objectifs dont celui de mieux connaître le fonctionnement des hydro-systèmes aménagés et les dynamiques sociales en jeu ; et de proposer des méthodes et des outils de gestion de l'eau à différentes échelles. Les travaux de l'UMR G-EAU visent à une meilleure coordination des politiques d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau, dans un

contexte d'usages multiples et de pluralité des acteurs. En veillant à l'acceptabilité sociale et économique des solutions proposées aux différents exploitants et usagers.

Présentation de la commande et de son contexte

La commande s'inscrit dans le cadre d'une action de recherche financée par l'Agence de l'eau Rhône Corse Méditerranée à travers la Zone Atelier Bassin du Rhône (ZABR 2014-2016) et d'une étude interdisciplinaire intitulé « *Vivre près du Rhône : étude des représentations et des pratiques sociales riveraines autour du fleuve* ». La ZABR est un dispositif scientifique d'observation territorial. Elle aborde, à travers différentes disciplines, les interactions entre le milieu fluvial et péri-fluvial ainsi que le développement des sociétés du bassin versant rhodanien. Les actions de la ZABR se fondent sur trois principes :

- l'adéquation entre le programme de recherche et les préoccupations sociales, où il s'agit de valoriser les avis des acteurs locaux dans la production des résultats opérationnels.
- la mise en réseau d'équipes de recherche à travers une approche interdisciplinaire.
- la pérennité des sites d'observations dans la continuité de leur programme de recherche.

Labellisée par le CNRS depuis 2001, la ZABR s'est structurée en regroupement scientifique (14 établissements de recherche) en 2005. Elle est un support à des programmes de recherche pluridisciplinaire destinés à apporter des éléments utiles aux prises de décision publique en matière de gestion durable des cours d'eau du bassin versant Rhône-Méditerranée. En ce sens, elle vise à élaborer et à conduire des programmes de recherche pluridisciplinaires, à organiser des séminaires d'échanges pour favoriser le dialogue entre les différentes structures de recherche scientifique et technologique, et enfin développer des moyens adéquats de diffusion de résultats auprès des différents utilisateurs potentiels de produits de recherches.

L'étude « *Vivre près du Rhône* », dirigée par Anne Honegger, chercheur en géographie au laboratoire EVS/CNRS de Lyon, s'inscrit quant à elle dans un contexte d'après crise. En effet, suite aux graves inondations de 2003 qui ont eu de lourdes conséquences tant sur le plan sociétal, qu'économique s'est posé la question de savoir quelles politiques mener en matière de gestion du risque et avec quelle gouvernance du fleuve. Le Plan Rhône a été élaboré pour y répondre. Si le cadre institutionnel de ce plan, aussi bien ses stratégies que ses actions sont clairement définies, les perceptions et les représentations sociales des populations riveraines du Rhône face aux différentes problématiques qui touchent le fleuve, notamment le risque d'inondation et de pollution, restent méconnues.

De nouveaux questionnements émergent en lien avec le réaménagement du fleuve, les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux qu'ils soulèvent comme la restauration écologique, la revalorisation du patrimoine ou encore la réappropriation territoriale et de l'accessibilité au fleuve. Le projet « *Vivre près du Rhône : étude des représentations et des pratiques sociales riveraines autour du fleuve* » entend analyser les positionnements des riverains en la matière. Au regard des différents événements qui ont marqué l'histoire du Rhône et les enjeux de gouvernance consécutifs, ce projet pose la question de l'évolution d'un rapport singulier entre une population et son milieu, tant au niveau des activités, des pratiques et des usages qui s'y développent ou se transforment, qu'au niveau des relations et des représentations sociales associées au fleuve.

Au vu des enjeux soulevés par la gestion de la ressource en eau dans les situations complexes et incertaines, les acteurs institutionnels autour du Rhône ; aussi bien les

gestionnaires (comme la Compagnie Nationale du Rhône) que les différents établissements publics de recherches scientifiques et technologiques; tendent à favoriser la prise en compte du fait social et l'implication de la société civile. En effet, celles-ci conditionnent la légitimation des politiques de gestion de la ressource en eau et sont déterminants dans l'efficacité des décisions qui sont prises. Elles permettent par ailleurs de faire émerger des savoirs nouveaux, dits profanes, mais aussi de rendre compte de la pluralité des attitudes des personnes face à des événements qui les touchent directement ou indirectement comme les politiques de gestion, les controverses, les crises et les alertes. L'étude des pratiques périphériques des riverains du Rhône permet également de rendre compte de la pluralité des usages qui lui sont associés, et peut apporter des éléments nouveaux dans l'amélioration de l'orientation des politiques de gestion en eau.

Présentation géographique et hydrologique du Rhône

Le Rhône est un des grands fleuves européens avec ses 810 km de long. C'est le plus grand fleuve sur le territoire français et constitue un bassin versant qui s'étale sur près de 96 500 km². Après le Nil, le Rhône est en termes de débit le deuxième plus puissant fleuve à se jeter dans le bassin méditerranéen. Il prend sa source dans les Alpes Suisse à plus de 2 200 m d'altitude, traverse le lac Lemman et s'écoule ensuite en France sur près de 522 km en traversant les régions Rhône-Alpes, Languedoc et PACA Roussillon et onze départements. Il compte plusieurs affluents majeurs (plus de 100m³ / s-1) parmi lesquels la Saône, la Durance, l'Isère et l'Ain qui drainent près de 60% du bassin rhodanien. Le Rhône est un fleuve abondant avec un régime hydrologique régulier avec une moyenne interannuelle à l'embouchure de 1 700m³/s ; et un débit semi-permanent de 1 450m³/s sur le Rhône aval. Cependant son débit spécifique présente des inégalités spatiales entre l'amont et l'aval du bassin et varie aux différents niveaux de confluence. Le Rhône termine sa course pour rejoindre le delta de la Camargue et se jeter dans la mer méditerranéenne.

Le Rhône est un fleuve puissant qui est marqué par d'importantes crues. On peut distinguer des :

- crues annuelles avec un débit à l'amont confluence de l'Ain à 990m³/s pour atteindre à l'amont du delta 4 280m³/s.
- crues décennales avec un débit à l'amont confluence de l'Ain à 1800m³/s pour atteindre à l'amont du delta 8 400m³/s.
- crues centennales avec un débit à l'amont confluence de l'Ain à 2 400m³/s pour atteindre à l'amont du delta 11 300m³/s.

Au cours de l'histoire des sociétés humaines vivant à proximité du Rhône, le fleuve a progressivement été aménagé et endigué. A la fin du XIX siècle et suite à de graves inondations, se met en place le « Service spécial du Rhône » qui entreprend la construction systématique de digues insubmersibles sur les plaines d'inondation. Dans une logique de protection des terres et des populations, mais aussi afin d'optimiser le transport fluvial, de grands aménagements se font sur le linéaire du fleuve. En court-circuitant les bras secondaires du fleuve à l'aide de barrages, l'idée est de canaliser le lit majeur du fleuve de Lyon jusqu'à la mer. A partir de 1884, se généralise l'aménagement de casiers « Girardon » qui, en concentrant les eaux d'étiages, ont conduit à fixer le lit majeur du fleuve en courant libre. Le réseau des milieux aquatiques constituait de bras secondaires, de lînes sont ainsi déconnectés du lit principal. Le « tressage » du fleuve a ainsi quasiment disparu et la largeur Rhône a été divisée par deux ou trois. L'objectif étant de parvenir à un chenal d'environ 150m avec une profondeur d'1m60 sous l'étiage conventionnel.

Ces aménagements ont profondément perturbé la diversité et les écosystèmes complexes qui constituent la plaine du Rhône. Les barrages ont par exemple amoindri la fonction écologique que remplissait le Rhône qui consiste au transfert de l'eau et des sédiments dans les plaines alluviales de l'amont à l'aval. La prise en compte de la fonction écologique du Rhône et de ses réseaux transversaux et dynamiques des milieux aquatiques, semi-aquatiques et terrestres, a conduit à repenser les stratégies de gestion durable de l'hydro-système¹ fluvial. En effet, les politiques actuelles vont dans le sens d'une logique de restauration de bras secondaires du Rhône, les lônes, afin de reconstituer un certain « tressage » du chenal fluvial.

Chapitre I : Contextualisation, problématisation et méthodologie

La problématique environnementale au regard des sciences sociales

A la moitié du XXème siècle, l'Europe et la France entre dans l'après-guerre et a besoin de se reconstruire. Les « 30 Glorieuses » sont une période faste, aussi bien économiquement que technologiquement, et où la France entre dans une logique de modernisation de son secteur industriel et agricole. L'arrivée de nouvelles technologies a entraîné une transformation des modes de production, ce qui a fortement impacté sur l'environnement. La question environnementale fait apparaître de nouvelles problématiques dans les recherches scientifiques, notamment en sciences humaines et sociales. En effet, l'émergence d'une sensibilité environnementale à l'échelle internationale au sein des sociétés humaines a profondément bouleversé les rapports entretenus entre l'humain et son environnement. En France, même si elle n'a pas toujours été régulière dans le temps, la sensibilité écologique s'est développée dès la fin des années 1960, fluctuant selon les situations politiques, économiques et sociales du pays. La sensibilité environnementale, selon la théorie de postmodernisation², serait une conséquence d'un bouleversement des systèmes de valeurs, où la légitimité des institutions est alors remise en cause au profit des libertés individuelles. Ce serait ainsi « *les valeurs indépassables de liberté individuelle et d'hédonisme qui dominent et s'accompagnent d'un refus général des contraintes institutionnelles, notamment celles d'ordres économique ou sécuritaire qui étaient les pierres angulaires de feu la modernité industrielle* »³. Ce renversement du système de valeurs avait permis de faire émerger de nombreuses revendications portées par de forts mouvements sociaux. Ronald Inglehart explique ce changement des systèmes de valeurs via l'hypothèse de la pénurie et celle de la socialisation. La première entendrait que la période d'après guerre a vu émerger une société de consommation et d'abondance, qui une fois ses besoins matériels et sécuritaires assurés, tend à générer de nouveaux besoins immatériels. Ce qui expliquerait, en partie, l'émergence d'une sensibilité environnementale dans les classes aisées de la société. La seconde hypothèse avance que le changement de système de valeurs passe par un processus de socialisation, qui s'opère au sein de la famille et lors de la scolarisation des nouvelles générations. Les valeurs de la postmodernité se transmettent de manière générationnelle et se diffusent aux différents niveaux des catégories sociales. La théorie de la postmodernité offre ainsi des clés de compréhension pour expliquer l'émergence d'une sensibilité environnementale dans nos sociétés. Cependant elle l'aborde souvent à travers une dichotomie matérialisme/idéaux peu évidente. J'essayerai donc de ne pas tomber dans une analyse moralisatrice des systèmes de valeurs de mes enquêté(e)s et des dispositifs mis en œuvre par les gestionnaires du Rhône.

¹ Bravard Jean-Paul et Anne Clemens (dir). 2008, *Le Rhône en 100 Questions*, ZABR, GRAIE, Villeurbanne, 295 p.

² Ingelard Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 567p.

³ Bozonnet Jean-Paul, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.159

Les questions et problèmes environnementaux s'imposent donc comme des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle et inspirent les différentes disciplines de recherche. Dans l'optique d'une normalisation des politiques à mener pour encadrer les actions à mettre en œuvre dans le domaine environnemental au niveau international et national, une définition fut adoptée. Le Conseil européen a ainsi défini l'environnement comme étant « *l'ensemble des éléments qui forment dans la complexité de leurs relations, les cadres, les milieux et les conditions de vie de l'homme et de la société* »⁴, ce qui, dans cette vision d'ensemble dépasse une conception de l'environnement qui se rapporterait à des connaissances scientifiques et techniques. Ceci afin de répondre aux nouvelles préoccupations économiques, politiques et sociétales que posent les enjeux environnementaux.

C'est dans ce contexte que s'est posée cette épineuse question épistémologique de l'interdisciplinarité entre sciences humaines et sociales et sciences naturelles. Au sens où « *les sciences de la nature, les dimensions matérielles du problème d'environnement sont à la fois l'enjeu même du débat social et la matrice qui tend à lui donner sa forme* »⁵, étudier la question environnementale à travers l'interdisciplinarité implique de considérer aussi bien la perméabilité que l'imbrication des différentes disciplines qui se saisissent de leur objet naturel, technique et social. Certains principes peuvent permettre de répondre à cette « *problématique de convivance* »⁶ entre les disciplines : le *principe de réflexivité* (Kalaora 2008) vis-à-vis des sciences qui permet de ne pas les considérer comme infaillibles et impartiales et le *principe de symétrie* (Callon et Latour 1990), qui permet de reconsidérer sur un même plan les différents acteurs concernés par une question posée, qu'ils soient humains ou non-humains (naturel et/ou technique) à travers les réseaux qu'ils constituent. Au regard de ces principes, l'interdisciplinarité devrait être ainsi faite de compromis et de réciprocité entre les sciences de la nature et sciences sociales ; mais ça mise en œuvre n'est pas toujours évidente au vu des épistémologies propres à chaque disciplines. Toutefois, elle permettrait de nourrir efficacement la question environnementale afin qu'elle soit saisie pertinemment au regard des enjeux qu'elle implique, pour comprendre le rapport entre les hommes et la nature.

En sociologie, la question environnementale a amorcé un changement de paradigme dans la manière d'appréhender et de concevoir de « nouveaux » objets. De fait le social ne s'expliquerait pas uniquement par le social. Ainsi, pour intégrer l'influence admise de l'environnement sur les sociétés, un champ spécifique de la sociologie s'est construit afin d'étudier « *les effets que l'environnement exerce sur les sociétés et inversement, ceux des sociétés sur leur environnement naturel et physique* »⁷. Différents courants de la sociologie de l'environnement se sont construits au sein de ce champ. Une première tendance a été inspirée de la sociologie rurale, et consiste à croiser les sciences de la nature avec celles de l'homme, étudiant ainsi les interactions entre la nature et la société (Picon 2012). Ce courant inscrit « *le paradigme sociologique dans un paradigme élargi à l'analyse du fonctionnement des écosystèmes terrestres comme objets socioculturels* »⁸. Cependant il fut en partie critiqué en sociologie, pour ses tendances à l'écocentrisme : certains sociologues acceptant mal de faire du social un objet déterminé par les sciences de la nature. A partir d'une sociologie du droit, des marchés et des sciences, Bruno Latour et Michel Callon ont dépassé cette approche en y introduisant la notion de cohabitation de l'« *humain* » et du « *non-humain* », comme un

⁴ Aspe Chantal, Jacque Marie, « *Environnement et société, une analyse sociologique de la question environnementale* », Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, Edition Quae, 2012, p.88

⁵ Jollivet Marcel, *de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.50

⁶ Kalaora Bernard, *L'environnement discours et pratiques interdisciplinaires*, in *L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires*, Artois Presses Universités, 2008, p.147

⁷ Dobré Michelle, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.3

⁸ Picon Bernard, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.28

ensemble d'actants. En prenant en compte l'hybridation de ces objets à travers le social, l'économique, le culturel et le politique, ce courant entend analyser « *les pratiques et les représentations sociales qui découlent des nouveaux rapports à la nature et aux risques naturels ainsi que la traduction en terme de gouvernance* »⁹. Ainsi, c'est l'ensemble des attachements qui relie « l'humain et le non-humain » qui construirait le social.

En partant du postulat que l'environnement rhodanien produit des objets de recherches qui s'appréhendent au regard des sciences de la nature et des sciences humaines, l'une comme l'autre peuvent se suffire à elle-même : « *il n'y a pas d'objet environnemental qui s'impose de lui-même par une supposée réalité, c'est la démarche de recherche qui construit des objets analysés comme socionaturels* ». ¹⁰ Pour ma part, mon travail ne s'inscrit pas fondamentalement dans un courant plutôt qu'un autre. Je tenterai d'articuler différentes traditions de recherche et différents concepts pour rendre compte, sur la base de mes entretiens, d'une évolution dans les rapports complexes entretenus entre les riverains, le Rhône et les politiques de gestion du fleuve.

Le Rhône, espace d'expression des enjeux environnementaux

Les politiques publiques de gestion du territoire rhodanien peuvent s'appréhender selon trois logiques qui ne sont pas apparues simultanément, mais qui aujourd'hui peuvent se superposer.

A travers une logique de domestication de la nature et une idéologie de progrès, la tendance des politiques publiques a été d'exploiter les ressources du fleuve. Cela a conduit, dans un premier temps, à appréhender le territoire comme un *territoire de la modernité* (Picon 2012), où les institutions édictent des normes de gestion et réglementent les usages sur le cours d'eau.

Dans un second temps vont se répandre des idées d'une nature menacée qu'il faut protéger contre la surexploitation des ressources naturelles par l'activité humaine. La tendance s'articule autour de la conception d'un *territoire de la modernité inversée* (Picon 2012), qui mène à la création du ministère de l'Environnement chargé d'édicter des chartes et des réglementations visant à protéger les milieux naturels.

Enfin, la troisième logique qui se dessine émane d'une volonté de concilier développement et gestion intégrée des ressources naturelles. C'est l'émergence de la gestion d'un *territoire de la modernité réflexive* (Picon 2012) portée par des valeurs de développement durable, qu'entend mettre en œuvre les institutions de l'Union Européenne. Ainsi, « *les valeurs productivistes, protectionnistes et de développement durable d'essences locales, nationales et supranationales sont présentes simultanément et participent à la complexité environnementale* »¹¹, c'est au croisement de ces trois logiques, mobilisées par différents acteurs, qu'émergent sur le Rhône des enjeux (politiques, économiques, environnementaux...) et des controverses (inondations, pollutions...) qui écrivent l'histoire du fleuve.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'Etat français, s'appuyant sur la Compagnie Nationale du Rhône et des experts techniques et politiques, lance une politique d'effort national de reconstruction, d'industrialisation et de modernisation du Rhône. Bien que ne faisant pas partie des services publics de l'état, la CNR est en partenariat avec ces derniers et

⁹ Picon Bernard, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.28

¹⁰ *Ibid*, p.31

¹¹ *Ibid*, p.27

intervient dans les politiques de gestion du fleuve. Elle a ainsi contribué à l'affirmation d'une élite économique et technicienne dans les politiques nationales, « *le Rhône devenant une part intégrale de l'agenda de développement national de l'état d'après guerre* »¹². En effet, l'Etat a voulu faire du Rhône et de la CNR des modèles de développement rural et régional. Mais l'émergence des courants environnementalistes à la fin des années 1960, entraîne un certain revirement dans les politiques de gestion des cours d'eau. En effet, l'Etat chargé de promouvoir le développement, doit par ailleurs s'assurer de la protection de l'environnement. Le Rhône devient alors le terreau où se concentrent deux discours sur l'orientation des politiques à mener sur le fleuve, et en France de manière générale. « *L'un et l'autre lient nature et nation, mais offrent différentes visions quant à la nature du monde, au rôle de la technologie, et à la future direction de la France* »¹³. D'une part les élites politiques et les experts techniques, au nom du développement national, légitiment les travaux de la CNR, à travers une domestication scientifique et technologique du fleuve. D'autre part, se forment des mouvements socio-environnementaux qui voient dans la préservation du Rhône, un enjeu plus important pour le développement du fleuve et de la France. La modernisation et l'industrialisation du Rhône qui étaient en quelque sorte la vitrine de la reconstruction nationale, se voit contraint d'abandonner certains projets en raison de leur coût environnemental. Ainsi, « *le développement de projets techniques comme ceux de la CNR et des notions d'identité nationale fonctionnent en tandem. En d'autres termes la technologie et la culture ne sont pas séparés mais co-construit* »¹⁴. La question de la reconstruction du Rhône passe donc par une reconstruction matérielle et technologique, mais aussi culturelle. L'histoire environnementale et culturelle du Rhône après la seconde guerre mondiale s'imprègne de représentations sociales de la nature et de la technologie, sur fond de modernisation et de reconstruction d'une société et d'un état français modernes.

Après ce bref rappel sociohistorique, je présenterai ici la CNR et ses objectifs. Bien que les aménagements du Rhône remontent à des périodes ultérieures, je me focaliserai dans mon étude sur les aménagements modernes du fleuve, à savoir ceux qui ont eu lieu durant la seconde moitié du XXe siècle. La CNR apparaît comme un acteur majeur dans l'histoire des aménagements du fleuve. Elle est chargée par l'Etat d'exploiter le Rhône selon trois objectifs, la production d'énergie hydroélectrique, assurer la pérennité de la navigation fluviale et garantir la protection et l'irrigation des zones agricoles. La CNR, dotée d'une responsabilité dans le développement économique de la vallée du Rhône, lance en 2004 un plan quinquennal de mise en œuvre de missions d'intérêt général qui se structure autour de ces trois objectifs historiques. Elle engage donc des actions, en partenariat avec l'Etat, les régions et les collectivités, visant à optimiser la production d'énergies renouvelables, de fiabiliser la navigation fluviale, d'assurer la restauration hydrologique et écologique des annexes du Rhône (les lônes) et enfin d'accompagner les initiatives de développement locales¹⁵. Les aménagements du fleuve ont entre autre permis de produire une puissance énergétique de 3384 MW (en 2014), de transformer des zones autrefois inondables en zones industrielles, portuaires et agricoles, et de réduire la fréquence des inondations sur le linéaire. Depuis la constitution de la CNR en 1933 jusqu'à nos jours, ce sont 463 kilomètres de digues qui sont réalisés, dont 106 km de canaux de dérivation et 18 écluses. C'est aussi 19 barrages, 22 centrales hydroélectriques et 27 sites industriels ou portuaires qui sont construits. Cela va sans

¹² B. Pritchard Sara, *Reconstructing the Rhône: The Cultural Politics of Nature and Nation in Contemporary France, 1945-1997*, French Historical Studies, Vol.27, No.4, 2004, p.772

¹³ *Ibid*, p.769

¹⁴ *Ibid*, p.767

¹⁵ J.-P. Bravard et A. Clemens dir., 2008, *Le Rhône en 100 Questions*, ZABR, GRAIE, Villeurbanne, 295 p.

dire qu'aussi bien les caractéristiques biophysiques du fleuve, ses paysages ainsi que les pratiques fluviales des riverains en seront marqués.

Les relations entre le Rhône et ses riverains ont souvent été tumultueuses, faites de mythes et légendes, de catastrophes, de passions, de dons et de contre-dons. Ces relations n'ont pas changé, mais évolué au rythme de l'histoire des sociétés humaines qui vivaient et continuent à vivre aux abords et alentours du fleuve. Les aménagements du Rhône ont souvent été des « traces », des vestiges témoignant des tentatives de contrôle de l'Homme sur le Rhône, afin de se prémunir, mais aussi de bénéficier de sa force et de son énergie. Dans ses recherches l'historien Richard White aborde la rivière Columbia, comme une « *machine organique* »¹⁶, qui s'est construite au fil du développement des sociétés et des activités humaines à proximité du cours d'eau. La rivière serait en quelque sorte « *un système énergétique qui maintient des qualités naturelles en dépit de transformations continues par l'action humaine* »¹⁷. Richard White rejette l'idée d'une frontière entre l'homme et la nature, selon lui les barrages auraient une part de « naturel », et la rivière une part d' « humain », au sens où il existe de fortes interactions entre l'un et l'autre. Il soutient l'idée selon laquelle c'est à travers le travail de l'homme sur la rivière et de la rivière sur l'homme que ce lien existe. « *The boundaries between the human and the natural have existed only to be crossed on the river* »¹⁸, dans une histoire environnementale où l'on a tendance à étudier l'homme en dehors de la nature et inversement. Richard White nous invite donc à reconsidérer les rapports complexes entre société et nature, afin de mieux saisir les nouveaux enjeux auxquels nous sommes confrontés.

L'émergence de la notion de risque comme problème social

L'élan de modernisation scientifique et technologique des outils de production (industriels, agricoles, énergétiques etc.) au cours de l'après guerre et des « 30 Glorieuses » a mené à une reconfiguration des rapports entre l'homme et son environnement. Nous avons vu précédemment en quoi une sensibilité environnementale a conduit à un changement de valeurs, et caractérise l'émergence d'une société dites de la postmodernité. En sciences humaines et sociales, la question du risque a émergé à la fin du XXème. En effet, le sociologue Ulrich Beck dans son livre « *La société du risque* » publié en 1986 - soit peut de temps après la catastrophe de Tchernobyl - annonce l'émergence d'une « société du risque ». A travers son livre, Ulrich Beck propose une nouvelle approche pour comprendre les enjeux auxquels se confronte la société contemporaine. Il entend analyser les inégalités sociales, non plus à travers la question d'une inégale distribution des richesses, mais plutôt au regard d'une répartition des risques. Il montre que « *la production sociale de richesses est systématiquement corrélée à la production sociale de risques* »¹⁹. Ainsi, à travers la modernisation scientifique et technique des modes de production, Ulrich Beck montre que nos sociétés postmodernes sont devenues elles-mêmes productrices de risques nouveaux qui s'ajoutent aux risques naturels. L'auteur en s'appuyant sur l'étude des risques technologiques, montre en quoi nos sociétés contemporaines entrent dans ce qu'il appelle une société du risque.

¹⁶ White Richard, *The Organic Machine, The Remaking of the Columbia River*, New York, Hill and Wang, 1995, p.x

¹⁷ Castonguay Stéphane et Fougères Dany, *Les rapports riverains de la ville : Sherbrooke et ses usages des rivières Magog et Saint-François, XIXe-XXe siècle*, Revue d'histoire urbain, Vol.36 No.1, 2007, p.3-15

¹⁸ White Richard, *The Organic Machine, The Remaking of the Columbia River*, New York, Hill and Wang, 1995, p.xi

¹⁹ Beck Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par Bernardi Laure. Paris, Aubier, 2001, p.36

Ulrich Beck à travers la notion de modernité, identifie deux temps qui ont conduit à l'émergence d'une société du risque : le temps de la *première modernité* apparaît au cours du XVIIIème siècle et s'achève à la période d'après guerre. Ce premier se fonde sur une société industrielle structurée en classes sociales homogènes et se caractérise par un fort contrôle de l'Etat ; où la science et la technique font figures de progrès social. Le temps de la *seconde modernité* quant à lui s'étale de la fin des « 30 Glorieuses à nos jours », et se caractérise comme nous l'avons vu par un changement de système de valeurs, l'émergence dans les sociétés d'une sensibilité environnementale. Si la *première modernité* mettait en scène des conflits sociaux basés sur une inégale distribution des richesses ; la *seconde modernité* met en scène une inégalité de distribution des risques. Ce qui explique le développement dans les sociétés de la postmodernité, de l'émergence de mouvements sociaux qui se saisissent des risques environnementaux comme objet de revendication.

Ulrich Beck inscrit cette « société du risque » dans une *modernité réflexive* où la science et la technique sont les outils de mesure des risques. La *modernité réflexive*, telle qu'il la nomme, est ce temps où la société est en capacité de réfléchir et de comprendre les enjeux auxquels elle est confrontée et qui est en capacité de fournir des solutions alternatives pour y faire face, voir d'en accepter les risques. L'expertise scientifique entretenait l'idée qu'il s'agissait de réduire l'occurrence des risques à zéro. Cependant les catastrophes sanitaires et environnementales, l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986 ou la crise de la vache folle dans les années 1990, plongèrent la société, dite de la *seconde modernité*, dans un climat de méfiance où les fondements de l'expertise scientifique sont mis en doute. Ulrich Beck montre alors que s'organise au sein de la société du risque une participation plus accrue de la société civile dans la vie publique et sur la gestion du risque. Nous le verrons avec la mobilisation de savoirs profanes et l'émergence d'une expertise associative.

Il s'agira tout au long de mon travail de tenter de qualifier, à travers les pratiques, aux différentes représentations des risques liés au Rhône. Je m'intéresserai à un rapport différencié au fleuve et à son environnement qui s'est socialement construit à la fin du XXème siècle et au début du XXIème siècle. Au regard des enjeux environnementaux je m'intéresserai aux attitudes des riverains du fleuve dans leur manière d'aborder, d'accéder ou de maintenir certaines pratiques fluviales. Là où « *la promesse de sécurité devient le principal terrain sur lequel la puissance publique peut encore [...] asseoir sa légitimité* »²⁰, la question du risque et de l'accès telle qu'elles sont abordées par les divers acteurs du fleuve vient réglementer et transformer les modes de vie des riverains. En sciences humaines et sociales, l'étude des risques collectifs et de leur gestion permet de comprendre les systèmes d'organisations au sein d'une société. Cela permet d'analyser les processus de prise de décision qui en découlent et les expertises qui y sont menées. Ces études étaient sensées fournir aux commanditaires, des outils d'analyses des sociétés afin d'essayer de « *comprendre leurs perceptions, les raisons de leur irrationalité, les motifs de leurs inquiétudes, leur adhésion aux rumeurs, leur proportion à la panique* »²¹. Selon Robert Castel la société contemporaine serait inscrite dans une nouvelle problématique de l'insécurité qui met en scène, d'une part, des risques sociaux qui englobent « *les aléas de la vie qui peuvent être maîtrisés parce que socialisables* » et d'autre part, l'apparition de « *nouveaux risques* » qui sont attribués « *au développement incontrôlés des sciences et des technologies* »²². Ainsi, en abordant avec des riverains la question des risques, j'essayerai de voir en quoi cela a impacté

²⁰ Dobré Michelle, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.7

²¹ Gilbert Claude, Risques collectifs et situations de crise, *Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002, p.8

²² Aspe Chantal, Jacque Marie, « *Environnement et société, une analyse sociologique de la question environnementale* », Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, Edition Quae, 2012, p.180

leur pratique du fleuve, mais aussi de voir en quoi cela a transformé leur regard porté sur le Rhône.

Il est donc essentiel de bien caractériser ce que l'on entend par le terme risque. Il faut également voir comment certains problèmes environnementaux, appréhendés par les gestionnaires du fleuve à travers une conception technique, impactent les perceptions et les pratiques riveraines autour du fleuve. L'approche du risque a pendant longtemps consisté à un calcul attribué « *aux sciences dures l'identification des risques selon les méthodes scientifiques, aux sciences humaines et sociales la compréhension de l'irrationalité du public* »²³. Nous pouvons en effet considérer que le risque est d'une part, le fruit d'une connaissance experte, il est donc construit, définit scientifiquement et donc dans un certain sens « objectif ». D'autre part, le risque est également appréhendé à travers le domaine du perceptible et du cognitif, et qui serait donc « subjectif ». Or, les « non-spécialistes du risque » n'ont pas toujours une conception du risque comme émanant d'un savoir technique ou scientifique. Les riverains non spécialisés mettent à contribution leurs propres connaissances acquises par leurs expériences, leurs savoirs profanes et leurs pratiques du Rhône pour en comprendre le fonctionnement. Partant de ce postulat, l'enjeu de mon travail, est de parvenir à caractériser la place faite à ces deux « facettes » du risque chez les riverains du Rhône, et de montrer en quoi ces deux notions du risque ne s'opposent pas nécessairement, mais peuvent s'imbriquer au sein d'un même système de pensée. Il s'agit en effet de ne pas opposer le risque défini par les experts, à qui l'on confère souvent la charge d'identifier les risques pour « guider » les gestionnaires du fleuve dans leurs prises de décision, et le risque tel qu'il est perçu par le public, à qui l'on attribue encore une conception et une approche irrationnelle des risques dans les modes de vie qu'il adopte. Il s'agit donc d'une certaine manière de restituer aux acteurs la rationalité de leurs actions face au risque et de voir comment, ceux-ci composent avec les risques pour maintenir une relation avec le fleuve, que ce soit au niveau de leurs pratiques mais aussi au niveau de leur représentation de ce dernier.

Un rapport différencié à la culture du risque

Il est à mon sens intéressant d'approcher ces deux conceptions du risque chez les acteurs, car cela permet de mettre en exergue les embranchements de l'une et de l'autre, qui se matérialisent lors d'une crise (inondation, pollution...), mais surtout dans le contexte a posteriori qui est marqué des relations parfois conflictuelles entre gestionnaires et riverains du Rhône. Les périodes de latence où l'on voit émerger des discours, notamment sur la « culture du risque » permettent notamment de voir comment les acteurs, à travers cette notion, revendiquent et légitiment certains usages, pratiques, réglementations et accès au cours d'eau.

C'est cette notion de « culture du risque » que je compte interroger au long de mon étude. Car le terme de culture, comme il est admis dans le sens commun, fait référence à un ensemble de connaissances et de savoirs acquis au cours d'un processus d'apprentissage. Le terme de culture peut être mobilisé de manière différenciée et appréciative selon la forme ou l'origine de cet apprentissage, au sens où « *la force ou la faiblesse d'une 'culture' est, chez un individu donné, portée à son crédit ou à son débit, constituant ainsi un marqueur de position sociale* »²⁴. Le terme de culture doit donc être compris au regard de ce fort marquage, identitaire et social, auquel il peut renvoyer et qu'il conviendra de questionner via le discours

²³ Gilbert Claude, Risques collectifs et situations de crise, *Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002, p.10

²⁴ Duchêne François, Morel-Journel Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004, p.9

des différents riverains du Rhône. Car les cultures du risque et du fleuve, au-delà de la simple dimension spatiale et territoriale, peuvent se retrouver à des niveaux complexes de systèmes de pensée et de représentations, où l'hétérogénéité des populations est marquée par une diversité socioprofessionnelles, économiques et « culturelle ».

De plus, on pourrait analyser les modes de diffusion d'une culture du risque technique mise en concurrence avec une autre culture profane du fleuve qui elle se transmettrait par d'autres biais que l'information « objective » diffusée publiquement. Ainsi « *les gestionnaires du risque, habitués à se mouvoir dans un univers où une place prépondérante est accordée à l'information scientifique et technique, acquise à l'issue de formations longues et spécialisées, sous-estiment en général la dimension proprement sociale de la circulation de l'information* »²⁵. On peut alors s'interroger sur les modes de transmission de la connaissance et du savoir, et voir en quoi l'information participe à la construction d'une culture du risque et du fleuve d'une manière plus vaste, qui ne prend pas toujours en compte l'hétérogénéité des populations. « *La crédibilité d'un acteur donné est donc liée non seulement à la qualité intrinsèque de l'information technique qu'il apporte, mais aussi à ce qu'on pourrait appeler sa qualité sociale* »²⁶, la question de la perception et de réception de l'information, permet de mettre en exergue les dynamiques relationnelles entre les gestionnaires et les riverains sur certains enjeux liés au Rhône (aménagement, dispositifs de sécurité, accessibilité...). Une relation de type *top/down*, fondée sur une hiérarchisation des formes de culture du risque, entre ceux qui savent et qui détiennent une connaissance objective (scientifique et technique) et ceux qui ne savent pas, risquerait d'engendrer une incompatibilité et une inefficacité des politiques de gestion du territoire. Si nous ne pouvons affirmer l'existence d'une culture homogène du risque, c'est parce que le risque est le fruit d'une construction collective (Gilbert 2002). C'est une notion qui reste hétérogène dans ses définitions, perceptions et représentations sociales. Car elle ne prendrait pas en compte l'histoire des populations et l'hétérogénéité des acteurs présents dans le bassin versant du Rhône.

Problématisation

Dans le cadre de cette enquête qui vise à analyser, à travers une approche sociologique, les questions de perceptions et de représentations sociales du risque à travers les pratiques fluviales des riverains du Rhône dans un contexte d'après crise, il me semble pertinent d'aborder l'étude sociologique à travers un double regard, dont on aura défini, argumenté et justifié le choix.

En écho aux questions de gestion des risques d'inondation, de pollution de la ressource en eau et des activités autour du fleuve, mais aussi à travers les différents enjeux qui animent l'espace fluvial et ses populations ; nous tenterons de décrire et d'analyser les différents discours polysémiques recueillis à l'aide d'enquêtes qualitatives, afin d'en dégager un ensemble significatif qui relate le regard et les appréhensions des rhodaniens sur leur fleuve, leurs activités et les questionnements qu'ils suscitent.

Nous tenterons ainsi d'étudier en quoi le Rhône est un espace naturel et social en perpétuelle évolution, qui tend à interagir avec ses populations, au regard du sens et des qualités qu'elles lui vouent. Mais aussi comment, en fonction des limites perçues liées à ses dérèglements passés et futurs, les populations tendent à reconstruire une relation plus pérenne avec le fleuve et son environnement. Il s'agira de voir quelle place est accordée aux usagers du Rhône et à leurs revendications dans les politiques de gouvernance du fleuve, par quels

²⁵ Duchêne François, Morel-Journel Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004, p.9

²⁶ *Ibid.*

moyens ces derniers parviennent à ce saisir des dispositifs de prévention portés par les pouvoirs publics et comment s'élaborent un nouveau rapport vis-à-vis de la notion de « culture du risque » qui reste encore floue.

Parler d'une culture du risque reviendrait à dire qu'il existe une homogénéité des représentations et des pratiques sociales face à un danger. Or, l'hétérogénéité des riverains, qui se voit à travers leurs parcours de vie, leurs souvenirs, leurs comportements face à la catastrophe, montre bien le flou qui entoure la notion de culture du risque. Ce qui nous mène à nous interroger : en considérant les politiques d'aménagement et de gestion des risques sur le Rhône, et au vu des pratiques, des perceptions et des représentations sociales des riverains, peut-on vraiment parler d'une culture du risque riveraine autour du Rhône ?

Afin d'apporter une réponse à ce questionnement, je construirai mon analyse en deux chapitres d'analyse. Je développerai dans un premier chapitre une approche consacrée aux rapports qu'entretiennent les riverains avec le Rhône au vu des aménagements et des réglementations sur le fleuve. Il sera ensuite question d'aborder les représentations et perceptions sociales des risques visibles et invisibles des riverains sur le fleuve. Puis de faire état des dispositifs publics de gestion des risques environnementaux et de l'expertise scientifique. Dans un second chapitre, j'aborderai la question de la vigilance des riverains et comment ils parviennent à mobiliser des savoirs profanes sur le risque, notamment par le biais de l'expertise associative. Puis il s'agira de traiter de la question de la culture partagée du fleuve ; ou comment les riverains mobilisent et transmettent un patrimoine culturel lié aux dangers que représente le fleuve. Pour finir en abordant la transformation des activités fluviales afin de maintenir des pratiques mais surtout un certain accès au Rhône.

A travers mon analyse, il ne s'agira pas de mettre en confrontation une approche technicienne et scientifique du risque portée par les pouvoirs publics et les gestionnaires du fleuve, face à une approche plus vernaculaire du risque. J'essayerai plutôt de montrer en quoi ces deux approches des risques sur le fleuve s'entremêlent et qui permettent aux riverains de composer un nouveau rapport au Rhône ; au regard de leurs représentations, de leurs pratiques ; de leur identité et des modes de vie que pose leur milieu de vie lié aux problématiques environnementales contemporaines.

Présentation de la méthodologie

Mon travail de terrain s'est articulé autour de la réalisation d'une douzaine d'entretiens qualitatifs auprès de quatorze personnes²⁷, et par des observations effectuées à proximité du fleuve. Le terrain s'est effectué sur trois départements à savoir le Gard, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Le choix de ces trois départements se justifie du fait d'un manque de travaux sur la partie du Rhône moyen. En effet, de nombreuses recherches portent principalement sur l'amont (la région lyonnaise) et l'aval du fleuve (Arles, la Camargue). Les villes et villages qui composent mon terrain ont une histoire et des relations très marquées avec le fleuve. Les villes de Beaucaire, Tarascon et Caderousse ont été touchées par d'importantes inondations, notamment celles de 2003. A Avignon par exemple, l'île de la Barthelasse, plus grande île fluviale d'Europe, est un espace où se jouent de nombreux conflits territoriaux qui, comme nous le verrons, donnent lieu à des tensions entre citadins et îliens. Tout comme la ville de Vallabrègues, connue pour ses anciennes activités de vannerie, elle est située dans une zone d'expansion des crues, ce qui permet de mettre en avant des questions d'inégalités sociales face au risque. De voir comment les habitants de ces villages, conçoivent d'une part leur place

²⁷ Cf. Annexes : présentations des enquêtée(s)

de « *naufragés volontaires* », comme il m'a été donné d'entendre, ou encore la question du partage des risques en lien avec les politiques de gestion du fleuve.

J'ai pu assister à des réunions du CPIE d'Arles, ce qui m'a permis de rencontrer les différents acteurs du projet « *Vivre près du Rhône* », mais aussi d'avoir un regard d'ensemble sur les travaux réalisés jusque là. En ce qui concerne mes enquêté(e)s, ces derniers ne représentent pas un échantillon exhaustif de l'ensemble des riverains du Rhône. En effet, j'ai choisi de me tourner vers le monde associatif qui m'a semblé être une voie d'accès des plus pratiques afin d'aborder les populations rhodaniennes. Mon échantillon se compose donc de personnes faisant partie d'associations comme :

- Associations sportives d'aviron et de canoë-kayak
- Associations de protection de l'environnement
- Associations de nautisme et de plaisance
- Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
- Associations valorisation du patrimoine rhodanien
- Associations de riverains du fleuve

Comme tous mes enquêté(e)s ne sont pas tous originaires de la vallée du Rhône, ou du moins ils n'ont pas tous vécus à proximité du fleuve. Je ne construirai pas autour de mes enquêtés une « *échelle d'indigénéité* »²⁸ qui serait en quelque sorte une manière de distinguer les riverains selon leur affiliation avec une certaine population « originelle » du Rhône. D'autant plus que cette notion d'indigénéité est elle-même assez floue et ne peut pas se définir simplement sur des critères spatiaux. J'emploierai plutôt le terme de riverain dans son sens social, qui dépasse le sens strictement géographique donné par le CNRTL qui définit le riverain comme une personne ou un groupe « *qui possède des propriétés et/ou qui habite sur la rive d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau.* »²⁹ Je me positionnerai plus sur le sens où l'entend le géographe Augustin Berque qui parle d'écoumène comme étant la « *relation d'un groupe humain à l'étendue terrestre* »³⁰ : il replace ainsi la relation entre l'humain et son milieu dans une relation dynamique, où interviennent des systèmes symboliques et techniques. Il qualifie cette relation comme une « *imprégnation réciproque du lieu et de ce qui s'y trouve* »³¹. Je ne considérerai pas la proximité spatiale de mes enquêtés comme un facteur strictement déterminant dans la relation qu'ils entretiennent avec le Rhône, mais plutôt leur proximité sociale, pratique et « affective » qui semble être, à mon sens, plus significative.

J'avais d'abord pensé aborder les entretiens suivant la méthode du récit de vie. Toutefois compte tenu du manque de temps pour traiter et analyser l'ensemble des entretiens, j'ai abandonné cette méthode, même si je m'appuie toujours sur les éléments biographiques des enquêtés. J'estime que cela me permet de mettre en avant les représentations sociales du Rhône ainsi que la perception des riverains des risques liés au fleuve, et de voir leur évolution au regard du temps, des événements et des aménagements qui ont marqué leur vie près du Rhône. De plus, le choix que j'ai fait de me tourner vers des personnes qui font partie du monde associatif, m'aura permis de coller au plus près de ma problématique, car ce sont des personnes qui entretiennent une relation plus ou moins étroite avec le Rhône, son histoire, sa « culture » et les risques qu'il comporte.

²⁸ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996, p.22

²⁹ www.cnrtl.fr

³⁰ Berque Augustin, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, collection Mappemonde, Paris, 2000

³¹ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996, p.22

Chapitre II : Le Rhône, un fleuve en mutation au cœur de nombreuses incertitudes

Un Rhône aménagé et réglementé : la question des pratiques fluviales

1. Les aménagements du Rhône et leurs impacts sur la vie des riverains

Les aménagements du fleuve que j'ai présentés en première partie ont considérablement modifié les activités autour du fleuve. Les infrastructures mises en œuvre par la CNR sur le Rhône (barrages, centrales hydroélectriques, écluses, ports...) avaient pour objectif le développement économique de la Vallée du Rhône. Hervé Marquis, agriculteur sur l'île de la Barthelasse est de cet avis, « *il avait de grands projets c'était de rendre le Rhône navigable et le protéger des assauts des crues pour que justement toute l'activité économique qui est liée autour du fleuve jusqu'à la mer elle puisse être effectuée sans qu'il y ait trop de dégâts conséquents, aussi bien pour les populations que pour l'économie* ». Comme nous l'avons vu, la mission de la CNR est d'exploiter le Rhône selon trois objectifs, la production d'énergie hydroélectrique, assurer la pérennité de la navigation fluviale et garantir la protection et l'irrigation des zones agricoles. Les travaux entrepris au cours du XXe siècle ont considérablement modifié le visage et les caractéristiques physiques du Rhône. Comme nous l'indique Jean Dubois, apiculteur et président de l'Association de Défense de l'Environnement Beaucairois, « *ce qui a changé c'est les aménagements qui ce sont fait par la CNR qui ont bouleversé complètement les paysages, les crues, l'étalement des crues* ». J'essayerai ainsi de voir en quoi ces aménagements ont pu reconfigurer le rapport des riverains face au risque d'inondation, et du regard porté sur le fleuve et le danger qu'il représente ; mais également de voir en quoi cela a entraîné une transformation dans les pratiques, usages et modes de vie des riverains du Rhône. Il s'agira donc de voir en quoi ces aménagements ont conduit à une mutation des activités sur le fleuve, notamment en ce qui concerne son attractivité.

Les aménagements sur le Rhône ont eu pour effet de diminuer le nombre de crues, et donc de pérenniser en quelque sorte le développement économique à proximité du fleuve ; mais également de renforcer la protection physique des villes et villages afin de mettre en sécurité les riverains. Comme le souligne Jean Paul Masse, président de l'association *la Levado* et habitant une ancienne maison typiquement rhodanienne disposant d'un « *recati* » (qui est une surface habitable construite en surélévation), « *j'ai l'impression effectivement que y'a pas de liens affectifs profonds entre les riverains du fleuve, il y'a eu cette espèce de grande digue qui a été construite entre les villages au bord du Rhône et le fleuve qui est derrière. Caderousse n'a même pas conscience d'être au bord du Rhône, on ne le voit même pas quoi, lorsqu'on vit au bord du Rhône on ne voit pas le fleuve [...] Puis l'activité s'est retournée vers l'agriculture, ici à Caderousse on est devenu un pays vraiment agricole mais on n'a plus rien à voir avec le fleuve quoi* ». La construction de digues autour des villes et villages a donc abouti à une mise à distance « physique » du fleuve. Bien plus que cela, les aménagements du fleuve ont modifié le paysage social, entraînant ainsi une transformation des activités socioprofessionnelles au bord du Rhône. Patrick Rigaud, historien de formation et habitant les anciens quartiers des marinières et pêcheurs, parle de la ville d'Arles « *c'est une ville tournée à la fois vers la ruralité, la Camargue, la Crau c'est la ruralité, mais aussi vers le fleuve, donc deux types de populations qui se rencontraient [...] Mais y a eu des ruptures qui ont été faites. Voilà et puis une grande partie de la population fluvio-maritime qui était liée au fleuve était partie. Alors ces ruptures, tout à l'heure je vous parlais de ces traumatismes qui étaient cette rupture avec la navigation traditionnelle qui s'est opérée* ». Ou encore Anne Boutonnet - qui habite elle aussi une ancienne maison du Rhône et préside une association de défense de

l'environnement - aborde la question de l'artisanat « *Vallabrègues vivait de l'osier, la vannerie. L'osier était disons domestiqué, cultivé si on veut. Et Caderousse comme Vallabrègues, une partie du village vivait de la vente de l'osier. A Caderousse tout le monde vivait du Rhône, avec l'osier, la pêche, la fabrication de balais. Non c'est terminé, on n'a plus que des inconvénients* ». A travers ces témoignages, nous voyons donc bien en quoi les aménagements du fleuve ont entraîné une profonde mutation des activités professionnelles et des modes de vie des populations rhodaniennes. Ils ont en effet induit une rupture progressive avec les activités traditionnelles du Rhône.

Ainsi l'endiguement progressif du Rhône pour des raisons liées au développement économique du bassin du Rhône aurait tenu à l'écart les riverains du Rhône. « *Les aménagements, qui ont transformé à ce point le paysage et les référents identitaires qui s'y rattachent, sont la cause de tous les malheurs, leur point de cristallisation, et en même temps l'objet de tous les désirs* »³². Mes enquêtés m'ont souvent présenté le Rhône avec beaucoup de nostalgie, comme si le fleuve leur avait été confisqué. Dominique Julien, enseignante à la retraite et qui anime des balades contées sur le fleuve s'exprime, « *entre la pêche, les osiers et petit à petit avec les aménagements, les gens ont été écarté du Rhône. Alors aujourd'hui il y a une nouvelle réappropriation qui est avec l'époque. Moi je pense que les riverains en ont été dépossédés au fil des années, pas avec une volonté machiavélique, mais parce que c'était comme ça qu'on faisait des digues, qu'on faisait un barrage, qu'on mettait de la navigation. C'est la nécessité sans doute du développement économique* ». Dans ce contexte de reconfiguration des activités socio-économiques, se pose la question de l'attractivité du Rhône. Il s'avère que là aussi la fréquentation du fleuve a évolué en fonction des aménagements qui ont été faits. Comme nous le décrit Hervé Marquis « *il a perdu la beauté et la splendeur. Vous me parliez du rapport affectif avec le fleuve, ce rapport on ne l'a plus, parce que pendant 20ans il a été endigué. Le fleuve a perdu l'attractivité, on l'a endigué on lui a fait produire de l'énergie, donc lui-même il produit quelque chose, il n'est pas mort. Il est moins fougueux il est plus calme et on peut faire plus facilement du canotage du bateau et du loisir quoi* ». Ou encore Anne Boutonnet qui va dans ce sens « *y'a plus d'attrait vraiment d'aller au Rhône. Puisque ça n'alimente pas l'économie, y'a peu de loisirs qui sont possibles, donc y'a moins d'attraits* ». Les aménagements du fleuve semblent avoir éloigné une partie des riverains qui ne retrouvent plus le côté affectif et « sauvage » qui fait sens pour eux.

Cependant, les récents projets de restauration portés par la CNR et Plan Rhône témoignent d'une volonté de regain d'une fréquentation autour Rhône. Selon Patrick Rigaud « *maintenant on retrouve une nouvelle fréquentation du fleuve qui se fait par les quais rénovés, et là on voit très bien quand il fait beau et qu'il n'y a pas de vent, les gens se promènent sur le fleuve là, et même vont piqueniquer, boire un coup, faire des tags sur le banc. C'est une fréquentation qui est assez nouvelle car elle est due à la rénovation des quais qui portaient en morceaux physiquement, ça s'abimait quoi, ce n'était pas fréquentable* ». Qu'elle soit d'origine locale ou touristique, la fréquentation du fleuve est un enjeu qui traduit les nouvelles orientations économiques et politiques autour du fleuve. Stéphane Body qui est à l'origine de la base nautique de Beaucaire, dis « *je pense qu'avec l'installation de la base nautique, les gens se sont plus familiarisés avec le secteur ici qui était une décharge et surtout avec le Rhône qu'ils apprécient beaucoup mieux alors qu'avant ce n'était pas du tout mis en valeur. Parce que les gens avaient peur du Rhône. Donc ils tournaient le dos au Rhône, maintenant ils ne tournent plus le dos ils viennent sur place, ça c'est important* ». Amélie Ruin, rameuse qui habite au Ponté près d'Avignon, souligne ce constat en parlant de l'île de la Barthelasse, « *la*

³² Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

Barthelasse et j'ai vu ça sur les déchets, y'a des seringues, c'est aussi un espace de pratiques un peu, j'allais dire illicite voir illégale parce que justement on est un peu isolé mais c'est relativement accessible. C'est facile d'y aller, on y retrouve une population, alors ça dépend des saisons mais des sans domiciles fixes. Enfin je ne dis pas il y a de la drogue donc il y a des sans domiciles fixes, mais en tout cas y'a quand même une convergence de pratiques qui créent de la méfiance du point de vue des avignonnais ». Les abords du Rhône ont souvent eu une mauvaise image auprès des riverains, car ils rassemblaient des populations marginalisées aux activités parfois illégales.

Les aménagements du Rhône témoignent des entreprises de domestication de l'Homme sur son milieu, mais également des choix politiques et économiques opérés par l'Etat. Comme des vestiges du passé, ils renvoient en quelque sorte aux logiques productivistes et modernistes de la fin du XXe siècle. « *La modernisation du fleuve n'est pas, elle aussi, sans partie liée avec la mythologie. Elle a été tentée de se passer de l'histoire, en apportant une « seconde nature » au fleuve. Par la suite, elle a participé à ranger au rang de l'exotisme les traces de la mémoire du fleuve ancien* »³³, ainsi la « mythologie moderniste » comme l'appelle Bernard Chabenat a permis d'occulter l'histoire socio environnementale qui fondait la relation entre les rhodaniens et le Rhône ; ce qui a conduit à des tensions entre les « anciens » riverains et les gestionnaires du fleuve. Amélie Ruin décrit le Rhône à travers la pluralité de ses visages - naturel et industriel – et en quoi l'un ne s'oppose pas à l'autre, et peuvent coexister, « *je pense qu'il ne faut pas revenir en arrière. L'idée c'est, au contraire, de faire un troisième visage, de maintenir cette qualité d'infrastructure. Il y'a un visage naturel du Rhône, il y'a un visage qui a un peu dénaturé ça et qui est devenu très industriel, très endigué. Eh bien là on a l'opportunité de créer un troisième visage du Rhône quoi, on n'est pas obligé de tout casser pour revenir à un naturel, il faut arriver à trouver un équilibre. Mais je pense que les deux volets sont à conserver* ». Au cours de mes entretiens, le retour à un certain « naturel » du fleuve m'a souvent été évoqué. Dans ces discours il ne s'agissait pas d'une volonté de retour à un fleuve originel, exempt de toutes emprises anthropiques (aménagements, digues, barrage, industries et.). Il s'agissait plutôt comme le montre l'exemple précédent, d'un discours qui prend en compte une certaine réalité. Christophe Bayle, président de la Fédération de pêche du Vaucluse va dans ce sens, « *si on pouvait revenir au fleuve presque sauvage que nos ancêtres ont connu ça serait un miracle. Mais de toute façon on ne fera pas marche arrière de 100 ans d'industrialisation* ». Le rapport à la nature fait ici référence à un fleuve authentique et naturel. Les riverains opposent donc cette image d'un Rhône « sauvage » à celle d'un Rhône industrialisé, aménagé et « castré » pour reprendre les mots de Noël Martin, président de l'association de pêche d'Aramon.

2. Vivre avec le Rhône, vivre avec ses réglementations

J'aborderai ici en quoi la gestion des risques sur le Rhône a mené à des réglementations qui ont fortement impacté les pratiques fluviales. J'exposerai le ressenti des riverains suscité par les mesures qui ont été produites pour voir comment cela a été modifié leur approche du Rhône. Comme le note Amélie Ruin, « *il y a une volonté publique d'intervenir très fortement sur ce territoire. Ça a perturbé, transformé la vie des gens* ». En effet, je montrerai en quoi les réglementations autour du fleuve ont pu conduire certaines pratiques à disparaître. Mais aussi comment les riverains du fleuve ont perçu l'intervention des pouvoirs publics dans leurs pratiques et comment ils les jugent. Je m'appuierai, plus particulièrement ici, sur l'exemple de la crise des polychlorobiphényles (PCB) – dont je rappellerai l'émergence plus loin dans le mémoire – qui sont des micropolluants qui ont été rejeté dans le Rhône et qui a fortement

³³ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

impacté l'activité halieutique sur le fleuve. Comme l'indique Christophe Bayle, vice-président de la Fédération de pêche de Vaucluse, « y a une évolution des mœurs et des agressions qui font que l'Etat est obligé de mettre des mesures restrictives et c'est pas aussi bon pour nous ».

Les mesures prises lors de la crise des PCB ont considérablement impacté l'activité halieutique sur le Rhône comme l'indique cette même personne, « elle a été impactée lors de l'évolution des réglementations notamment avec les PCB, ou d'autres polluants, avec des interdictions de pêcher. Elle a été marquée parce que certaines espèces sont non consommables, depuis la préhistoire on les consommait. Y'a certaines espèces qui sont encore consommables. Donc ça affecte un peu la pêche oui, principalement le PCB. Oui ça influe parce qu'en fin de compte, par exemple l'alose qui est un poisson migrateur qui était consommé dans notre région, et l'interdiction de consommer de l'alose a eu un impact parce que tous les pêcheurs qui pêchaient l'anguille et l'alose ne sont plus revenus au bord du Rhône ». Ce témoignage souligne que l'interdiction de consommer et de commercialiser le poisson a profondément marqué les pêcheurs du Rhône et de ses affluents. « Il y a beaucoup de choses qui ont changé, mais bon ça ce n'est pas lié aux aménagements, c'est lié à la chimie ça. [...] Les pêcheurs amateurs, même les pêcheurs professionnels ont été impactés d'ailleurs, mais les pêcheurs sont sensibles à cette thématique là ». Comme le montre ici Jean Dubois, les pêcheurs ont été les premiers touchés par les mesures sanitaires et environnementales autour du fleuve. Il pointe l'activité industrielle - notamment à Beaucaire qu'il présente comme une des zones les plus industrialisée du Languedoc-Roussillon - comme étant responsable de cette catastrophe environnementale qui aura abouti à transformer une activité professionnelle, économique, de loisir, mais surtout traditionnelle du Rhône.

L'interdiction de la consommation et de la vente du poisson a bouleversé les pêcheurs et notamment leur activité. Ils ont vécu cette interdiction comme une atteinte à leur identité. Les pêcheurs professionnels - qui n'étaient déjà plus nombreux - ont donc petit à petit disparus du paysage rhodanien. Comme le montre René Pilalla, « A Donzère c'était Armand, de nombreux pêcheurs du Rhône vivaient du Rhône. Ça n'existe plus, c'est fini. Ils vivaient de la pêche sur le Rhône, ils n'y sont plus, finis. On est en train de tout changer ». Face à ces interdictions, les pêcheurs se sont mobilisés afin de maintenir leur activité, en critiquant notamment les systèmes de mesure employés lors des analyses du poisson. Selon Noël Martin, président de l'AAPPMA d'Aramon, « il y a eu prise en compte en 2008 du phénomène de pollution par les PCB, on a fait analyser un certain nombre de poissons, les gens ont fixé au pif des normes en nano grammes par kilo, et on a interdit la consommation de tous les poissons du Rhône ». Ce témoignage montre que l'interdiction de vente et de consommation de poisson a été imposée aux pêcheurs suite à des analyses qui ne leur font pas sens. Ainsi « en l'absence de tout moyen d'expérimentation personnelle, l'incertitude ouvre la porte à l'incompréhension, voire à la suspicion³⁴. La pêche professionnelle n'étant plus possible, les pêcheurs voulaient maintenir leur activité en tant qu'activité de loisir. La pollution du fleuve, les réglementations qui ont suivi et la médiatisation de la crise PCB ont considérablement détérioré l'image de la qualité du milieu aquatique et des poissons d'eau douce ; car dans l'opinion publique « le poisson resterait l'indicateur « objectif » de la bonne qualité écologique du fleuve »³⁵. Par transposition, le poisson étant contaminé, le fleuve l'est tout autant. De plus, Noël Martin poursuit en montrant les difficultés rencontrées par les associations de pêche, « déjà les

³⁴ Armani Gilles, « Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 10 | Décembre 2011, mis en ligne le 18 décembre 2011

³⁵ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

permis de pêches ils ont chuté voilà. Après il est arrivé deux choses. La première c'est qu'on a pas mal râlé, il y a eu des analyses complémentaires qui ont été faites. Seul est interdit à la consommation un certain nombre de poissons qui vivent au fond de l'eau et qui mangent les sédiments. Les autres les brochets les sandres ça on peut les manger et les pêcher. De toute manière si vous mangez un brochet du Rhône par an c'est pas ça qui va vous faire mal. Donc ça c'était un côté, d'un autre côté les pêcheurs ne pêchent plus pour manger ».

Comme nous l'avons vu, la pêche le long du Rhône est très réglementée. Il existe donc des permis de pêche qui encadrent la pratique. Pour Noël Martin, la pêche sur le Rhône a semble-t-il était « dénaturée », mais face à ces réglementations, les pêcheurs essaient de maintenir leur activité de loisir autour des associations de pêche. « Vous achetez des truites chez le pisciculteur, vous les lâchez là dedans, le lendemain les gens viennent les pêcher. Sur le volet de l'alevinage, c'est fait pour que le pêcheur s'amuse le plus quoi. Parce que le pêcheur paye une carte, c'est pas donné, maintenant c'est 90euros. Faut qu'il s'y retrouve un peu quoi, qu'il s'amuse ». Les AAPPMA sont donc chargées de la gestion de la ressource piscicole et la protection du milieu aquatique. Par ailleurs elles encaissent aussi pour le compte de l'Etat les cotisations des pêcheurs. D'où l'enjeu majeur de maintenir une attractivité du milieu aquatique.

Les pêcheurs entretiennent un rapport particulier avec le fleuve, où se jouent « *un marquage social et une appropriation identitaire* »³⁶ fort. Noël Martin nous parle de son rapport à la pêche, « *les anguilles ont les protège parce que maintenant elles sont protégées. A l'époque des anguilles il y en avait plein, nous au mois de mai juin on pêchait des anguilles et ça on les bouffait, on pêchait les anguilles et on les mangeait sur place. Enfin c'était le piquenique mais on ne prenait rien, on prenait l'allumette et c'est tout, un peu de pastis. On pêchait les anguilles et on les mangeait* ». Ou encore Renaud Pialla qui raconte, « *Oui bon ça ça continue un peu mais, la pêche avec les PCB, on n'a plus le droit de pêcher, c'est catastrophique. Faut le rejeter on ne peut pas le manger. Quoi que moi je peux vous pêcher mes anguilles et j'ai toujours mangé mes anguilles, j'ai 80 ans et je ne suis pas mort* ». L'activité halieutique est vécue comme un espace temps hors normes qui permet de se libérer des contraintes sociales. Les pêcheurs se livrent à des « *digressions comportementales* »³⁷ à l'abri du contrôle social. Malgré l'interdiction de consommation de poisson, certains pêcheurs « *bravent* » le risque de contamination en le relativisant. Noël Martin raconte, « *quand on pêchait des ablettes ou du sandre ou des brochets, on ne les remettait pas dans l'eau. Mon père était plombier donc une famille modeste, quand j'étais gamin, le poisson c'était pour manger. Au moins une fois par semaine on mangeait du poisson du Rhône. Des anguilles, des aloses quand c'est la saison* ». La pêche était donc un complément alimentaire pour certaines familles du Rhône. « *La mémoire et la perte sont étroitement liées [...] la perte du Rhône c'est la perte de la possibilité de pêcher comme cela se faisait autrefois. Il y a des espèces qui se sont raréfiées. Les coins de pêche n'existent plus de façon stable* »³⁸. Ces digressions à la norme peuvent donc témoigner d'un attachement à une certaine histoire du fleuve et d'une volonté de marquer son identité de pêcheur du Rhône.

³⁶ Barthélémy Carole, « *Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 mai 2005

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

Perceptions et représentations sociales du risque

1. L'inondation, un risque visible et historique du fleuve

Le Rhône, « *fleuve Dieu, fleuve impétueux* » comme le décrit Hervé Marquis, agriculteur sur l'île de la Barthelasse, a marqué les populations qui le côtoyaient et vivaient à ses abords. De part ses crues aussi bien impressionnantes que récurrentes, le fleuve s'invitait avec force dans la vie de ses riverains. Les inondations fondent en grande partie les relations passionnelles qu'entretiennent les populations rhodaniennes avec le Rhône. Vivre auprès d'un si turbulent voisin, cela a ses conséquences, mais au cours de cette longue histoire, les populations se sont adaptées, ont modifié leurs habitats, leurs habitudes ainsi que leurs usages. Que s'est-il donc passé pour que ce fleuve capricieux soit mis à l'écart de la vie de ces habitants, pour que ces inondations autrefois supportées soient à présent jugées « insupportables » ? En 1840 et 1856, deux crues font d'énormes dégâts tout le long du bassin du Rhône, et sont référencées comme les deux plus fortes crues du XIX^{ème} siècle. Des villes comme Avignon, Arles et Tarascon sont particulièrement touchées. Le traumatisme est tel que Napoléon III entreprend des visites exceptionnelles dans les villages sinistrés. Ces visites de compassion seront également le moment d'application de certaines mesures. Les inondations ont un coût, aussi bien humain, que financier avec la perte des récoltes, des bétails mais aussi au niveau des remparts des villes qui sont endommagés. Si je fais là mention de ces épisodes historiques c'est parce qu'ils marquent un tournant dans la relation entre le fleuve et ses riverains, mais aussi au niveau de la gestion du risque inondation par les autorités politiques. Patrick Rigaud, historien et président de l'association *Les allèges du Rhône*, m'apprend qu'il y'a eu une rupture historique entre le Rhône et ses riverains, « *ces ruptures se sont établies essentiellement en 1840-1856, deux grosses inondations qui se sont produites, et qui sont jugées au milieu du XIX^{ème} siècle insupportables. La ville est envahie d'eau à ce moment là, et c'est jugé insupportable, c'est à ce moment là que l'on construit les quais, qu'on établit des protections dans la ville.* ». Cette rupture a donc mené les autorités politiques à entreprendre de grands travaux d'utilité publique comme la construction de digues insubmersibles ou encore des casiers Girardon tout le long du Rhône. Plus récemment, le Rhône s'est rappelé à ses riverains en 1993 en Camargue et en 2003, avec des inondations encore une fois catastrophiques. Là encore, afin de répondre à la demande publique d'une stratégie globale de prévention du risque inondation, les pouvoirs publics se sont manifestés et ont lancé en 2005 le Plan Rhône. Comment alors l'inondation que l'on peut considérer comme Claude Gilbert, comme étant un « *risque collectif* »³⁹ devient objet de l'action publique ? Et comment ces risques définis, traduits et gérés par les pouvoirs publiques sont-ils assimilés, compris par la société civile ?

Pour l'anthropologue Gérard Chabenat « *les aménagements ont provoqués une perte de repères pour comprendre l'activité du fleuve [...] la mémoire là encore sert d'appui pour justifier un tel scepticisme, voire une telle prudence, à l'encontre des discours qui se veulent toujours rassurants en ce qui concerne le contrôle du fleuve* »⁴⁰. En faisant parler les perceptions de l'inondation chez mes enquêté(e)s, j'essayerai de montrer en quoi les aménagements ont participé à la rupture du lien qui unissait les riverains au Rhône. Un lien qui imprégnait les modes de vie et les représentations sociales d'une population qui n'avait pas d'autre choix que de vivre au rythme du fleuve et de ses crues. Lorsqu'on parle du Rhône, les discours sont très souvent chargés d'affects et marqués par une dimension symbolique

³⁹ Gilbert Claude, Risques collectifs et situations de crise, *Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002.

⁴⁰ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

forte. Ils peuvent être passionnels et emprunts d'un romantisme certain, comme pour Bastien Massoteau, membre du collectif S.O.S Barthelasse, « *Tout le delta, ça m'a fasciné et puis moi j'ai toujours été fasciné par les bateaux. Pour moi le fleuve roi, c'est comme ça que l'appelait Clavel, c'est devenu ma passion* ». De même le fleuve et ses environs offrent pour ses riverains un paysage, qui dans un contexte environnemental de plus en plus menacé, porte en lui les symboles d'une aménité environnementale à préserver. C'est ainsi que Christophe Bayle, président de l'AAPPMA d'Orange, parle de sa relation avec le fleuve, « *Quand je me trouve au bord du Rhône, que je vois des sites magnifiques, vierges de tout, je vois de la Nature, des oiseaux, l'eau. Quand je me balade là bas, c'est merveilleux de se promener, de découvrir.* » Les bienfaits aussi bien que les méfaits du Rhône étaient autrefois perceptibles. Les crues pouvaient inonder les terres, entraînant ainsi la perte des récoltes, mais le limon déposé les fertilisait, ce qui laissait présager de meilleures récoltes. Le Rhône comme on me l'a présenté ne serait plus perçu qu'à travers ses nuisances par la majorité, « *ce que monsieur tout le monde peut être ne fait pas la relation. Mais le Rhône lui apporte quelque chose dans le sens où effectivement y'a des productions d'électricité qui sont dues au Rhône. [...] C'est plus les nuisances qui sont perçues, peut être qu'avant on percevait les nuisances mais aussi les bienfaits. Donc je pense que le Rhône n'est plus vécu comme un ami.* »

Au regard de ces représentations du fleuve, ses crues sont perçues paradoxalement à la fois comme une catastrophe pour les populations, mais aussi comme inhérentes un caractère spécifique du Rhône. Jean Dubois, apiculteur et président de l'Association de Défense de l'Environnement Beaucairois, rapporte « *C'est un compagnon de route, moi j'ai toujours vécu à côté du Rhône [...]. Il faisait partie de la vie, mais même actuellement dès que le Rhône est en crue, les gens se précipitent pour aller voir le spectacle sur les digues qui entourent Beaucaire* ». Il convient de montrer en quoi ces images idéalisées du fleuve s'associent avec un regard plus tragique de ce dernier, sans pour autant en retirer la charge passionnelle qu'il porte. Comme nous le décrit Hervé Marquis, agriculteur sur l'île de la Barthelasse, « *on a l'impression que le fleuve a englouti les maisons, qu'il y a eu un tremblement de terre. Quand vos yeux regardent dehors vous avez l'impression que les installations se sont enfoncées sous terre. Le Rhône est sale et boueux donc ça vous donne un effet de hauteur de terre et vous avez l'impression que les maisons se sont affaissées dans la terre, donc ça c'est assez impressionnant.* » Cette perception, des inondations qui laissent derrière elles un paysage aux allures chaotiques, est chargé d'une « *dichotomie symbolique* »⁴¹ entre l'ordre et le chaos, le propre et le sale.

Gérard Chabenat explique que les aménagements visant à offrir une protection face au risque d'inondation, ne sont pas perçus par les riverains comme une protection parfaite et infaillible. Et que bien au contraire, ces aménagements auraient causé une perte de repères, une rupture qui aurait coupé les riverains de leur relation avec le fleuve. Paradoxalement, « *ils souhaiteraient au contraire revoir le Rhône, malgré tous les inconvénients, ne serait-ce que pour voir la différence* »⁴². Ainsi pour certains riverains, le risque d'inondation tel qu'il est présenté, de manière très formel, ne correspondrait pas à leur vision du fleuve. Le risque est en quelque sorte relativisé, comme nous l'indique Dominique Julien, « *le fait de revenir au bord du fleuve et de se rendre compte que ce n'est pas qu'un monstre quoi, on peut aussi en profiter, il peut aussi nous apporter des bons moments.* » Le fait est que la caractérisation de la crue comme un problème de sécurité par les gestionnaires du fleuve, a conduit au développement d'un rapport technique au risque. Cette transformation du regard et de

⁴¹ Cloarec J., « *Le paysage 'catastrophe' : symboles et réalités* », *Ethnologie française*, vol.III, 1989, p299-303

⁴² Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996, p.57

l'attention portée aux inondations peut s'expliquer par « *une série de phénomènes complexes comme la perte d'usage de la rivière et son aménagement, l'urbanisation et l'évolution des caractéristiques sociales des populations du bassin versant, le développement de la société assurantielle* »⁴³. Mais il semble aussi qu'il existe un rapport différencié à l'inondation, comme si l'inondation était en quelque sorte un marqueur social d'une identité fluviale, ce serait lors d'une inondation que l'on reconnaîtrait les « vrais » habitants du Rhône. On les reconnaîtrait à leurs capacités à gérer une situation de risque.

2. Les risques non visibles du fleuve

En dehors du risque inondation, l'histoire environnementale du Rhône a été marquée par différents événements qui ont introduit un autre paramètre à prendre en considération dans les politiques à mener dans la gestion du risque sur le fleuve. En effet, la multiplication des crises écologiques et sanitaires à la fin du XXe siècle a conduit les riverains du Rhône à repenser leur rapport avec leur environnement. Les pollutions portent en elles les valeurs symptomatiques de l'homme contemporain où l'ordre politique établi et les enjeux économiques, pèsent lourdement sur son environnement et donc sur les activités fluviales. Comme nous l'indique Noël Martin, président de l'AAPPMA d'Aramon, « *Je reconnais que c'est un mal nécessaire pour le progrès, pour l'évolution, pour l'économie. Mais derrière ça, ce qui était caché, c'est qu'on n'avait pas le souci de l'environnement. On n'a pas respecté le Rhône et si le Rhône est pollué c'est notre faute à nous* ». En partant de ce postulat, les pollutions sont des « *vecteurs d'analyse de la société et révèlent des préoccupations liées aux rapports de l'homme à la nature* »⁴⁴. J'essaierai de voir au regard des perceptions et des représentations sociales des riverains, en quoi les pollutions, quelque soient leurs origines (industrielles, agricoles, naturelles), ont pu transformer leurs relations au fleuve, et comment cela a permis de repenser d'une façon plus large le rapport de l'homme à son environnement.

Dans l'histoire récente du Rhône, l'événement le plus notable a été celui de la crise des polychlorobiphényles (PCB) qui a profondément marqué l'opinion publique mais aussi les réglementations et les pratiques sur le fleuve. Comme l'indique ce témoignage de Bastien Massoteau, qui habite sur une péniche au bord de l'île de la Barthelasse, « *il y'a une autre pollution qui est horrible, c'est les PCB et ça dans les années 80 on l'a vécu très fort. Ils se sont rendu compte de la catastrophe à la fin des années 80* ». La crise PCB témoigne d'une certaine manière d'une historicité des liens qu'ont pu entretenir les sociétés humaines avec leur milieu. Elle concentre et symbolise en elle les critiques faites à une certaine exploitation de la nature et du fleuve. Comme l'indique Jean Dubois, « *On s'aperçoit que le fleuve est pollué en hydrocarbures. Les hydrocarbures c'est une grande famille, et ça c'est lié directement aux exploitations d'usines dans les couloirs de la chimie quoi. Où pendant très longtemps on a déversé sans gêne dans le fleuve, c'était l'égout* ». Le Rhône garde encore aujourd'hui cette image d'un fleuve qui a été sali, qui se comprend à travers son histoire et la fonction qu'il représentait pour ses populations. Comme le décrit Bastien Massoteau, « *à force d'artificialiser et de monter les digues, c'est-à-dire de transformer le Rhône en un tuyau, bah c'est un égout quoi* », les aménagements du fleuve sont ciblés comme étant responsables de la pollution. De même « *les industries ne sont pas citées comme étant les seules responsables de la pollution. Le fleuve était « le tout-à-l'égout » des riverains parfois plus que cela même, la décharge* »⁴⁵. En effet, le fleuve grâce à la force de son courant

⁴³ Duchêne François, Morel-Journel Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004, p.27

⁴⁴ Armani Gilles, « *Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

⁴⁵ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996, p.21

« évacuait » les déchets rejetés par les hommes, puis par les usines. Anne Boutonnet, présidente de l'ADECAR, nous dit : « *Avant y'avait pas de plastique, y'avait pas de phosphate, on rejette des tas de choses dans l'eau, y'avait moins de médicaments qui étaient rejetés dans les rivières. Donc les déchets avant les trente glorieuses étaient beaucoup plus " sains " et moins importants donc le Rhône pouvait les absorber. Sauf qu'aujourd'hui on est beaucoup plus nombreux et avec des déchets plus toxiques, le Rhône il peut plus* ». A travers ce témoignage, la pollution du fleuve renvoie les riverains à une prise de conscience de la transformation des modes de production de nos sociétés contemporaines, ainsi qu'à une prise de conscience des impacts anthropiques de l'homme sur son environnement.

Pour ce qui est du PCB, il constitue un élément qui touche à la symbolique même de l'eau, celle d'un élément purificateur et source de vie. La limpidité de l'eau pouvant tromper les usagers ce qui alimente une crainte de l'imperceptible. La perception d'une eau pure alors qu'elle est souillée renverse ainsi son caractère symbolique, « *L'eau claire est une tentation constante pour le symbolisme facile de la pureté. Chaque homme trouve sans guide, sans convention sociale, cette image naturelle* »⁴⁶. La pollution invisible de l'eau, son imperceptibilité, renforce un sentiment d'incertitude face au risque. En effet, la pollution est souvent perçue à travers le domaine du sensoriel car elle est « visible » et touche à la faune, à la flore et au corps. « *Le risque porte ici sur une réalité du sensible* »⁴⁷, comme en témoigne Bastien Massoteau qui habite sur une péniche sur l'île de la Barthelasse, « *Le problème c'est avec la pollution visible et la pollution invisible. Et ça ça fait mal parce que nous on habite quand même dessus donc on s'est rendu compte très récemment qu'il n'y avait pas de doses inoffensives, donc on se dit que si ça se trouve nous on est déjà contaminé* ». De même, Amélie Ruin, lors d'une sortie en aviron rapporte, « *j'ai fait une infection pulmonaire à la suite d'une de mes chutes dans le Rhône [...] Donc je n'ai pas de preuves scientifiques, je ne sais pas si c'est lié aux PCB ou à la pollution, toujours est-il que c'est directement lié à ma chute dans le Rhône* ». Ainsi, l'invisibilité de la pollution et le manque d'information renforcent ce sentiment d'incertitude qui laisse place à l'imaginaire et à l'interprétation. « *Dans ce processus d'interprétation du réel, les anomalies observables servent de point d'appui pour élaborer un discours cohérent* »⁴⁸. Il y a mise à contribution de l'imaginaire, qui constitue une sorte de réservoir de référence issu des capacités mnémoniques spécifiques à l'individu, où l'on vient puiser des outils réflexifs afin de construire une réponse logique à nos incertitudes.

Bien qu'aujourd'hui le fleuve semble moins pollué que par le passé, comme en atteste Stéphane Body, « *une chose est sûre, c'est que le Rhône est beaucoup plus propre, ça c'est clair depuis qu'ils ont pris conscience de ça. Y'a quand même de grandes choses qui ont été faites quoi* ». Le Rhône traîne encore derrière lui sa longue histoire environnementale qui a été marquée à la fin du XXe siècle par des crises environnementales et sanitaires, et par des réglementations strictes. Ce qui a profondément marqué l'imaginaire des populations riveraines du fleuve ainsi que leur approche du fleuve, comme le prouve Jean Paul Masse, « *les gens hésitent aujourd'hui à se baigner dans le Rhône, les gens n'ont plus même la possibilité de pêcher le poisson du Rhône à cause d'intoxication par les PCB* ». Ainsi les multiples entreprises de rationalisation et de domestication technique du fleuve ont conduit à transformer en partie les représentations et les pratiques des riverains du Rhône. Au regard

⁴⁶ Bachelard Gaston, *L'eau et les rêves: essai sur l'imagination de la matière*, José Corti, 1941

⁴⁷ Roux Jacques, *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002

⁴⁸ Armani Gilles, « *Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

des bouleversements qu'a entre autre suscité la crise PCB au sein des populations rhodaniennes et dans leur imaginaire collectif, on assiste à une remise en question des multiples projets de transformation du fleuve qui émanent des domaines scientifiques et techniques qui prévalaient jusque là. Il convient donc de penser le Rhône comme un « *objet de nature imposant sa propre temporalité et imprimant son cours dans l'espace* »⁴⁹, marquant symboliquement les limites des tentatives de maîtrise de l'homme sur son environnement.

3. Habiter au côté du Rhône, vivre avec ses risques

A travers les différents risques exposés plus haut, se pose alors la question de l'habiter, comment est ce que les populations occupent un espace qui est sensible aux aléas du fleuve, et comment vivent-elles à ses côtés ? L'espace habité porte en lui une valeur symbolique forte qui renvoie à des notions d'appartenance à un territoire, à un patrimoine, à une identité et à un héritage transmit et à transmettre. Ainsi, « *à travers ce qui est fait du sol, c'est l'habitabilité du lieu qui est en jeu. Mais encore au-delà, c'est l'identité du collectif des habitants : être d'un endroit (...) c'est une question pratique de jouissance résidentielle, par rapport aux lieux, au sol, à l'air* »⁵⁰. Les sciences sociales se sont penchées dans les années 1960 à la notion d'habiter, Henri Lefebvre aborde ainsi la question des populations habitantes et expose les attentes de ces derniers comme tel « *ils veulent un espace souple, appropriable, aussi bien à l'échelle de la vie privée qu'à celle de la vie publique, de l'agglomération et du paysage* ». Cela démarque donc en science sociale, d'un rapport à l'habitat qui dépasse son simple caractère fonctionnel, il s'agit à présent de saisir la « *philosophie pratique de l'habiter* ». En effet, l'habiter devient un objet qui implique des dimensions spatio-temporelles, mais également sociales et idéologiques. « *L'habiter devient alors la spatialité typique des acteurs. Il se caractérise par une forte interactivité entre ceux-ci et l'espace dans lequel il évolue* ».⁵¹ Comme me l'a fait remarqué Bastien Massoteau, membre du collectif S.O.S Barthelasse « *Moi en tant qu'habitant de l'île et surtout en tant qu'habitant du fleuve, le Rhône je le connais par cœur j'habite tous les jours dessus, tous les jours je vois ce qu'il se passe, comme tous les gens qui habitent sur l'eau. Donc déjà j'ai conscience de sa force et surtout de son utilité environnementale. Moi je vois tous les animaux qui y sont, comme les chasseurs. Voilà j'habite avec eux.* » J'ai recueilli ce témoignage au domicile de Bastien Massoteau, qui habite sur une péniche sur l'île de la Barthelasse, et comme nous le montre ce témoignage, le fait d'habiter ne se limite pas à un simple bien être intérieur, il s'externalise spatialement.

Ainsi, « *les ménages prennent en compte les aménités de l'environnement proche, qu'ils intègrent dans leur appréciation de l'habitabilité des lieux* »⁵². Seulement, avec la diminution de la fréquence des inondations, l'habitat périurbain est apparu comme un espace de détente et de loisir, où viennent s'installer des populations venus de la ville. Amélie Ruin, chargée de mission prospective infrastructure et territoire au Conseil départemental de Vaucluse, nous traduit cette différence de représentation entre citadins et îliens, « *les avignonnais ont tendance à voir la Barthelasse comme leur parc urbain, les îliens, ils ne le voient pas du tout comme un parc urbain mais comme un quartier* ». Ces populations, qui se distinguent par l'acquisition de maisons saisonnières, sont souvent assimilées comme appartenant aux couches sociales supérieures. « *A travers la dégradation des pavillons périurbains,*

⁴⁹ Armani Gilles, « *Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 10 | Décembre 2011

⁵⁰ Roux Jacques, Risques collectifs et situations de crise, *Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002

⁵¹ Lévy Jacques et Lussault Michel (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003, p.441

⁵² Morel-Brochet Annabelle et Ortat Nathalie (dir), *Habitat et Sociétés, La fabrique des modes d'habiter, homme lieux et milieux de vie*, L'Harmattan, Paris, 2012, p.10

l'inondation affecte le signe d'appartenance des habitants à la couche sociale supérieure »⁵³, dans mon cas précis, la plupart de mes enquêtés se sont installés à proximité du Rhône bien avant leur retraite. Leur installation près du fleuve ne s'était pas faite dans une logique d'installation saisonnière, mais relevait plus d'un choix de vie. Il convient donc de faire le point quant à l'installation des populations en zone inondable, mais aussi sur le rapport qu'entretiennent les populations vis-à-vis de la perte de leurs biens.

Je commencerai donc par parler de l'angoisse que peut susciter le fait d'habiter à proximité du Rhône. Denise Jodelet aborde les notions de peur qui caractérisent nos sociétés du risque (Beck 1986). Elle dit qu'« *en situation d'insécurité, et quand le savoir scientifique ne fournit pas de réponses rassurantes ou s'avère porteur d'incertitudes ou de menaces, comme c'est le cas pour les risques environnementaux, on mobilise toutes les ressources interprétatives offertes par les systèmes de représentation et de croyance ou les imaginaires sociaux* »⁵⁴. Selon Amélie Ruin, « *je m'aperçois qu'on a quand même une culture de la peur. C'est justement parce qu'on développe un discours de la peur, peur de l'autre, peur de son environnement* ». D'après les propos que j'ai recueillis, il existe un rapport différencié à la catastrophe. D'une part elle peut être traumatisante comme nous l'explique Renaud Pialla, Président du collectif des riverains du Rhône, « *A Caderousse ça été dramatique, y'a eu 2002 et 2003, c'est-à-dire que les gens ont quitté leur maison et ont été habiter dans des mobil home des mois pendant qu'on restaure leur maison. Et quand elles ont été restaurées, celle de 2003 est arrivée. je peux vous dire qu'il y'a des gens qui sont partis en dépression* ». D'autre part elle peut être angoissante comme Hervé Marquis l'énonce ici, « *la peur de l'eau non on ne l'a pas, mais une certaine angoisse quand il y'a de grosses inondations comme en 2003 [...] L'angoisse de l'eau, de la perte. L'angoisse et la peur sont toujours liées à ce qui va résulter de l'inondation* ». Pour cet agriculteur habitué aux inondations, l'angoisse émane plus de la menace qui pèse sur son activité professionnelle, en effet les récoltes d'une saison pouvant être détruites par une crue.

Que l'on soit habitué aux inondations, ce n'est donc pas tant le fleuve qui est anxiogène, mais l'idée de la perte matérielle qu'engendrent les inondations qui l'est. Comme Jean-Paul Masse, président de la Levado, nous l'indique, « *On ne se sentait pas en péril, mais bon on se sent matériellement menacé, parce qu'on se dit qu'on va perdre des biens* ». Ainsi les populations qui victimes de l'inondation subissent un traumatisme qui les touchent psychologiquement, où les biens perdus ne sont pas que de simples objets, « *les objets du quotidien, même produits en série, sont tout autre chose que des biens de valeur marchande. Ils apparaissent comme des lieux de projet, de mémoire et d'amour* »⁵⁵. L'inondation est donc vécue non pas nécessairement comme une menace pour le corps, mais se traduit par une angoisse de la perte de biens. En me basant sur l'exemple des riverains sur l'île de la Barthelasse, c'est un rapport différencié à la peur qui opère. D'une part nous retrouvons les îliens qui vivent l'inondation dans une angoisse de perte purement matériel, d'autre part les « néoîliens » vivent l'inondation comme un événement traumatisant. Ces derniers semblent plus sensibles à la peur, plus désorientés et donc plus vulnérables. Les îliens quant à eux sont plus organisés comme l'indique Hervé Marquis, « *nous on a une organisation, on peut dire comme de guerre* ». Ce qui distingue en quelque sorte l'îlien du néoîlien, c'est la capacité à faire face, à gérer la peur qui joue ici un facteur de distinction sociale.

⁵³ Langumier Julien, *Habitat et Sociétés, La fabrique des modes d'habiter, homme lieux et milieux de vie*, L'Harmattan, Paris, 2012

⁵⁴ Jodelet Denise, *Dynamiques sociales et formes de la peur*, Nouvelle revue de psychosociologie, 2011/2 n° 12

⁵⁵ Langumier Julien, *Habitat et Sociétés, La fabrique des modes d'habiter, homme lieux et milieux de vie*, L'Harmattan, Paris, 2012

Une fois l'émotion de la catastrophe retombée, les victimes cherchent des responsables, et le Rhône en fait rarement partie d'après les discours que j'ai pu recueillir, comme nous l'indique Stéphane Body, responsable de la base nautique de Beaucaire, « *En France on se décharge sur tout, on est plus responsable de rien, donc on se dit c'est à cause de qui. Moi j'étais inondé complet, enfin voilà. Mais bon après quand t'habites près du Rhône on est lié à ça donc tu l'assumes et voilà quoi.* » Ou encore Jean-Paul Masse « *Quand y'a un aléa qui se manifeste comme l'aléa inondation, on recherche les coupables, on se dit que ce n'est pas possible, on nous avait prévu des digues, les assurances vont rembourser, mais on ne se pose pas la question à un moment donné si on a aménagé nos maison en conséquence* ». Le Rhône fait donc partie d'une nature qui impose ses contraintes sur son territoire et ses populations. Les personnes que j'ai pu enquêter perçoivent l'aléa inondation comme quelque chose d'inévitable. Comme nous le fait remarquer Jean Dubois, « *ce n'est pas propre au Rhône d'ailleurs, ce sont les aménagements de l'homme depuis 30-40 ans qui ont été fait sans tenir compte du risque inondation. Et puis qui ont un coût pour les populations. Maintenant on en tient compte mais on a mis un certain moment avant d'en tenir compte, on en tient compte parce que les assurances en ont marre de rembourser. Il y'a eu des constructions qui ont été faites en dépit du bon sens. Des lieux où elles n'auraient jamais dû y être autorisées* ». Le problème viendrait donc de l'autorisation de construire en zone inondable, ce qui témoigne donc d'une incohérence des politiques publiques dans la gestion du territoire, mais aussi des pressions de promoteurs immobiliers comme en témoigne Jean Dubois, qui s'est investi dans la vie politique de Beaucaire, « *les élus ont ces pressions et les services de l'Etat ont du mal à résister, ils ont des pressions des aménageurs qui veulent faire du fric quoi. Ça peut être des lotissements, des créations de collèges, de lycées, en zone inondable, voilà, y'a des enjeux privés qui ne tiennent pas compte des réalités de la nature qu'on ne maîtrise pas trop. Faut pas s'imaginer que l'homme peut tout maîtriser* ». Les inondations apparaissent comme une externalité négative et peuvent être considérées à travers une logique marchande pour le développement économique d'un territoire. Les élus locaux inscrits dans une logique de valorisation de leur territoire, doivent composer avec l'aléa du risque inondation et les réglementations des services de l'Etat. « *Dans cette logique, contraindre totalement les usages d'un espace par le biais de la réglementation (PPRI) ne peut être acceptable si cela met en péril le développement du territoire* »⁵⁶.

Il en va de même pour les habitants qui vivent à proximité du fleuve, « *la victime des inondations est celle qui voit ses biens détruits, mais en l'absence d'inondation, c'est aussi celle qui voit sa parcelle devenir inconstructible suite à un renforcement de la réglementation* »⁵⁷. C'est donc dans cette ambiguïté que se pose la question du vivre avec, et de l'acceptabilité de l'aléa naturel. Comme le remarque Jean Dubois, « *ça effectivement ça impacte beaucoup la ville de Beaucaire, y a un Plan de Prévention de Risque d'Inondation qui est assez drastique. Pas que sur Beaucaire, sur toutes les communes aux alentours, qui gêne parfois le développement des communes. Ça c'est une contrainte forte, mais bon on ne peut pas tout faire, la nature impose ses contraintes, il faut en tenir compte. Mais c'est vrai que c'est une forte contrainte pour le territoire, ici la contrainte c'est l'inondation* ». L'inondation est perçue comme un aléa naturel du fleuve, les dégâts qu'elle engendre permet aux habitants de pointer les lacunes d'un modèle de gestion du territoire. Mais les mesures prises par les services de l'Etat au regard de l'aléa du risque, peut restreindre l'accès au fleuve

⁵⁶ Richard-Ferroudji Audrey, Dupont Nadia, Durand Séverine et Grelot Frédéric, « *Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements* », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14 Numéro 2 | septembre 2014

⁵⁷ *Ibid.*

pour les usagers. Amélie Ruin, chargée de mission prospective infrastructure et territoire, au Conseil départemental de Vaucluse énonce, « *je préfère l'approche du risque inondation qui est plus une part de culture du risque, c'est-à-dire qu'on apprivoise ce risque. On reconnaît qu'il est là et on apprend à vivre avec certaines précautions. Y a une sorte de respect à l'égard du phénomène naturel qui fait que c'est comme ça* ». Cette approche de l'aléa rompt donc avec une tradition gestionnaire qui préconisait une maîtrise proprement technique du flux d'eau. Je verrai donc quelles sont les logiques adoptées et les dispositifs mis en œuvre par les services de l'Etat pour répondre à l'aléa du risque, et comment la population les perçoit et se les approprie ou non.

La prise en charge publique des risques environnementaux

1. La sécurité des riverains, un enjeu public et controversé

A partir de la seconde moitié du XXe siècle, la multiplication des crises environnementales, écologiques et sanitaires sur le Rhône, associée à une mise en place d'un ensemble de dispositifs, de services et de politiques publiques des risques, ont contribué à la construction de ce que l'on peut appeler avec Ulrich Beck une « société du risque ». En effet, comme nous le dit Jean Paul Masse « *on est quand même aujourd'hui globalement dans une société sécuritariste, où on veut se protéger de tout. Aujourd'hui on se protège du plomb, de l'amiante, on a nos détecteurs de fumée depuis peu, on est limité. On nous empêche de prendre des risques, on fait tout pour ne pas avoir de risques* ». Cette société du risque se caractérise, comme nous l'avons vu plus haut, par une « *montée en puissance, dans la société, d'un ensemble de peurs, de craintes, d'angoisses, amplifiées par le relais médiatiques* »⁵⁸. Loin de moi l'idée de dire qu'elle est intentionnelle ; mais cette généralisation de la peur et d'une situation de risque caractéristique d'une société inscrite dans une *seconde modernité*⁵⁹, poussent la société civile à un certain retour réflexif sur les risques qui les entourent. Comme en témoigne Amélie Ruin, « *je pense qu'il faudrait plutôt avoir un discours de connaissance du risque, une connaissance de la maladie, de la possibilité de la maladie. Mais toujours associée à qu'est ce qu'on peut faire pour le limiter le réduire, voir le supprimer [...] Le risque zéro n'existe pas, donc je pense que plus on vit dans la peur et moins on fait de choses, moi je pense que y'a vraiment un risque avec ce discours santé-environnement c'est qu'on accentue encore ce discours de peur qui est encore très prégnant partout* ». Ainsi, les riverains autour du Rhône reconstruisent un rapport à leur environnement, en effectuant une relecture réflexive des risques auxquels ils sont confrontés.

Je voudrai tout d'abord m'appuyer sur l'exemple du projet ERIDAN qui à mon sens traduit bien l'incertitude qui entoure un projet d'envergure autour du Rhône et qui inquiète les riverains. Il s'agit d'un projet d'acheminement de gaz naturel via un canal de 220km, et qui longe le Rhône ainsi que plusieurs communes de la Drôme aux Bouches-du-Rhône. Renaud Pialla donne son avis, « *Eridan c'est un tube d'1m20 de diamètre, enterré à seulement 1m. Bon disons qu'une crue du Rhône peut enchaîner, une rupture du tube, ce tube peut enchaîner le non refroidissement de la centrale, et c'est la totale pour la Vallée du Rhône. C'est certain. Alors déjà y'a un premier risque de pollution, on peut bien dire ce qu'on voudra, c'est une pollution assurée tout au moins le temps de l'installation. Une crue du Rhône peut empêcher l'intervention pour les secours si y'a un problème sur le gazoduc. Donc si vous mettez, crues, nucléaire, et gaz est ce que ça fait un bon mélange ? A ce moment là ça va être*

⁵⁸ Roux Jacques, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p.144

⁵⁹ Beck Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par Bernardi Laure. Paris, Aubier, 2001, 521 p.

l'enchaînement automatique et les combinaisons sont multiples. Alors selon le porteur de projet c'est du délire, tout est prévu, tout va bien ». Ce témoignage reflète bien l'inquiétude qui entoure un projet d'aménagement autour du Rhône. De nouveaux travaux portent sur l'étude des catastrophes que l'on appelle « Natech ». L'exemple récent de l'accident nucléaire de Fukushima en 2011, renforce ce contexte d'incertitude et témoigne des impacts que peuvent avoir des catastrophes naturelles qui entraînent des catastrophes en série.

A travers la gestion du risque autour du Rhône, je m'appuierai sur un second exemple sur l'île de la Barthelasse où se jouent des enjeux de sécurité des populations et qui pose la question des inégalités sociales face au risque. En effet, sur cette île où est implantée une forte activité agricole, j'ai pu approcher deux rapports face au risque inondation qui fait naître des tensions entre îliens qui mobilisent différentes logiques de prise en compte du risque. D'une part l'inondation est vue comme une menace pour l'activité agricole et pour la vie des îliens, comme en témoigne Hervé Marquis, agriculteur sur l'île, « *il y a eu un pari de fait puisque il y avait plus d'inondations on pensait que ça ne reviendrait plus. Quand pendant 20 ans vous n'avez plus d'inondations vous vous dites que c'est bon il n'y en aura plus. Ça a modifié au niveau économique et la prospérité de l'île, puisque venant se greffer dans les années 70 et tout ça, on peut dire plus ou moins que c'est rentré dans le cadre des assurances. C'est-à-dire quand les agriculteurs avaient des calamités agricoles, on a dit qu'il faudrait que les assurances prennent en compte les récoltes qui sont dans les bâtiments agricoles, si vous avez des inondations sur des récoltes en cours, elles sont perdues. Donc il peu y avoir des aides de l'Etat mais l'Etat n'a aucun devoir de payer les agriculteurs. [...] Nous on considère qu'il y'a une injustice puisque nous payons nos impôts à Avignon et qu'à ce titre là on n'a pas de dégrèvement d'impôt en étant installé dans une zone inondable ».*

Ainsi le syndicat des digues sur l'île de la Barthelasse appelle à un rehaussement des digues afin de garantir la sécurité des îliens ainsi que la prospérité des activités agricoles qui se sont adaptées et transformées après la modification du régime de crue induit par les aménagements du fleuve. Renaud Pialla atteste, « *ce sont aussi les politiques qui ont eu lieu ces 40 dernières années qui ont fait que quand y'a crue, elle est beaucoup plus dévastatrice »*, de plus les politiques de déboisement ont aussi amplifié la force du fleuve car la ripisylve constituait un « frein » naturel. D'autre part, le rehaussement des digues implique des mesures de déboisement des bords de l'île, ce qui selon Bastien Massoteau est incohérent avec les politiques environnementales menées jusque là, « *tout ce que fait le GRAIE, tout ce qui est sorti des ZABR, on se rend compte que l'objectif numéro un c'est de lutter contre l'artificialisation des berges, et la destruction de la continuité écologique, et eux ce qu'ils veulent c'est tout le contraire. [...] Donc contre la mairie il y a une espèce d'animosité, y a ce projet de rehaussement des digues sur lequel s'est attelé le syndicat des digues depuis 1995 qui est ressorti et donc qui a essayé de passer dans le Plan Rhône. [...] Donc on explique tout ça. Ces 10cm ça va accumuler toute cette eau en aval ça veut dire qu'elle aura un impact sur tout ce qui est en aval, et ça depuis le premier Plan Rhône, c'est niet. Tout centimètre doit être compensé ».*

On voit à travers cet exemple l'ambiguïté à laquelle se trouvent confrontés les services publics dans leur mission de gestion de l'aléa inondation sur l'île de la Barthelasse. Ils doivent composer entre deux logiques, d'une part la sécurisation des populations et des activités économiques du territoire et d'autre part la préservation d'un patrimoine écologique et d'une aménité environnementale qui fait sens auprès des riverains. Amélie Ruin, chargée de mission prospective, infrastructure et territoire, au Conseil départemental de Vaucluse, témoigne « *les inondations sont beaucoup plus fortes pour ceux qui sont sur la Barthelasse. Les agriculteurs*

sont extrêmement véhéments par rapport à cette problématique des inondations. [...] Y a un programme sur le Plan Rhône qui porte sur la vulnérabilité des exploitations agricoles. Et il s'avère que le Vaucluse a beaucoup mobilisé ce programme là, qui consiste d'une part à faire un diagnostic avec l'appui de la chambre d'agriculture, et à l'issue de ce diagnostic, mettre en place les mesures qui pouvaient réduire la vulnérabilité. Donc l'idée n'est pas de limiter l'aléa, c'est-à-dire faire des digues ou différents travaux pour limiter l'aléa, essayer de prendre le point de vue des agriculteurs et dire comment je rends mon exploitation moins fragile et moins sensible aux inondations qui vont de toute façon avoir lieu.».

De plus, selon Anne Boutonnet « on n'a plus le droit de construire en zone inondable quoi que ce soit. Qu'on n'autorise plus de construction comme ça a été fait, ça me paraît souhaitable et une bonne chose. Mais quand elles sont là. Il faut quand même autoriser que les gens puissent se mettre en sécurité. Donc que la loi permette la mise en sécurité des gens qui le souhaitent. Dans le cadre du Plan Rhône, les agriculteurs on leur finance partiellement leur mise en sécurité et au citoyen on leur interdit. Par exemple ici, moi je ne demandais pas grand-chose, je demandais non pas une mise en sécurité, non pas de mon logement parce qu'il l'est, mais comme je vous l'ai dit aujourd'hui on est plus fragile aujourd'hui on a des voitures elles sont aussi inondables. Les gens aujourd'hui ils ont le droit d'avoir une autorisation mais on ne les aide pas. Il faudrait peut être faire un geste pour les aider comme on a fait pour les agriculteurs ».

La sécurité des riverains du Rhône suscite des questions en rapport aux inégalités sociales. En effet, ces deux exemples montrent bien en quoi la gestion, parfois incohérente, du risque par les services publics peut faire naître des tensions et un sentiment d'injustice. Amélie Ruin donne son avis quant à cette question « *Moi je crois beaucoup à l'initiative, c'est-à-dire qu'on a développé quand même une logique d'assistanat, pas que sur le Rhône, on attend beaucoup des pouvoirs publics* ». En effet l'émergence de nouveaux risques potentiels, conduit à renforcer chez les populations un besoin de plus en plus prégnant de sécurité. L'Etat est ainsi investi d'une mission, car il est le garant légitime de la protection des populations et de la sauvegarde des territoires. C'est donc au regard de la sécurité de ses populations et de l'efficacité des dispositifs de prévention et de protection que l'Etat puise sa légitimité. Ainsi « *continuer à avoir confiance dans les gouvernants, c'est leur accorder le crédit de pouvoir assurer un niveau toujours plus exigeant de protection face aux crises et aux dangers possibles* »⁶⁰. Christophe Bayle fait état de la question des pollutions et de l'assainissement des eaux par les stations d'épuration qui se sont imposées aux villes et industries au bord du Rhône dans les années 1980, « *non ça s'est amélioré, et c'est pour ça que je fais confiance aux services de l'Etat, mais je pense que quand même ça a dû s'améliorer, mais je ne peux pas faire de constat, j'espère que les services de l'Etat ont fait le nécessaire pour vérifier que les entreprises ont bien les stations d'épuration* ». L'enjeu est donc de maintenir la confiance de la société en la force protectrice de l'Etat. Il s'agira ensuite, au vu des risques qui entourent le Rhône, de questionner la diffusion de l'information et sa réception par les riverains.

2. L'information des riverains face au risque du Rhône

J'exposerai ici les logiques de mise en information des populations par les gestionnaires du fleuve. En effet, l'article 4 de la loi du 22 juillet 1987 (abrogée en 2000) stipule que « *les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit*

⁶⁰ Roux Jacques, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p.145

s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles ». ⁶¹ Au cours des dernières décennies, les réglementations sur la question du risque ont accordé une attention particulière à l'information des populations. Ce qui a permis d'infléchir, aussi bien au niveau nationale qu'europpéen, sur les politiques publiques de gestion du risque sur le territoire. « *La publication donnée à des accidents réels est donc une étape essentielle du processus qui constitue le risque comme problème public* ». ⁶² Au cours de ce processus d'information, interviennent différents acteurs (experts, journalistes, militants associatifs...) qui jouent un rôle essentiel dans l'accréditation d'un risque au rang de problème à gérer par les pouvoirs publics. Il s'agit donc de voir comment est produite et diffusée l'information. A travers l'appréciation que se font les riverains du fleuve, j'essayerai de démontrer en quoi les outils et dispositifs préventifs d'alerte sont saisis avec plus ou moins de réussite. Je montrerai en quoi il existe un rapport différencié à l'information, qui semble indiquer des incohérences entre l'information diffusée et les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics ; mais aussi en quoi ces incohérences suscitent chez les riverains de l'incompréhension, voir de la suspicion.

La gestion d'un problème environnemental et sanitaire comme la pollution aux PCB est rythmée par les temps de la controverse - de son émergence à sa stabilisation - et est comprise au regard de sa localité. Elle s'appréhende par la mise en place de normes et de plans d'action dans une situation de crise et d'urgence. « *L'émergence du risque collectif dans sa collectivité, c'est le passage d'une existence pré-individualisée du risque, ignorée du public à une expression publique des affects, pointée dans les journaux, présente dans les conversations, discutée dans le débat public* ». ⁶³ La crise des PCB a permis de montrer un certain nombre de disfonctionnements, de travers et d'incohérences dans la gestion des risques environnementaux et sanitaires. En effet, une fois que les positions des différentes parties prenantes se sont cristallisées et que les tensions se sont stabilisées, la controverse des PCB est retombée dans une situation moins visible et plus discrète. Comme l'explique Jean Dubois qui constate à travers l'ADEB le caractère cyclique des crises environnementales qui reviennent souvent dans le débat et qui finissent par retomber dans le silence, « *Oh c'est épisodique, si y a un peu de bruit dans les médias autour des PCB on va en parler un peu mais ça va vite retomber* ». Lors d'une crise, les pouvoirs publics prennent des mesures préventives et mettent en place des mesures plus drastiques sur le contrôle et le traitement des micropolluants. Cela induit à croire qu'un problème est résolu. Or ces considérations prématurées induisent une mise à l'écart de l'affaire qui retombe dans le silence. Jean-Paul Masse s'interroge « *je ne sais pas si les mesures ont été concrètement prises pour limiter cette pollution* ». Face à un manque de transparence des autorités dans leurs décisions, où les enjeux politiques et économiques semblent primer sur la santé des populations, certains riverains entrent dans une logique de suspicion. Noël Martin raconte, « *à Aramon il y'a deux usines qui jetaient leurs cochonneries direct dans le Rhône. Sanofi, l'usine de produits pharmaceutiques, et Expensia qui en est une autre. C'est les hôpitaux qui balançaient des trucs dans les poubelles quoi, toute la médecine nucléaire. Ça c'était chargé en radioactivité, il y a de la radioactivité un peu partout, mais ça on n'en parle pas trop* ».

Quelle que soit l'origine du risque autour du Rhône (inondation, pollution...), le contexte d'incertitude tend à favoriser une demande sociale et sécuritaire de plus en plus prégnante dans le débat public. En effet face aux risques qui ne sont pas toujours bien saisis et où les protections publiques sont parfois limitées, les mesures prises sont parfois jugées

⁶¹ www.legifrance.gouv.fr

⁶² Roux Jacques, Risques collectifs et situations de crise, *Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002

⁶³ *Ibid.*

disproportionnées. D'après Patrick Rigaud « *il y a eu une sensibilisation assez considérable, c'est pour ça que les pouvoirs publics se sont mobilisés assez fortement, et c'est pour ça qu'ils ont pris des précautions, qu'il y a eu un programme. Ils font même du zèle parce que quand y'a une crue y'a pas très longtemps, ils avaient mis des batardeaux partout, ils fermaient tout. Enfin y'avait une crue qui n'avait pas atteint les quais, mais ils avaient fermé tous les accès aux quais, on ne pouvait plus passer, alors c'était vraiment embêtant. C'est un peu excessif, ça excède un peu les réalités un certain moment, on s'est dit faut prendre des précautions* ». Il y a alors une incompréhension quant à la réception de l'information sur un risque et les mesures qui sont prises par les pouvoirs publics pour y faire face. Il en va de même concernant le temps long, 25 ans, qu'ont mis les autorités et les experts scientifiques avant de se rendre compte que le PCB était une matière toxique, et interdire la vente et la consommation du poisson. Toutefois cela tend à s'améliorer comme le souligne Bastien Massoteau « *les services de l'Etat notamment les DREAL sont assez vigilants maintenant, sur ce qui est rejeté dans le milieu naturel. Ce qui n'était pas le cas y'a encore 20ans. Non là maintenant y'a quand même une prise de conscience générale, on ne peut pas jeter n'importe quoi* ». Dans certains cas, les riverains parviennent à se distancier vis-à-vis de l'information reçue en remettant en question la publicisation des problèmes environnementaux par les médias et la diffusion d'un discours officiel peu clair par les pouvoirs publics. Il s'agira donc de voir par quelles logiques l'Etat aborde la question du risque et quelle place est accordée à l'expertise dans la gestion du risque sur le Rhône.

3. L'expertise scientifique comme principale logique face au risque

La fin du XIXe siècle et le début du XXe a été marquée par de nombreuses catastrophes sanitaires et environnementales comme l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986, la crise de la « vache folle » ou encore l'accident industriel d'AZF à Toulouse en 2001. Ces événements ont favorisé dans nos sociétés contemporaines, l'émergence de nouvelles craintes et problématiques quant aux rapports des activités humaines sur leur environnement. Le Rhône a lui aussi été marqué par ces crises. Comme nous l'avons exposé plus haut, l'épisode des PCB cristallise les craintes et incertitudes face aux risques environnementaux. En effet, les PCB sont une famille de composés chimiques qui ne sont pas solubles dans l'eau et qui se fixent dans les sédiments du fleuve. Le caractère bio-accumulateur des PCB, implique qu'ils ne sont pas facilement dégradables. Le produit, après avoir été ingéré par les différents organismes d'un milieu, s'accumule dans les graisses animales et contamine petit à petit toute la chaîne alimentaire jusqu'à atteindre l'homme, c'est le principe de bioaccumulation. Bastien Massoteau nous explique « *le problème des PCB c'est qu'ils se fixent dans les sédiments fins et qu'ils y restent. Et comme leur plus grosse toxicité c'est le fait de se concentrer dans la chaîne trophique, c'est à dire que les espèces vivantes qui se trouvent à la fin de la chaîne trophique concentrent des PCB. Et le problème à la fin c'est que le poisson c'est les humains qui les mangent* ».

La crise du PCB apparaît ainsi comme révélatrice d'un problème d'ampleur nationale qui s'inscrit dans l'histoire des contaminations d'origines industrielles. « *De la recherche du risque zéro à la maîtrise de l'incertitude, le cadre probabiliste de la gestion des risques aboutit à leur objectivisation comme faits indiscutables alors qu'ils sont le résultat d'une construction sociale et scientifique des problèmes environnementaux* »⁶⁴, de ce fait le cadre probabiliste a mené à une légitimation de politiques scientifiques et techniques de gestion du risque. En effet, la notion d'incertitude a conduit à l'acceptation d'une gestion experte du risque, minimisant l'implication sociale au sein de ces controverses qui sont de nature

⁶⁴ Aspe Chantal et Jacqué Marie, « *Environnement et Société* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, ed. Quae, Paris, 2012

sociotechniques. L'objectivation du risque et les réponses scientifiques et techniques qui sont apportées ne permettent pas de rendre compte de la complexité des interactions sociales en jeu au cours de la construction d'une controverse sociotechnique, « *dans cet imbroglio où se mélangent des humains et des non-humains qui interagissent joyeusement les uns avec les autres, une légitimité partagée se dessine, celle qui fixe comme horizon à l'action collective de produire des arrangements durables et satisfaisants entre société et nature. La norme sociotechnique établit localement, de manière toujours révisable de tels arrangements* ». ⁶⁵ Ainsi les actions sociales en œuvre lors d'une controverse sociotechnique se comprennent à travers son processus de traduction et d'interaction qui lie les différents acteurs humains et non-humains, à la recherche d'un compromis.

Ainsi, la découverte de traces de PCB dans les poissons en 2005 a entraîné une situation de crise qui a mobilisé de multiples acteurs tant bien des agents des pouvoirs publics, que des élus locaux, les professionnels de la pêche et bien évidemment les médias. L'implication de ces différents acteurs ont permis d'infléchir sur les décisions d'interdiction qui ont suivi en matière de la consommation de poissons pris entre 2006 et 2007. Les études qui ont suivi ces directives nationales ont confirmé l'étendue de la contamination sur toute une partie de la région du Rhône, ce qui a provoqué de vives réactions d'indignation de la population et a par ailleurs entraîné une multiplication des alertes environnementales et sanitaires. Pour Christophe Bayle, président de la fédération de pêche du Vaucluse, « *Le PCB oui, de toute façon je suis concerné parce que tout le secteur de l'amont à Orange, tous les points d'eau sont interdits de consommation de poisson. Moi j'irai même plus loin, que ce soit la Loire, la Seine et la Gironde tous les grands fleuves sont touchés par ça. Pourquoi moi je suis touché sur 51km alors que toute la France devrait avoir une interdiction de consommer le poisson* ». La mise en place d'une mesure préventive et restrictive face à un risque collectif affecte une population, ici les pêcheurs, dans leurs pratiques mais également dans leur localité et leur identité.

L'épisode de la crise PCB met ainsi en jeu la question de la désignation et de la légitimité des acteurs à même de juger d'un problème public mais aussi la primauté d'une expertise sur une autre. Noël Martin, qui a une formation en Chimie, soulève ce fait, « *En 82 j'ai trouvé des rapports d'une école à Lyon qui s'inquiétait de la pollution du Rhône par les PCB. 20ans après en 2005, y'a un pêcheur professionnel qui nourrissait ses enfants avec le poisson, on lui dit que le Rhône est pollué. Il leur répond " mais non mais ça va moi je mange du poisson tous les jours ". Et donc ils ont fait une analyse : s'est parti de là. La prise de conscience collective est partie de là, avant ils n'en avaient rien à faire* ». Se pose la question de la qualification et de la mesure des risques liés à des problèmes environnementaux et sanitaires, qui sont menés selon des enjeux économiques et industriels qui dictent la conduite à tenir lors de la publicisation ou pas d'un problème public. Il s'agit donc pour les pouvoirs publics de qualifier et de circonscrire une notion de risque collectif afin de définir une logique d'action à mener. En effet, « *le risque est crédité d'une dimension de collectivité quand il parvient à acquérir l'échelle d'une affaire qui relève de l'Etat en tant que ce dernier est garant de l'intégrité des territoires, des personnes, des communautés, et quand il peut par conséquent faire l'objet d'une politique publique* » ⁶⁶.

⁶⁵ Callon Michel et Rip Arie, 1992, « *Humains, non-humains : morale d'une coexistence* », in J.Theys et B.Kalaora (dir.), *La terre outragée, Les experts sont informels*, Paris, Autrement, coll. « Sciences en Société », n°1, p.140-156.

⁶⁶ Roux Jacques, Risques collectifs et situations de crise, *Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, dir Claude Gilbert ; L'Harmattan, Paris, 2002.

De plus, comme nous le fait remarquer Renaud Pialla « *les PCB ce n'est pas d'aujourd'hui, les carottages qui ont été faits pour nettoyer ces lônes à Montélimar, démontrent que les premiers PCB ont fait leur apparition en 1937. Les PCB datent de cette époque là. Y'en a beaucoup moins aujourd'hui, y'a eu des périodes terribles* ». Ce témoignage pose la question du processus d'émergence de la prise en charge publique d'un risque sanitaire et environnementale. En effet, malgré la connaissance de la toxicité avérée du PCB depuis 1930, sa production, son usage et son élimination n'ont été l'objet de réglementations que très tardivement, et qui se sont durcies entre 1972 et 1990. En effet, les avancés scientifiques sur la question - effectuées en parallèle de son usage industriel - ont permis à la formulation de directives européennes qui ont infléchi sur la production de normes et de plans d'actions au niveau national. Jusque là, les décideurs politiques et les experts scientifiques supposaient que la quantité de PCB allait diminuer du fait de son évacuation à travers les sols ou les cours d'eau. C'est lors de la mise en œuvre de seuils réglementaires européens pour fixer la teneur maximale de certains contaminants dans les denrées alimentaires que ré-émerge la controverse du PCB.

Les usagers du fleuve face à ces micropolluants imperceptibles s'en remettent souvent à des études scientifiques portées par les experts techniques sur lesquels s'appuient les services de l'état. Les informations reçues à travers les médias sont parfois floues ou incomprises, et passent par le cadre de représentations construit par les usagers. Toute information qui apparaît comme contradictoire à la thèse élaborée peut être perçue comme trompeuse, ceci étant favorisé par le climat de doute et de suspicion qui s'installe entre les usagers et les politiques, les scientifiques et les médias. Selon Jean-Paul Masse, « *je pense qu'il faudrait vraiment avoir la grosse cata, pour que les gens changent un peu de stratégie, la pollution du Rhône par exemple, on le savait, on n'a pas découvert du jour au lendemain que le Rhône est pollué aux PCB. La pollution n'est pas venue d'un coup, les usines étaient installées depuis 10, 20,30 ans donc y'a des gens qui ont bouffé du poisson pollué par les PCB, sans qu'on les mette en garde. Si y'avait des analyses régulières dans le Rhône depuis 10 ans on aurait eu montée en puissance de l'apport de polluants comme le PCB ou d'autres* ». Ce « *flou communicationnel* » pousse les usagers à construire un « *modèle cognitif alternatif* » en puisant dans leur mémoire des faits similaires dans le domaine environnemental, et ainsi élaborer un ensemble de représentations symboliques cohérent. « *En fin de compte, l'accident écologique n'est qu'une phase d'action dans un programme d'aménagement du fleuve qu'il s'agirait de parachever. Les médias, scientifiques et responsables politiques sont perçus avec méfiance car ils incarnent, chacun à leur manière, les valeurs économiques en opposition à celles plus écologiques des pêcheurs* »⁶⁷.

Dans cette relation complexe avec les populations et l'attitude à adopter face aux risques, l'Etat préconise le principe de précaution. Les autorités publiques s'appuient donc sur des études scientifiques pour mener des actions préventives face à un risque incertain pour la société et son environnement. Ainsi l'article 4 de la Résolution sur le principe de précaution stipule que « *pour procéder à l'évaluation des risques l'autorité publique doit se doter d'un cadre de recherche approprié, en s'appuyant notamment sur des comités scientifiques et sur les travaux scientifiques pertinents ; l'autorité publique est responsable de l'organisation de l'évaluation du risque, qui doit être conduite de façon pluridisciplinaire, contradictoire, indépendante et transparente* »⁶⁸. Cela rend compte de la place accordée à l'expertise

⁶⁷ Armani Gilles, « *Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel* », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 10 | Décembre 2011

⁶⁸ Conseil européen de Nice (2000), « *Résolution sur le principe de précaution* », Annexes aux conclusions de la Présidence, décembre.

scientifique lors de l'élaboration d'études évaluant le degré de risque. En effet, l'expertise scientifique constitue un des piliers de la mise en œuvre du principe de précaution, « *il existe donc, pour toute activité d'expertise, un axe de tension entre la recherche de l'objectivité et l'orientation d'une action en fonction d'un projet ou d'une norme du souhaitable* »⁶⁹. Pour le cas des PCB fixés dans les sédiments du Rhône, Bastien Massoteau nous rapporte, « *y'a une catastrophe, on va chercher des experts, alors ça peut être disons des gens qui font de la politique qui disent bon bah y'a un problème il faut qu'on trouve un spécialiste pour nous dire quelles sont les conséquences administratives économiques et sanitaires. On leur a dit, puisque vous êtes des techniciens, proposez nous des solutions. Et quand on voit les propositions qu'ils ont proposées dans les années 90 c'était affolant parce que la seule solution qui a été expérimentée jusqu'à présent et qui est viable économiquement, c'est les américains qui l'ont trouvée c'est le bétonnage du fond du fleuve* ». Je reviendrai dans le prochain chapitre sur la question de l'expertise qui a évolué pour s'ouvrir - partiellement - à la société civile qui s'est lancée dans un travail de mobilisation de connaissances basées sur l'expérience et les savoirs profanes.

Comme nous le voyons, l'institutionnalisation du principe de précaution fonde les politiques d'action face au risque, et permet de vérifier la prééminence accordée à l'expertise scientifique et technique dans la gestion des risques sur le Rhône. « *Le principe de précaution est présenté comme un dogme scientiste diffusant une forme populiste de la critique de l'activité scientifique. L'acuité de ce débat est d'autant plus prégnante qu'il s'accompagne d'une revendication sociale d'un droit d'expression citoyenne sur l'utilité des progrès scientifiques* »⁷⁰. Ce principe a suscité de nombreux débats quant à ses logiques de mobilisation par l'Etat. En effet, le principe de précaution peut être mobilisé comme une « *règle d'abstention* »⁷¹ face au risque ou comme un outil de mise à l'écart d'études pouvant discréditer le discours officiel porté par les acteurs institutionnels. Jean Dubois lorsqu'il parle des contre-expertises remarque, « *les études d'impacts sont toujours considérées comme un inconvénient et non comme un atout, le jour où ça sera considéré comme un atout, on aura fait un grand progrès. Pour les aménageurs, s'ils pouvaient s'en passer des études d'impacts ils seraient bien contents* ». De plus, le principe de précaution n'empêche pas pour autant certaines activités sur le Rhône. Pour certains riverains, et surtout chez les pêcheurs que j'ai pu interroger, on relativise l'application de ce principe d'action qui ne constitue pas une raison suffisante pour arrêter leur pratique. Comme en témoigne Christophe Bayle, « *moi je le sens comme ça, y'a des taux de PCB qui sont avérés mais du PCB comme je le dis on en mange tous les jours. Ils y'en a dans les légumes, de partout, y'a un taux qui a été préfiguré, mais bon je veux bien qu'on applique le principe de précaution mais moi je continue à manger du poisson quand même, j'en ai rien à faire. Mon problème c'est de faire comprendre aux gens, qu'on dit qu'un fleuve est pollué, mais il faut aussi leur faire comprendre que ce n'est pas un impact direct sur l'être humain* ». Les riverains ne sont pas nécessairement dans ce que l'on pourrait considérer comme une lecture pathologique du risque. En effet, ils s'inscrivent dans ce qu'Ulrich Beck appelle une « *société du risque* » où les individus tendent à s'émanciper des mesures institutionnelles, et relativisent, en partie, les risques auxquels ils s'exposent.

⁶⁹ Godard Olivier. « *Comment organiser l'expertise scientifique sous l'égide du principe de précaution ?* ». CECO-948. 2003

⁷⁰ Aspe Chantal et Jacqué Marie, « *Environnement et Société* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, ed. Quae, Paris, 2012, p.206

⁷¹ Godard Olivier, « *Comment organiser l'expertise scientifique sous l'égide du principe de précaution ?* ». CECO-948. 2003.

Dans ce contexte d'incertitude face au risque et au vu des logiques d'action de l'Etat - qui s'est longtemps appuyé sur le principe de précaution et l'expertise scientifique des risques - j'aborderai l'évolution des politiques publiques de gestion du risque sur le Rhône. En prenant en compte l'appréciation du Plan Rhône par les riverains, pour voir comment ils perçoivent la pertinence et l'efficacité de ce plan d'aménagement sur le fleuve.

4. Le Plan Rhône, une nouvelle forme de gestion publique du risque

A partir des années 1990 et les politiques de décentralisation des services de l'Etat, s'est développée au sein des pouvoirs publics une politique environnementale qui rompt avec les formes « verticale » de gouvernance territoriale. *« Ces formes différentes privilégient au contraire, au moins en théorie, la participation d'acteurs non étatiques à la décision (collectivités, associations, grand public, acteurs privés) et l'établissement de relations horizontales, non hiérarchiques, entre acteurs dans la définition et la mise en œuvre des politiques »*⁷². La restructuration de l'administration et des services de l'État ont permis de faire évoluer les modalités de cadrage, de gestion et d'action publique face à un risque environnemental et sanitaire. La multiplication des donneurs d'alerte et la médiatisation des enjeux ont permis de faire converger les plaintes et de construire un réseau d'acteurs qui ont élaboré un argumentaire assez solide pour mettre en avant les risques collectifs sur le Rhône. Renaud Pialla déclare, *« depuis les crues 93-94, on a quand même réussi à obtenir de nos dirigeants, de l'Etat. On a régulièrement au moins une fois par an, des CTC. Les CTC c'est de grandes réunions de concertation sur les travaux qui doivent se faire ou qu'on pourrait faire »*.

Bien que les modes de gouvernance en matière de l'environnement se caractérisent par une mise en visibilité et une légitimation accrues des formes d'action publique. Il n'en demeure pas moins que certains risques restent plus « visibles » que d'autres. Ainsi, les risques d'inondations mobilisent plus que ceux de la pollution ou encore du problème de prolifération de la jussie, une plante invasive et toxique. Selon Bastien Massoteau, *« c'est très toxique et ça envahit toutes les campagnes. Ça peut être mortel si vous vous frottez dedans en été et l'année dernière pour la première fois il y a eu une campagne de destruction qui a été gérée par l'administration publique et sanitaire. Y'en a partout ici alors que personne n'en parle »*. De même pour la mobilisation autour des PCB, Amélie Ruin nous dit, *« c'est vrai qu'après aller atteindre les gens sur les PCB du Rhône...à moins qu'ils soient directement concernés, que ça a un impact direct sur leur vie. Je pense que c'est difficile de les mobiliser sur ce sujet...franchement si ma vie personnelle n'avait pas été ce qu'elle a été, je pense que peut être que je ne m'y serai jamais intéressé »*. Ceci marque donc bien - sans parler d'une hiérarchisation des risques - d'une visibilité plus marquée de certains risques. En effet, *« une pollution qui reste uniquement cantonnée dans une pure pensée de l'écologie physique, qui ne devient pas, quasi corporellement, partie prenante du bien commun partagé, n'émerge pas, dans sa collectivité, au registre du risque collectif »*⁷³.

Le Plan Rhône incarne en quelque sorte une évolution des politiques publiques sur le fleuve. Jean Dubois le voit comme tel, *« je pense que depuis 2005, date de lancement du Plan Rhône, y'a quand même une prise de conscience forte et puis des actions fortes de la part des services de l'Etat. Y'a eu la phase d'étude et de concertation d'abord. Maintenant on est dans la phase de réalisation. Bon je pense que l'Etat fait son travail »*. De même pour Patrick Rigaud, *« les enjeux prioritaires tournent autour de la protection, de l'anticipation finalement*

⁷² Le Bourhis Jean Pierre, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.217

⁷³ Roux Jacques, *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Claude Gilbert (dir) ; L'Harmattan, Paris, 2002

des situations de crises, c'est la priorité du plan Rhône actuellement oui. Maintenant heureusement y'a un volet culturel qui a été mis en place avec quelques moyens justement. Mais maintenant, les techniciens les spécialistes sont dans leur domaine à eux. Je pense que le Plan Rhône ou ce qui se fait actuellement c'est assez solide et assez cohérent. Sauf si à un moment ils décident que ça n'a plus de sens, ou on se dit finalement on a mis trop d'argent dans ça on va mettre ça ailleurs. C'est très possible ça, les politiques peuvent changer comme ça. Le Plan Rhône c'est une structure qui est assez visible pour ceux qui veulent s'y intéresser bien entendu ». Le Plan Rhône est plutôt bien apprécié par les riverains, qui y voient une stratégie de l'Etat de reprendre en main les problématiques et enjeux qui entourent le Rhône. Amélie Ruin nous donne un autre aspect du Plan Rhône, « en fait on s'en fiche que le Plan Rhône soit un dispositif financier peu connu, ce qui est important c'est qu'il soit connu des gens qui ont un projet, pour pouvoir y émarger, ça oui ça c'est important. Mais qu'il soit connu du grand public on s'en fiche un peu. Le Plan Rhône en soit ce n'est qu'un outil financier, ce qui est important c'est la connaissance réelle du Rhône pratiqué, ça c'est important ». Le Plan Rhône apparaît comme un moyen pour les agents de l'Etat de se replacer « au centre de ce jeu en changeant de stratégie : ils s'emploient désormais à organiser le débat et la décision collective, au moyen de procédures et d'instruments permettant l'institutionnalisation de l'action publique »⁷⁴. Ce plan s'inscrit donc dans ces nouvelles formes de gouvernance territoriale et d'intervention des politiques publiques ; il illustre en quelque sorte le changement de paradigme des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire vis-à-vis problématiques environnementales.

Chapitre III : Le Rhône et ses riverains, une histoire faite de continuité et d'adaptation

La vigilance et l'expertise profane comme logiques d'action face aux risques

1. La vigilance des riverains comme attitude face aux risques

Je montrerai ici en quoi la prise en compte du risque n'émane pas uniquement des sphères politiques et techniciennes, mais qu'elle apparaît comme un exercice de vigilance qui s'active régulièrement selon la lecture du Rhône que font les riverains. J'exposerai dans un premier temps le concept de vigilance silencieuse mais opérante autour du fleuve, et en quoi les riverains du fleuve mobilisent un ensemble de moyens pour se prémunir d'un risque. Et dans un second temps, je présenterai l'expertise associative comme source d'information et de production de connaissances profanes, permettant notamment d'offrir un autre regard sur la qualification d'un risque. Je donnerai donc une définition à la notion de vigilance qui dépasse celle du sens tel qu'on l'entend généralement qui est le fait de surveiller de manière soutenue ou attentive quelque chose. La vigilance, telle que je la traiterai ne se contente d'être cognitive. Elle se compose de plusieurs dimensions qui peuvent relever du social et d'un retour réflexif sur un risque potentiel, « rien de passif donc dans les attitudes et les pratiques que l'on peut qualifier de « vigilantes » mais plutôt une activité dont il faut explorer les modalités d'expressions sociales [...] Cette surveillance attentive semble comporter des dimensions à la fois individuelle et collective »⁷⁵. Il s'agira donc de faire état des différentes attitudes de vigilances par les riverains et de voir comme elles s'activent et s'expriment dans la société face aux risques du Rhône.

⁷⁴ Le Bourhis Jean Pierre, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.220

⁷⁵ Morel-Journel Christelle, *Au abord du Ruisseaux périurbains, une vigilance silencieuse mais opérante*, in. *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p.132

La vigilance des riverains du Rhône témoigne non pas d'une inefficacité des dispositifs publics de protection face aux risques du fleuve. Mais apparaît comme un mode de vie inhérent à sa proximité. En effet, les populations riveraines ne sont pas toutes démunies face à un risque donné comme celui des inondations, bien que certains risques échappent toujours à leur vigilance comme nous l'avons vu pour les risques « invisibles ». Selon Bastien Massoteau qui habite sur une péniche le long de l'île de la Barthelasse, « *ah oui c'est un espace dangereux, vous vous rendez compte que là, dans les crues de 2003 il y avait 12000m³ par seconde, ça fait comme 1200 camions de 10 tonnes qui passent le temps de compter jusqu'à deux, rien n'y résiste! On est obligé d'anticiper parce que contrairement à une maison si on n'anticipe pas, non seulement on perd sa famille mais aussi sa maison. Parce que si une péniche par à la dérive, on peut créer des dégâts énormes, en plus là il y'a en aval il y'a le pont d'Avignon donc patrimoine mondial. Voilà donc c'est une attention de tous les moments* ». Il y a de la part de ce riverain une attitude de vigilance individuelle, où il active un état d'alerte en tenant compte de son habitat et une connaissance de son environnement. « *La question est celle de sauvegarder ce qui peut l'être, de protéger les vies et les biens, de limiter les dégâts. La vigilance est ici complètement imbriquée avec la question de l'agir juste, proportionné, avisé, avec anticipation* »⁷⁶. L'évaluation du risque encouru relève d'un rapport vécu ou imaginé, et permet de relativiser l'efficacité et la pertinence des dispositifs publics. Dominique Julien note « *là aussi on se rend bien compte qu'au niveau des directives il n'y a pas de pratiques vivantes du Rhône, les batardeaux qui vont être imposés ils vont être à 80cm pas plus. Or quand il est venu le Rhône en 2003 il est monté à 1m50 dans les rues. Donc on peut toujours mettre des batardeaux ça passera par-dessus. Non il y a une technocratie, des normes administratives qui se mettent en place parce que on ne veut plus d'inondations, ce que l'on peut comprendre mais y a une non prise en compte des réalités* ». Il y a là l'idée qu'une catastrophe peut toujours dépasser les mesures de sécurité mises en place par les pouvoirs publics, qui se fondent sur des calculs de seuil de situation critique. Il y a donc de la part de la société civile une conscience du risque qui n'est pas nécessairement issue des politiques de sécurisation, mais qui est émane plutôt d'une connaissance - dont nous verrons les différentes sources - de son environnement familial.

Les riverains ne remettent pas en question l'utilité des mesures de protection mises en place par les pouvoirs publics, mais ils « veillent » avec leurs propres moyens, leurs propres repères, pour prévenir de tout débordement. Se tenir informé relève d'une activité de tout instant et permet de mettre en avant les moyens de communication qui sont mobilisés en situation de crise. Dominique Julien se souvient « *quand on sait que le Rhône va venir, c'est rassemblement sur la place de la mairie. Toutes les 10 minutes en fait, on vient aux nouvelles, malgré internet ! Parce qu'internet est bien fiable, il donne bien le niveau du Rhône, c'est bien pratique, mais quand même là je me souviens là en 2003, on était jusqu'à minuit les gens avaient veillé là* ». Ou encore Christophe Bayle, « *moi j'écoute les informations alertes que ce soit de l'Etat, de la CNR ou météo France aussi, mais qui se plante de temps en temps (rire). Mais bon après j'espère que tous les riverains du Rhône les écoutent aussi et prennent des précautions* ». La circulation de l'information est essentielle pour les riverains du fleuve car elle permet d'être en mesure de réagir dans une situation de crise. Il s'agit donc de maintenir un état de vigilance active afin d'avoir une longueur d'avance, et une marge de manœuvre face au risque encouru. Alexandrine Chantry collaboratrice à la base nautique de Beaucaire, raconte « *Une fois j'avais mis une vidéo, justement, le Rhône était très haut, et justement*

⁷⁶ Roux Jacques, *Plus de protection publique produit-elle moins de vigilance de la part du public ?* in. *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p.149

y'avait les escaliers qui étaient dans l'eau. J'ai mis la vidéo et très vite il y a eu énormément de vues, ça a été mis sur d'autres pages. J'étais impressionnée, je ne pensais pas que les gens regardaient se qui se passait autour du Rhône. Je trouve que ça va très vite. Par exemple y'a un site sur internet, qui s'appelle Vigicrue, C'est un site où justement y'a tous les affluents et les fleuves de France, on sait exactement heure par heure, le Rhône si il monte où s'il descend. On peut anticiper comme ça et je pense qu'il y'a beaucoup plus de monde qui regarde là-dessus. Et notamment quand il y'a des crues la mairie met en place une alerte qui téléphone à tous les habitants de Beaucaire pour leur dire que tel jour à tel heure y'a la crue, enlevez vos voitures et l'info se diffuse rapidement ». Internet et les réseaux sociaux sont de nouveaux outils de communication qui engendrent une sociabilité à distance et qui permet de diffuser plus largement et plus rapidement l'information auprès des riverains. Bien que cette information n'est pas nécessairement infaillible, car produite et publicisée par diverses sources plus ou moins fiables. La circulation, la diffusion et la réception de l'information à travers les riverains passent, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, par un retour réflexif de ces derniers qui jugent eux même de leur pertinence.

Pour maintenir un état de vigilance et de veille, les riverains mettent en place des systèmes de prévention et d'information des populations. L'oubli apparaît comme un danger car il contribue à une baisse de la vigilance face au risque. Jean-Paul Masse ; qui à travers son association la *Levado* a entrepris de recueillir un ensemble de témoignages et de photographies pour en faire un livre « *La mémoire du Rhône* » qu'il a publié ; nous explique l'importance de ce travail de mémoire, « *c'est vrai que la mémoire s'efface très vite quand même, si la pression retombe, moi j'ai complètement oublié. Je pense qu'on oublie vite. C'est un peu pour ça que j'avais voulu faire ces ouvrages sur la mémoire du Rhône* ». Il y a donc une volonté de maintenir une mémoire collective du risque et qui se transmet par différents moyens, comme des témoignages, des photographies, des marques de crues sur les maisons ou encore la publication de recueils comme c'est ici le cas. Il y a aussi formation de collectifs de riverains, qui a pour but d'informer, de sécuriser et de défendre les populations - souvent récemment installées - qui ne seraient pas familiarisée au risque. Renaud Pialla parle de son collectif à Pierrelate, « *Nous c'est autre chose, c'est les riverains du Rhône, une autre association qui s'est mis en place pour lutter contre les inondations* ». Les collectifs de riverains essayent donc de maintenir un état de vigilance en tenant des réunions d'information même quand la crise est retombée. Comme le montre Hervé Marquis membre de la réserve communale de sécurité civile sur l'île de la Barthelasse, « *c'est des réunions publiques et à ce moment là, on re-informe, on essaye de corriger les erreurs faites et voir où en sont les problèmes de digues. C'est efficace dans la mesure où les gens prennent conscience de la difficulté, s'ils ne viennent pas aux réunions ou s'ils n'en prennent pas conscience, ils seront surpris. Souvent les réunions publiques après l'inondation, les salles sont comblées et tout le monde pleure, tout le monde pose des questions, personne n'est patient. Donc c'est trop tard après. C'est des réunions qui sont organisées soit pas le comité de défense d'intérêt du quartier, soit par le syndicat qui informe, soit pour mettre en relation. Qu'est ce qui ne s'est pas fait et qu'est ce qui s'est fait entre les problèmes des services de la ville et les services de l'Etat* ». Il y'a donc une volonté collective de la part des riverains de se protéger face à un risque, et d'entretenir une vigilance qui tend à « s'endormir » lorsque la crise est passée. Il s'agit de maintenir une mémoire de l'événement qui tend inévitablement à se reproduire dans le temps.

Ces initiatives riveraines agissent de concert avec les mesures des services publics qui sont mis en place comme les Plans de Préventions du Risque Inondation (PPRI). Comme nous le dis Noël Martin, « *à Aramon il s'est fait un PPRI, si vous allez demander à quelqu'un où est ce qu'il est... il sait plus où il est le truc* ». Ou encore Dominique Julien qui raconte « *oui il y*

a une information puisqu'il y a des réunions en mairie, mais par exemple il était question dans ce PPRI, je ne sais pas où ça en est, en cas d'inondation, d'évacuer tous les gens du village et de les emmener sur le coquillon là-bas cette zone refuge. Mais moi j'ai pleins d'ami(e)s autours de moi, en particulier une amie qui a 75ans elle me dit "non mais ils veulent rire, moi je ne sortirai pas de ma maison !" ». Les réunions d'information et les différents collectifs de riverains viennent compléter les PPRI qui ne font pas souvent sens pour les habitants. « C'est beaucoup plus un processus, plus ou moins rapide, où s'évalue et s'éprouve la criticité de la situation. C'est au cœur de cette enquête in vivo que la personne affectée s'interroge sur la fiabilité des dispositifs publics de protection et d'alerte »⁷⁷. Il s'agit donc pour les collectifs de riverains d'apporter leur expérience et un autre regard vis-à-vis des plans de sécurisation des populations mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Je montrerai à présent comment les riverains se préparent à l'occurrence d'un risque en mobilisant des outils et des équipements qui leur permettent de continuer à vivre en situation de crise. Mais aussi comment ils coopèrent avec les services de sécurité mis en place par les pouvoirs publics. « Il ne s'agit plus de s'appuyer sur les secours publics, mais il est impératif de se prendre soi-même en charge »⁷⁸, savoir agir en situation de crise relève pour les riverains d'une forme d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Selon Hervé Marquis, « tous les îliens ont un numéro de téléphone référencé aux pompiers, donc on est alerté par téléphone qu'on doit se mettre à disposition du service des pompiers. Pour qu'ils puissent nous piloter dans des bateaux pour aider les gens les plus vulnérables, c'est les citoyens et ceux qui sont installés sur les péniches. En fait les pompiers ne sont pas très bien utilisés dans des inondations, ils sont démunis parce qu'ils arrivent en masse avec beaucoup de bonne volonté, mais l'organisation elle manque. Donc on essaye de faire en sorte en étant aux offices de sécurité pour les aider à comprendre un peu la problématique de ce qu'ont besoin les îliens. En fait les îliens barthelassiens ont moins besoin des pompiers que les îliens citoyens. Parce que les îliens citoyens n'ont pas de bateaux donc ils ne se déplacent pas ». Un second exemple que nous raconte Serge Masson va dans ce sens « on nous avait appelés, c'était la Croix Rouge à l'époque, en tant que bateau pour aller secourir les bêtes qui étaient prisonnières. Ça avait plus un côté amusant, enfin amusant, on rendait service ». Les riverains se sentent en quelque sorte investit d'un devoir de protection. Ils rendent donc service et agissent en coopération avec les services de sécurité civile. Sans pour autant nier l'importance qu'ont ces derniers dans la gestion d'une crise, le fait de leur prêter mains forte constitue pour les riverains d'une certaine valorisation de leur identité d'habitant du Rhône.

2. L'expertise associative, ou la mobilisation de savoirs profanes

Nous l'avons vu précédemment, la notion de risque est marquée par un contexte d'incertitude qui reflète un rapport nouveau entre nature, science et société. C'est dans ce contexte qu'émerge la figure de l'expert qui en donne une lecture scientifique et technique. « La requalification des problèmes environnementaux en risque évacue le questionnement social et politique des choix technologiques en maintenant la suprématie des progrès technologiques dans la résolution des problèmes dont ils sont aussi la source »⁷⁹. Nous avons aussi vu en quoi la montée de nouvelles formes de peur entraîne une demande accrue de sécurisation de l'individu où « la peur suscitée par la potentialité catastrophique des phénomènes naturels et les accidents industriels focalisent une construction idéologique du

⁷⁷ Roux Jacques, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p.148

⁷⁸ *Ibid*, p.147

⁷⁹ Aspe Chantal et Jacqué Marie, « *Environnement et Société* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, ed. Quae, Paris, 2012, p.180

rapport à la sécurité »⁸⁰. S'opère une dichotomie entre la notion de risques sociaux, qui peuvent être maîtrisés car socialisables, et les nouveaux risques émanant du développement incontrôlé des sciences et des technologies. Il sera donc ici question d'aborder la question de l'expertise profane des riverains, qui apparaît comme un moyen d'action permettant d'avoir une autre lecture des risques encourus sur le Rhône. Je m'appuierai principalement sur l'exemple qui m'a été présenté lors de mes entretiens : le cas du projet de rehaussement d'une digue sur l'île de la Barthelasse.

Les années 1990 ont vu arriver un nouveau phénomène social qui se caractérise par la montée en puissance de l'expertise associative où sont mobilisées des compétences, des connaissances et des savoirs faire qui était jusqu'alors du ressort de la fonction publique. Jean-Paul Masse nous explique néanmoins que c'est un processus compliqué, *« des gens qui deviennent compétents, qui vont prendre sur leur temps pour ébaucher des dossiers, pour lire, pour être pertinent. Mais bon quand ce n'est pas dans votre métier, ce n'est pas évident non plus quoi. Ce qui manque très souvent, c'est des personnes compétentes qui pourraient apporter un démenti. Alors que là, on vous montre des courbes et si vous n'êtes pas spécialistes du gaz ou de l'inondation ou de l'hydraulique, vous pouvez juste dire que vous voulez préserver vos intérêts privés »*. Bastien Massoteau, membre du collectif S.O.S Barthelasse conteste l'utilité du projet rehaussement d'une digue qui va entraîner l'arrachage des arbres sur les rives de l'île. Il nous dit, *« c'est grâce à SOS Barthelasse, petit à petit en cherchant, on a cherché à établir un argumentaire, parce qu'on était tous d'accord pour défendre les arbres et ça nous paraissait tous légitime. Il a fallu qu'on cherche à savoir pourquoi est ce qu'on pense ça et on s'est rendu compte qu'effectivement il y avait des lieux de concertation, et c'est pour ça qu'on a fini par les investir. La " digue verte " c'est un moyen de communication privé de tous les gens qui participent à S.O.S Barthelasse, donc c'est là-dessus qu'on a eu tout nos échanges, donc c'était très vif, y'a plein de gens qui sont intervenus, des écologistes, des scientifiques, des chercheurs pour nous soutenir »*. Les militants associatifs - à travers leur savoir profane qui diverge du savoir expert des ingénieurs de l'Etat - passent par la mobilisation d'un capital intellectuel et s'appuient sur des réseaux alternatifs locaux. L'enjeu étant de parvenir à fournir un travail de contre-expertise.

Les modes d'action du cadre associatif est alors en rupture avec les formes traditionnelles de mobilisation et de contestation car il y a production d'une contre-expertise. Bastien Massoteau poursuit, *« nous on considère qu'il faut tout analyser point par point. Donc on a fait une étude et en fait l'utilité elle n'est pas prouvée. Par contre l'impact environnemental est énorme. Donc tout le monde s'est partagé le boulot, chacun a fait son truc, on a bossé pour arriver au report de l'enquête d'utilité publique, bon faut dire qu'on avait des arguments »*. L'engagement devient dès lors un investissement individuel et ponctuel, émanant plus d'une logique pragmatique que d'une logique idéologique. Les savoirs mobilisés sur Rhône et ses aménagements entraînent divers revendications ; allant de l'aménité environnementale, aux coûts écologiques et aux impacts socio-économiques au niveau régional. Bastien Massoteau nous donne son avis, *« on a décidé de défendre les arbres. Que le projet sur l'élévation des digues soit impulsé par des barthelassiens je trouve ça tout à fait légitime. Mais on dit qu'il faudrait quand même étudier plus précisément le projet et donc la différence entre la zone urbanisée et la zone agricole. On s'est rendu compte que ce qui coûtait le plus cher c'était l'arrachage des arbres et le bétonnage de la digue sur le côté agricole »*. Jacques Roux parle d'une 'expertise sous affect' où s'opère un processus de *« mobilisation de connaissances pour comprendre, pour expliquer, pour attribuer des causes aux mouvements désordonnés du*

⁸⁰ Ibid.

phénomène catastrophique, pour engager des responsabilités, pour tirer des leçons, pour faire des propositions »⁸¹.

L'expertise associative ne se limite pas au seul relais d'informations recueillies via les médias ou via une circulation d'informations véhiculés par les dispositifs techniques de surveillance du fleuve ou de la météo. Elle permet de mobiliser des savoirs profanes qui émanent de ce que vivent les riverains au contact du Rhône, et de ce que cette proximité leur a appris. Ainsi « *les savants locaux que sont les experts autochtones ont d'emblée une vision intégrée et systémique du fonctionnement des écosystèmes dont ils se considèrent comme partie prenante* »⁸². Bastien Massoteau qui vit en permanence sur sa péniche sur les bords de le Barthelasse nous en donne un exemple, « *le fait de vivre dessus déjà il faut complètement anticiper, c'est-à-dire bien le connaître et de toute façon on le connaît forcément, rien qu'à la couleur de l'eau quand elle arrive, je sais où sont les orages, soit rive gauche soit rive droite, j'anticipe vraiment, j'arrive à évaluer si ça va monter vite, pas vite. Et après je m'informe aussi, si il pleut en amont, de quel côté. Parce que bien sur le gros problème c'est la crue* ». Néanmoins quand il s'agit de risques liés à la pollution, les savoirs profanes semblent être limités face à un risque parfois imperceptible. Cette même personne poursuit « *moi je sais quand il est pollué et quand il n'est pas pollué. Bon quand on s'y baigne c'est vrai que c'est quand il fait moins froid, donc c'est les moments où il est le plus pollué organiquement parlant. Donc on prend une douche après. Mais oui moi je plonge sous le bateau, je suis équipé, j'ai fait de la plongé justement pour pouvoir plonger dans le fleuve* ». Ce cas de figure s'est retrouvé chez un certain nombre de mes enquêtés, qui, surtout face aux problématiques liées aux pollutions, avaient très peu d'éléments empiriques leur permettant de mobiliser un savoir profane étayé. Ce qui m'a amené à penser que les savoirs profanes sont souvent liés à la nature du risque et à sa perceptibilité dans le milieu. Néanmoins les savoirs profanes permettent d'avoir une vision élargie et systémique de l'environnement où vivent les riverains. Ce qui tranche avec les savoirs experts qui sont plus ciblés sur des éléments précis à déterminer. Je verrai à présent comment l'expertise associative a permis aux riverains du fleuve d'entrer dans le débat public.

3. La participation des riverains aux dispositifs de débat publics

Il y a donc un bousculement des formes traditionnelles d'expertises dans les années 1990 (Aspe et Jacqué 2012) en matière d'aménagement du territoire, mais également dans les démarches de décision. La circulaire Bianco en 1992 a permis de mettre en place une commission indépendante. Avant de devenir réglementaire avec la Loi Barnier en 1995 qui donne aux associations de protection de l'environnement un poids relatif dans les décisions qui sont prises. Elles ont par exemple la possibilité de saisir la Commission Nationale de Débat Public, la CNDP. J'exposerai l'avis de certains de mes enquêtés quant à la pertinence et l'efficacité de ces débats participatifs. En effet, la reconnaissance du rôle des associations dans le processus de décision entraîne une institutionnalisation de leur mode d'intervention. Seulement, « *l'impératif participatifs contemporain vise à une implication des citoyens au sein de dispositifs politiques préexistants, dont l'enjeu n'est plus la confrontation d'idées divergents mais la maîtrise du débat et de la contestation que peuvent soulever les décisions publics* »⁸³. Cette institutionnalisation du débat et de certains acteurs « non-institutionnalisés »

⁸¹ Roux Jacques, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006, p.153

⁸² Roué M., Nakashima D. *Savoirs locaux : l'expertise écologique des Indiens*, Sciences Humaines, Les savoirs invisibles, n°137, 2003, p. 28-31.

⁸³ Aspe Chantal et Jacqué Marie, « *Environnement et Société* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, ed. Quae, Paris, 2012, p.79

permet aux acteurs institutionnels (gestionnaires, techniciens, experts, élus...) de mettre en procédure les contestations issues du monde associatif ou militant en déplaçant l'argumentaire contestataire d'un projet. Noël Martin parle de son expérience, « *Si, c'était des débats participatifs ça discutait, mais bon ils ont fait un peu ce qu'ils ont voulu. La démocratie c'est très dur. Si, j'ai ouvert ma gueule, mais c'est pas allé bien loin. Bon à part m'engueuler avec les gens de la CNR... mais depuis, on est ami. Ensuite quand ça été fini et que les conseillers municipaux sont revenus, j'ai créé avec eux, j'ai participé à une association de sinistrés. De ce fait je me suis retrouvé à travailler dans les conférences " comité de concertation Rhône "* ». Le débat passe alors de la contestation à la reconnaissance d'une légitimité à trouver un consensus.

Bien que les dispositifs de débat public se soient institutionnalisés, il subsiste encore certaines réticences quant à son efficacité dans l'élaboration d'une politique environnementale cohérente. Selon Amélie Ruin, « *je pense que la démocratie représentative est moins couteuse d'un certain point de vue, que la participation à tout craindre. Et que celle-ci doit être dosée, vraiment elle doit être faite de manière opportune auprès des gens concernés. Surtout que chacun va défendre son point de vue, sa perception, même si des fois il dit " je fais ça pour un collectif " ça sera toujours qu'un collectif dans l'intérêt général. Je pense que la participation serait efficace si elle est utilisée avec parcimonie, de manière bien ciblée et avec les bons acteurs* ». Bien que l'expertise associative ait permis de faire émerger certains acteurs référents autour d'une problématique sur la protection de la nature et de la gestion de l'environnement à l'échelle locale, il n'en reste pas moins que les dispositifs de débat public constituent selon les riverains un espace où les propositions et les décisions sont déséquilibrées. Jean-Paul Masse - retraité de l'éducation nationale, s'est impliqué pendant huit années comme correspondant au développement durable dans son établissement où il enseignait les Sciences et Vie de la Terre - nous explique, « *pour évoquer la réunion sur le gazoduc, y a eu vent des techniciens, des technocrates d'Eridan qui arrivent qui balancent des trucs et puis en face y'a l'habitant de base qui n'a pas forcément les connaissances pour répondre. J'ai participé à des débats publics, aux réunions concernant le gazoduc, et voilà j'ai un peu mon regard. Bon j'ai un peu la connaissance biologique du fonctionnement des éléments de la nature. Mais bon, on ne divulgue pas tout et puis on ne se met pas à la portée des gens non plus. On n'explique pas les choses simplement. Vous allez avoir un jargon technocrate en face, parce qu'on ne vous l'explique pas simplement. Donc on fait tout pour que ça soit compliqué à comprendre* ». Ces deux témoignages montrent bien en quoi les logiques participatives traduisent un rapport de force qui tend à s'institutionnaliser. De ce fait « *l'opposition structurante entre participation et décision conduit à figer les scènes de parole ouvertes par l'institutionnalisation du débat dans une répartition préalable des parts, dans un partage préétabli des rôles* »⁸⁴. Au sein des débats publics se joue en quelque sorte la légitimité d'un projet au regard des acteurs mobilisés et où peuvent se cristalliser certains conflits.

Néanmoins, l'institutionnalisation a mené à une spécialisation des acteurs associatifs en experts. Renaud Pialla, président du collectif « les riverains du Rhône » en est un parfait exemple, il nous raconte « *ça a permis de créer " Vigicrue " et aujourd'hui on travaille à la création des cartes de prévision d'inondation, on travaille avec météo France. Anne est venue et a participé avec moi à la dernière réunion qu'on a eu à Paris au Ministère de l'Environnement. Aujourd'hui j'ai le titre d'intervenant à l'extérieur à la DGPR, qui est une branche du Ministère de l'Environnement. On apporte nos connaissances et notre expérience.*

⁸⁴ Fourniau Jean-Michel, « *L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement* », *Revue européenne des sciences sociales*, XLV, n° 136, février 2007, Genève, Droz, p.165

Voilà et on peut faire valoir nos idées ». Il s'agit alors de trouver un compromis et un consensus, s'opère alors « *une redistribution des pouvoirs entre ceux qui donnent la parole et ceux qui la prennent, entre ceux qui ont la légitimité de leur statut et ceux qui construisent leur légitimité* »⁸⁵. Les acteurs associatifs s'investissent comme porte parole de la population locale et des intérêts généraux de ces derniers en abordant ces espaces de concertation.

Les associations se positionnent comme une force de proposition aux différents projets d'aménagement et de gestion des pouvoirs publics. En effet car elles permettent de mobiliser et d'activer des réseaux sociaux propres à leurs membres en plus des connaissances et des savoirs faire qu'ils auront accumulés à travers une expertise profane. Elles offrent ainsi un autre regard sur l'étude d'impact des aménagements. L'enjeu à terme étant de faire reconnaître leurs propositions, et leurs contres expertises aux pouvoirs publics. Selon Renaud Pialla, un routier à la retraite et qui préside le collectif des « riverains du Rhône » à Pierrelatte, « *mais on apprend, on se documente, on se forge une opinion et cette opinion on la relie à ce qu'on vit. Donc c'est ce qu'on vit, plus les connaissances qu'on met en place qui nous permettent d'avoir une opinion et qu'on essaye de faire valoir quand on nous en donne la possibilité. En participant aux débats publics et au CTC quand l'occasion est donnée* ». En d'autre terme, la mobilisation associative acquiert la capacité à mettre en débat, les savoirs institués de l'Etat. Même si cela n'est pas toujours évident comme l'indique Anne Boutonnet « *dans certains cas on arrive à faire avancer les choses, mais pas dans tous les domaines. Le monde associatif c'est une toute petite voix qui est bien moins forte que des grosses voix qui ont beaucoup plus de poids. Donc en fait on est deux voix porteuses de l'expérience en face de 40 personnes qui ont un savoir mais pas d'expérience. Donc nos deux petites voix, dans biens des cas elles sont toutes petites, mais des fois ça fait avancer les choses* ». L'expertise associative permet néanmoins de remettre en question l'utilité publique des propositions qui sont produites en amont par les sphères techniciennes. L'organisation de débats publics apparaît comme un espace de confrontations et de revendications. L'objectif étant de parvenir à une certaine reconnaissance dans les modes de décisions. Mais aussi d'insuffler plus de transparence et de démocratie dans les modes de décisions et apparaître comme une alternative économique et technique.

Une culture partagée du fleuve et de ses risques

1. Une culture construite autour de l'expérience et de la mémoire des riverains

Je rappellerai tout d'abord que « *la notion de culture du risque a été forgée au sein de l'appareil gestionnaire, et plus précisément technicien, constitué et animé par des spécialiste* »⁸⁶. J'ai montré dans le chapitre précédent en quoi la notion de risque émanait d'une approche technicienne et scientifique du risque ; à travers la figure des experts et les dispositifs publics de prévention autour du Rhône. « *La culture c'est un ensemble de dispositifs pour tenter de disposer du temps [...] C'est le geste de la science, qui est aussi une tentative de naturalisation, d'éternisation, qui cherche incessamment à arrêter le mouvement tout en le produisant. C'est le désir d'emprise sur les choses pour les statufier* »⁸⁷. J'ai ensuite montré que l'émergence de l'expertise associative apporte un autre regard quant aux politiques de gestion du risque. Il s'agira ici de voir comment les riverains mobilisent une

⁸⁵ Aspe Chantal et Jacqué Marie, « *Environnement et Société* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, ed. Quae, Paris, 2012, p.73

⁸⁶ Duchêne François, Morel-Journel Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004, p.150

⁸⁷ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

culture locale du danger qui s'inscrit dans une temporalité et qui est loin d'être homogène. Il s'agira aussi de voir en quoi la mémoire et l'expérience des riverains permet d'entretenir cette culture locale du danger ; mais qu'elle tend aussi à s' « émousser » en fonction de l'histoire du Rhône.

Je commencerai donc par aborder la mémoire des riverains, et plus particulièrement la mémoire du risque sur le fleuve. En essayant de voir en quoi la mémoire ne constitue pas en soit une culture en tant que tel, mais qu'elle s'active au moment d'un événement marquant comme l'inondation. Selon Jean Dubois « *depuis des décennies, le risque de crue du Rhône n'était pas pris à sa juste valeur, on avait oublié tout simplement, la mémoire. Mais même maintenant, on est 10 ou 12 ans après y'a des gens qui ont déjà oublié* ». La mémoire s'active lors de l'approche d'une catastrophe, mais tend à s'estomper avec le temps. Elle n'est pas nécessairement homogène et varie selon le vécu des individus, c'est pour cela que nous ne pouvons pas parler d'une même « culture du risque ». La mémoire fait appel aux souvenirs. Nous pouvons distinguer les souvenirs communs qui émanent d'une expérience vécue singulièrement, des souvenirs partagés où la mémoire de l'événement à été rapportée et diffusée à travers la parole, les médias ou même des traces écrites. Noël Martin parle de son vécu « *maintenant on parle de 2002, ça fait 15ans, ça reste dans la mémoire collective. Et les gars qui l'ont vécu, ils le gardent dans la mémoire individuelle quoi. Ça vous marque vraiment quoi, quand vous voyez de l'eau arriver c'est fou* ». Ainsi « *pour être opérationnelle, c'est-à-dire pour induire des comportements, la mémoire doit être concrétisée, actualisée, mise en scène* ». ⁸⁸ Avoir une mémoire du risque ne veut pas non plus dire que l'on a une connaissance du risque et des pratiques à mettre en œuvre pour s'en prémunir.

Faire référence à la mémoire des riverains c'est aussi faire référence à leur identité d'habitant du fleuve. « *La mémoire reconstruit l'identité du fleuve, en prenant pour preuve ce qui fut et qui n'aurait jamais dû se transformer* » ⁸⁹, la mémoire construit une sorte de relation entre les riverains et le Rhône. Elle traduit le temps qui passe et permet de mettre en avant ce qui a changé. Selon Christophe Bayle « *il faut savoir aussi que malheureusement l'Homme avant s'adaptait plus facilement aux aléas du climat, mais maintenant je crois qu'on n'écoute plus se que disent les anciens, y'a une perte de mémoire, du fleuve. L'eau reprendra toujours le chemin qu'elle a connu et donc les anciens le savaient et la maintenant on en fait fit* ». La figure des « anciens » revient assez fréquemment dans les discours. Ils sont en quelque sorte les détenteurs désignés d'un savoir, d'une culture du fleuve qui tendrait à s'éteindre. Dominique Julien nous dit « *y a encore des personnes âgées qui ont connu les vanniers, qui ont un savoir plus ancien que le mien sur le Rhône. La femme du pêcheur d'anguille là, ça serait elles les références sur le Rhône* ». La mémoire collective ou individuelle autour du fleuve et son lien avec une culture du risque sont donc à relativiser. Sans parler d'une mémoire collective et partagée, il s'agit plutôt « *d'une agrégation de mémoires individuelles acquises par l'expérience directe de l'inondation, en tant que sinistré ou que témoin* » ⁹⁰. Quand elle s'exprime, la mémoire permet de s'ancrer dans une histoire, un passé commun autour du fleuve. Cependant elle n'offre pas toujours une connaissance pratique du Rhône et de ses dangers. Nous verrons dans un second temps comment l'expérience des riverains constitue, comme la mémoire, un rapport singulier au Rhône et aux risques qu'il impose.

⁸⁸ Labeur Christine, « *Raconter l'inondation : quand les récits de catastrophes se font mémoire du risque* », Géocarrefour, vol. 88/1 | 2013

⁸⁹ Chabenaat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

⁹⁰ Chalvet Martine et Claeys Cécilia « *Marseille, une ville méditerranéenne entre pénurie et inondation* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement Hors-série 10, Décembre 2011

J'aborderai à présent l'expérience des riverains face aux crues du Rhône. Comme je l'ai montré plus haut, la proximité du Rhône induit une vigilance active et silencieuse des riverains. Cette vigilance ne s'est pas toujours construite à la suite d'une expérience singulière à un événement comme la crue du fleuve. En effet, un riverain peut très bien appréhender et se représenter un danger sans pour autant en avoir eu une expérience propre. Pierre Masse parle de sa propre expérience, « *en 2003 lorsqu'il y a eu les fameuses inondations, j'avais beau avoir collecté pas mal d'ouvrages, j'ai une trentaine de livres sur le Rhône, j'avais beau avoir entendu les anciens, mais il me manquait une chose essentielle, c'est que je n'avais jamais vécu d'inondations. Donc il me manquait la force de l'expérience, et malheureusement en 2003 j'ai eu à connaître l'inondation. Puisque dans cette maison on a eu à peu près 30cm d'eau ici. Donc j'ai pu vérifier le vécu des gens, ce qu'ils m'on raconté, comment se passait une inondation. Et effectivement j'ai pu appliquer des méthodes qui m'ont été léguées par les anciens* ». Ici aussi, les « anciens » sont présentés comme vecteurs d'un savoir et d'une expérience du fleuve. Les riverains s'en réfèrent afin d'être préparés face à un risque potentiel encore méconnu. Pierre Masse poursuit, « *je me rappelle la veille du 3 décembre dans la nuit, j'allais voir le niveau dans le faussé avec mon bâton, j'avais noté tous les 10cm, et puis je voyais que ça montait régulièrement. Et le 3 décembre au matin, l'eau est arrivée dans la cours. Dans la nuit, comme les anciens, On a monté tout ce qui craignait. Disons que dans la mesure où j'avais un peu l'expérience des anciens et que je savais que c'était une inondation très lente. J'étais pas surpris* ». On voit bien ici comment ce riverain surveille le Rhône, tout en ayant en tête des savoirs profanes. En effet, il parvient à faire la distinction entre différents types d'inondations, les lentes et les rapides, on se dotant d'« outils » de mesure, et en ayant en tête des savoirs acquis des anciens. Cet exemple, nous montre en quoi s'opère une expérience partagée du risque au sein des riverains, mais également d'une expérience diffuse à travers les générations.

Les savoirs acquis à travers l'expérience personnelle ou partagée permettent aux riverains de se préparer du mieux possible aux dangers potentiels. Mais c'est aussi à travers cette expérience et sa mise en application en temps de crise que s'opère un processus d'intégration à une culture locale du fleuve. « *La culture du risque est ici orientée vers l'affirmation positive d'une familiarité avec la colère de la nature, d'un savoir « faire-face », voire d'une festivité de la crise* »⁹¹. Les attitudes des riverains et leurs comportements pendant la catastrophe témoignent en quelque sorte de leur familiarité avec le fleuve et ses événements. C'est le fait d'être habitué, de faire avec. Pierre Masse nous décrit le contexte, « *Quand ils parlaient des inondations, ils n'en parlaient pas en termes de catastrophe, ils étaient habitués et l'expression c'était " cette année on a pris un Rhône ", un peu comme on a pris un pastis ou voilà. Il ne faut pas non plus enjoliver complètement parce que c'était difficile, mais dans la mesure où les gens étaient quand même habitués, adaptés à leur environnement. Ça faisait parti du quotidien. On allait faire les courses en barque, on allait faire les veillées chez les voisins, on prenait le bon côté des inondations* ». Les riverains mettent en avant leur capacité à continuer à vivre pendant l'inondation. Ils font face à cette situation de crise tout en essayant d'en atténuer la douleur ou le traumatisme. Les situations de crises que j'ai pu recueillir sont souvent décrites comme catastrophique où apparaît la détresse des gens. Mais ceux sont également des récits qui mettent en scène des situations qui sortent de l'ordinaire, à la limite du causasse, où les riverains s'entraident, échangent et se rapprochent. L'expérience de la catastrophe et le comportement face au risque sont donc des moyens pour les riverains de marquer leur identité, leur appartenance à un patrimoine fluviale et local.

⁹¹ Roux Jacques, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006

Les riverains sont ancrés dans « *une histoire plus globale du lieu, en termes d'évolution de peuplement notamment, partiellement perçue mais non réellement partagée comme telle* »⁹². Noël Martin nous raconte, « *vu que les gens sont venus de l'extérieur et qu'ils n'ont pas subis les inondations, qu'ils n'ont pas connu tout ça, donc ils n'ont pas cette culture. Et ceux qui avaient le plus paniqués ce sont ces gens là. Moi ma mère, en 2002, elle avait 84 ans. Elle a vu le Rhône qui montait, elle ne bougeait pas, pas paniquée rien. Elle était sur son balcon et est allée se coucher tranquille* ». L'expérience, les connaissances et les comportements face à une catastrophe sont aussi des indicateurs d'une certaine distinction sociale, entre d'une part les « anciens » qui sont des initiés et les nouveaux arrivants qui sont en quelque sorte des apprentis. Bastien Massoteau se considère comme un îlien, bien qu'il habite sur une péniche au bord de la Barthelasse. Il raconte, « *ils ne connaissent rien, mais strictement rien, donc forcément à la première crue c'est une catastrophe. En général ils ne restent pas longtemps* ». Les habitants de l'île de la Barthelasse se distinguent à travers une l'appellation d'îliens et de non-îliens ou néoîliens. La crue apparaît comme un rite de passage - parfois douloureux - à travers duquel les riverains accèdent ou pas à une certaine identité fluviale, ou du moins acquiert la qualité d'habitant du fleuve.

La mémoire aussi bien que l'expérience permettent de construire certaines connaissances du risque, certains savoirs sur le Rhône. Mais peut-on réellement parler d'une culture du risque ? Il convient de faire la distinction entre une « culture du risque » qui serait plus une notion portée par une sphère technicienne et scientifique ; et une « culture du fleuve » moins spécifique que mobilisent les riverains et qui leur fait sens. Les anciens sont souvent désignés comme étant les détenteurs de cette culture du fleuve. C'est surtout une culture partagée autour d'un même cours d'eau qui s'inscrit localement, mais qui n'est pas nécessairement homogène sur tout le linéaire du Rhône. Voilà ce qu'en dit Dominique Julien, « *le Rhône il est de là haut, il descend et même les camarguais qui sont près de nous, ils ont une identité de camarguais. Je ne crois pas qu'il y ait une identité commune. Certains pensent que notre culture est pérenne et éternelle* ». La notion de culture du fleuve est également associée à un à certain héritage du fleuve. J'aborderai donc dans un second temps la question de la transmission du patrimoine fluvial ainsi que certaines valeurs et connaissances du Rhône et de ses risques.

2. La solidarité comme valeur pour faire « corps » au risque

Au cours de mes entretiens je me suis intéressé aux valeurs de ce que l'on pourrait appeler sommairement la « culture du fleuve » et des risques qu'il comporte. De comment le fleuve poussait à une certaine sociabilisation des riverains face au risque ; mais aussi qu'est ce que les riverains estiment nécessaire de transmettre pour vivre à proximité du fleuve. Il s'agit maintenant de voir en quoi les « valeurs du fleuve » agissent sur la vie des riverains. Je montrerai tout d'abord en quoi le risque instaure un système de valeurs où la solidarité joue un rôle certain dans les relations entretenue entre les riverains et le Rhône. Puis comment cette solidarité participe à une sociabilisation des riverains aux dangers du Rhône ; et qui dépasse le seul cadre de la localité du risque sur le territoire.

La solidarité m'a souvent été présentée comme une des valeurs essentielle à avoir sur le Rhône. A la question de savoir quelles étaient les valeurs transmises en lien avec le fleuve, Bastien Massoteau me répondit « *déjà la solidarité, ils la voient tout de suite, et puis l'humilité, et l'environnement [...] Quand il y a des crues l'objectif est défini par le fleuve, y'a une solidarité absolue. Ça veut dire que la dangerosité du milieu est très forte parce qu'elle*

⁹² Duchêne François, Morel-Journal Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004, p.149

arrive à estomper les différences fondamentales, même des valeurs de l'homme que chacun peut avoir. C'est quand même fort ». En prenant l'exemple de la crue, celle-ci apparaît comme un événement catastrophique sociabilisant. En effet, le risque inondation peut être compris comme « un événement individuel, mais aussi social, car il donne souvent lieu à des solidarités ponctuelles ou plus durables, qui vont marquer l'histoire générationnelles d'un territoire donné »⁹³. La solidarité entre les riverains permet de faire face, de faire corps face à un événement catastrophe. Pierre Masse témoigne « le côté positif d'une inondation c'est que ça réveille dans le village une grande solidarité. Donc ça, ça a été de tout temps la force des villages rhodaniens. Dans l'adversité, les gens se soudent, les gens prennent des nouvelles des uns des autres. Et ça on l'a bien vu y compris au niveau du village où je suis allé. Après l'inondation aussi, les gens se tendent la main, moi-même qui ai eu peu de dégât je suis allé prêter la main à des amis qui avaient 1m50 d'eau ». Il y a dans l'événement catastrophe une sociabilisation qui permet de mettre en scène l'expérience des riverains qui sont habitués à la crue et ceux qui ne le sont pas ; entre d'une part les « anciens » ou les « habitués » et d'autres part les nouveaux arrivants.

Dans ce processus de sociabilisation à travers un risque, s'opère des interactions, des échanges entre les riverains. Hervé Marquis qui fait partis des services de sécurité volontaire sur l'île de la Barthelasse nous fait part de cette solidarité, « il y a une solidarité parce que quand vous voyez quelqu'un qui est malheureux, c'était assez naturel je pense. C'était des gens qui vont aider leurs proches. Nous on sauve nos biens les plus importants qui nous servent à vivre, mais quand on nous demande un bateau ou de se déplacer, en général on fournit le bateau et nous-mêmes. Sinon, on n'en ferait pas partie, personne ne nous oblige à faire partis des services de sécurité, donc si on en fait partie c'est-à-dire qu'en notre âme et conscience on peut aider les gens qui sont aussi des braves gens. Y'a vraiment une solidarité, les gens se parlent plus, se connaissent beaucoup mieux, quand l'inondation est terminée, au bout de quelques années, après vous ne recommencez plus ». Il y a donc de la part des riverains une attitude d'entraide qui se manifeste à travers un apport matériel et moral. Dominique Julien nous en parle aussi « Oui, ça créé une immense solidarité dans le village. Immense solidarité pour héberger ceux qui avaient été inondés pour les aider après. On s'est tous embauché pour nettoyer les maisons qui ont été inondées. Ça, je pense que ce sont des pratiques qui sont restées d'avant, mais peut être que ça se fait ailleurs aussi, quand même ». C'est un moment où s'affirme l'identité fluviale des riverains, « Cette identité de la débrouillardise, de la mobilisation en actes des réseaux de sociabilisation au moment de l'inondation, solidarise les personnes »⁹⁴. La crue est donc un événement du fleuve qui permet aux riverains de se rapprocher, d'apprendre à se connaître ; mais c'est surtout le moment où se concrétise la transmission d'une culture du fleuve et de ses dangers.

La solidarité face aux risques du fleuve dépasse même la localité du danger. En effet, elle s'externalise à tous les niveaux du linéaire du Rhône. Au cours de l'histoire du Rhône, il y a eu « appropriation par les riverains d'un fleuve, des inondations survenues par le passé sur leur territoire »⁹⁵. Les riverains que j'ai enquêté habitent entre le Rhône moyen et le bas-Rhône, ils ont pleinement conscience du linéaire du fleuve et de la territorialité du risque. En effet, les zones les plus impactées par les risques d'inondation ou de pollution se trouvent en aval du fleuve. Se développe ainsi une solidarité entre les riverains de différentes communes

⁹³ Duchêne François, Morel-Journel Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004, p.93

⁹⁴ Roux Jacques, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006

⁹⁵ Labeur Christine, « Raconter l'inondation : quand les récits de catastrophes se font mémoire du risque », Géocarrefour, vol. 88/1 | 2013

et régions situées sur le linéaire du fleuve. Pierre Masse nous explique « *Caderousse est en zone inondable régulée par un déversoir et qui sert à inonder la plaine de Caderousse pour respecter la solidarité de l'eau, puisque quand y'a une inondation, chacun doit en prendre un petit peu. Donc Caderousse prend sa part. La solidarité de l'eau elle existe depuis toujours parce que bon, y a eu des lois qui ont obligé tous les villages depuis Lyon jusqu'à la mer à prendre de l'eau en cas d'inondation* ». Il en va de même pour Dominique Julien qui habite le village de Vallabrègues, « *si on est inondé nous, c'est parce qu'on est en zone inondable. En zone d'expansion, c'est-à-dire que le Rhône peut s'étaler chez nous pour préserver les autres. En fait c'est ça, c'est une sorte de solidarité* ». A ces mots son mari intervient « *on est une population sacrifiée* ». Nous notons une certaine ambivalence dans les propos recueillis, d'une part les riverains témoignent de leur esprit de solidarité en acceptant leur état de « *naufragés volontaires* » pour reprendre les termes de Noël Martin; d'autre part cette situation est vécue comme une sorte d'injustice qui traduit une forme d'inégalité sociale des populations face au risque. Cette solidarité de l'eau comme ils la nomment témoigne d'une conscience d'habiter sur un territoire, un fleuve commun où le risque est partagé. Selon Noël Martin, « *le problème c'est que tout est lié, on est tous lié. Quand je vous dis que ça fait un lien* ». Je tiens à préciser que je présente ici une solidarité spécifique au risque inondation. En effet, concernant les autres risques comme ceux de la pollution ou des risques d'origine industrielle ou chimique sur le Rhône, je ne dispose pas suffisamment d'éléments pour affirmer que ce partage des risques est effectif. Si ce n'est que la crise PCB, ou plus récemment le projet ERIDAN, ont introduit des problématiques territoriales en termes de risques diffus sur l'ensemble du linéaire du Rhône. Ainsi, la solidarité riveraine face aux dangers que porte le Rhône est donc à contextualiser selon la nature du risque en question.

3. Le Rhône, un héritage en transmission

Je verrai à présent comment se transmet autour du Rhône une « culture du fleuve » et de ses risques. Comment les riverains passent par différentes formes de transmission orale, écrite et notamment pratique ; mais aussi comment ils mobilisent un ensemble de connaissances sur le patrimoine fluvial et sur les dangers du fleuve.

Je commencerai par montrer la volonté qu'ont les riverains de transmettre un patrimoine fluvial. Un patrimoine qui leur a été transmis et dont ils sont eux même les « héritiers ». Selon Jean Dubois, « *y a beaucoup de savoir-faire qui sont en train de se perdre malheureusement autour de la prévention du fleuve, je pense par exemple à la vannerie à Vallabrègues. Mais y'a aussi au niveau de la pêche, au niveau culinaire, y'avait des traditions qui sont en train de se perdre qui mériteraient d'être ressorties de l'oubli* ». Lorsque j'ai abordé la question du patrimoine fluvial, on m'a souvent expliqué qu'il y avait une disparition des traditions sur Rhône. On m'a donné plusieurs explications dont la perte de « culture du fleuve » : l'éloignement physique du Rhône du fait des aménagements, l'arrivée de nouvelles populations et le départ d'autres et les mutations socioprofessionnelles qui ont suivi, la standardisation des modes de vie, la déconnexion de l'homme à son environnement, etc. « *La nature du fleuve, c'est ce que nous aurions perdu du passé, et que nous ne retrouverions plus dans le présent trop moderne à notre goût ; c'est tout ce temps qui se serait écoulé. [...] C'est une tentative d'abolition du temps, une éternisation de l'objet et de ceux qui l'ont touché ; c'est pour cela que le fleuve a ce pouvoir d'identification* »⁹⁶. Nous retrouvons là encore la figure des anciens qui sont les garants de cet héritage fluvial. Bastien Massoteau raconte, « *le papy Emarel ? C'est celui qu'on a connu quand on est venu à Avignon, c'est un pilote du Rhône qui nous a tout appris sur la navigation. On l'a connu quand on est arrivé sur le quai*

⁹⁶ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

de la ligne et lui il a passé toute sa vie sur le Rhône ». S'opère donc entre les riverains une transmission d'expériences, de savoirs et de traditions des anciennes générations aux nouvelles.

Ces transmissions peuvent prendre différentes formes. Dominique Julien est une enseignante retraitée qui organise des balades contées sur le fleuve, elle nous raconte, « *ma forme de transmission c'est de raconter. Parce que ça aussi, il y a les contes du Rhône et puis je me rends compte que j'oublie des choses de transmettre à mes enfants et pourtant ça serait bien le moment* ». Patrick Rigaud quant à lui anime une association, « les allèges du Rhône », qui organise des sorties sur le fleuve, « *personnellement c'est un lieu de découverte et puis aussi de faire partager aussi, c'est un lieu de partage pour moi. Surtout ce qui serait bien ce serait de restituer en quelque sorte, moi je trouve que c'est important de restituer. Par ce qu'il y a une histoire qui s'est faite une histoire en continue, une relation entre les habitants à travers les générations et cet espace liquide. A travers notamment le discours que je peux avoir sur le fleuve, donnant des explications sur les relations entre les habitants d'Arles en particulier et le fleuve. Ce sont des explications que j'ai construites par la recherche et l'étude des fonds documentaires. Après c'est relayé par un discours de la connaissance justement, et donc on a participé à ça, notre association a été créée en 1993, avant les inondations et avec nos bateaux on a commencé à vouloir proposer une approche du fleuve, ce que j'appelle un peu pompeusement, une " réappropriation culturelle "* ». C'est donc une transmission qui s'articule autour de connaissances acquises par le biais d'un travail de recherche et d'une pratique nautique sur le Rhône. Enfin, Amélie Ruin entend transmettre à sa fille une culture du fleuve à travers une pratique fluviale du Rhône, « *je pense qu'il peut être le support de connaissances qui dépassent juste la logique fluviale quoi. J'aimerais beaucoup la transmettre à ma fille, je sais que ma fille n'a que deux ans donc il n'est pas question qu'elle fasse de l'aviron. Enfin moi j'aimerais, non pas qu'elle fasse de l'aviron mais qu'elle ait cette relation avec l'eau, parce que moi je la trouve extrêmement bénéfique* ». Le Rhône est bien plus qu'un support à des activités et des pratiques ; à travers son environnement et son histoire riche, il concentre un ensemble culturel (traditions, savoirs, valeurs, mémoires, etc.) auquel s'affilient les riverains. A travers ces exemples, nous voyons bien que la transmission peut prendre différentes formes, orales et pratiques, et qu'elle peut passer par le biais associatifs, sportif ou personnel.

Enfin, aussi bien qu'une transmission d'un patrimoine « culturel » du fleuve, les riverains transmettent également un savoir relatif aux risques du fleuve. Ces savoirs viennent compléter, sinon enrichir les discours de prévention portés par les pouvoirs publics et les gestionnaires du Rhône. A la question de savoir si ces transmissions permettaient d'avoir une culture du risque sur le fleuve Noël Martin me répondit, « *une culture du risque, non, mais une culture du Rhône ; c'est sûr parce que j'ai écrit des trucs. Mais c'est difficile à transmettre. Je suis régulièrement interviewé sur le sujet. J'ai fait deux ou trois émissions avec Fr3 Provence. C'était une émission en provençal, j'en ai fait une sur la pollution du Rhône et une sur les crues* ». Le but étant de transmettre des connaissances mais aussi des « armes » pour pouvoir faire face au risque. Pour Hervé Marquis il s'agit d'appriivoiser le danger pour mieux vivre auprès du Rhône, « *les gens ne savaient pas nager, donc le Rhône est traître, le Rhône noie. Donc nous quand ont été gamins il fallait bien savoir nager, apprivoiser le Rhône, apprendre à vivre avec lui, avec la nature, ce qu'on a fait de tout jeune. Mon père savait nager, il nous a appris à nager, ça c'est important puisqu'on vivait tout petit au bord du Rhône et fallait bien nager* ». Quant à Serge Masson qui est président d'un club de nautisme à Avignon, il intègre à ses sorties bateaux un volet sécurité, il nous explique pourquoi, « *je le fais avec ceux qui sont intéressés par l'eau, là on devient responsable*

vraiment c'est au niveau sécurité. La responsabilité, faut pas qu'on l'oublie, parce que j'apprends aux jeunes la sécurité. Je leur apprend à faire ce qu'il ne faut pas faire. Je leur dis que le jour où je ne serai plus là vous allez faire les fous et là sur l'eau ça ne pardonne pas. Un accident ça ne pardonne pas. Il faut leur apprendre à savoir comment faire. Récupérer un homme à la mer par exemple ».

Bien plus que la transmission d'un héritage culturel, les riverains essaient de transmettre un savoir vivre auprès du Rhône et de ses dangers. En mobilisant leurs connaissances du fleuve issues de leurs propres savoirs et pratiques, ils participent chacun à leur niveau - et sous différentes formes - à la transmission d'un patrimoine fluvial dont ils sont eux même les héritiers. En transmettant ce qu'ils savent et ce qu'ils ont appris, ils espèrent léguer un patrimoine où se mêlent expériences, mémoires, valeurs, traditions et pratiques. Ils se font les témoins et les médiateurs d'une génération à l'autre tout en s'inscrivant eux même dans l'histoire du Rhône. N'étant pas homogènes, et variant selon les trajectoires de vie des riverains, la « culture du fleuve » apparaît comme un concept pluriel ; qui relève plus d'une identité partagée autour du Rhône et qui permet de nuancer, voir d'enrichir, une « culture du risque » portée par les gestionnaires du fleuve.

L'accessibilité : enjeux de pérennisation d'un espace partagé et des usages sur le Rhône

1. La question du partage de l'espace fluvial

Tout d'abord lorsque je parlerai d'accessibilité à un espace, je ne me cantonnerai pas à la seule notion d'entrée ou d'approche physique à un espace, et dans ce cas précis l'espace fluvial. Je m'emploierai à dépasser le cadre géographique de l'espace fluvial. En effet le Rhône est un espace qui concentre un ensemble de logiques d'approches quelles soient de nature récréative, économique, symbolique, culturelle, etc. Il s'agira donc de voir comment toutes ces logiques coexistent et quelles sont les expériences de partage de cet espace fluvial.

L'accès physique au Rhône nécessite des infrastructures et des aménagements sur le cours d'eau. Il s'agit donc pour les gestionnaires sur le fleuve, la CNR et Voies Navigables de France (VNF), d'assurer un partage efficace de cet espace commun tout en garantissant une qualité d'infrastructure en adéquation avec les normes sanitaires et sécuritaire en vigueur sur le fleuve. C'est sur ces deux aspects que les usagers du fleuve sont le plus critiques. D'après Dominique Julien, *« on n'oserait pas parce que d'abord l'accès au Rhône est pratiquement interdit tout le long du court. Partout des " attentions danger ", les rives ont été tellement modifiées que quand l'accès n'est pas interdit, il est difficile »*. C'est un accès limité qui pose souvent problème pour les riverains. Certains regrettent l'échec de la CNR à pérenniser la navigation fluviale dont il est question dans ses objectifs. Serge Masson qui préside une association de plaisanciers nous dit, *« ils ont tout enlevé et on a plus de port à Avignon. Si, une halte fluviale, c'est tout. A part pour les grands bateaux, alors là il y a ce qu'il faut, forcément ça ramène la monnaie. Avignon qui est une ville d'eau qui a toujours vécu avec le Rhône, les grands transports avant c'était le Rhône, ce n'était pas la route. A Beaucaire, dans le port il y a des centaines de places, ils manquent de place. Il y a des centaines de bateaux et à Avignon il y a rien, on ne peut pas venir. Donc là c'est une question de volonté des dirigeants, la municipalité. Et il y a de belles choses à faire sur le Rhône »*.

Il faut faire la distinction entre l'accessibilité potentielle et effective du fleuve. L'accessibilité potentielle renvoie à la capacité du fleuve à « accueillir » des zones d'activités,

à réunir « *les conditions nécessaire à la pleine utilisation d'un accès* »⁹⁷. Tandis que l'accessibilité effective se réfère elle à l'état de l'usage actuel sur l'espace. Lorsque l'accessibilité potentielle est limitée - pour les raisons que nous connaissons - face à une demande d'accès élevée, des tensions naissent entre les usagers et les gestionnaires du fleuve, mais aussi entre les usagers entre eux. C'est à ce moment qu'entre en jeu une nécessité de partage du cours d'eau, afin de faire cohabiter et coexister les activités fluviales. Christophe Bayle, président de la Fédération de pêche du Vaucluse, explique, « *oui c'est vrai que des fois y a des tensions ou quelques on n'arrive pas à s'entendre. Il suffit du dialogue et on ne va pas toujours passer au conflit avec d'autres actifs au bord de l'eau. C'est vrai qu'il y a certaines personnes qui des fois sont un peu virulentes. Mais non, il faut que tout le monde compose, c'est tout. Bon là, principalement je m'occupe des pêcheurs mais l'eau est pour tout le monde. Moi je respecte et je dis toujours à mes pêcheurs "on respecte tous les gens qui sont au bord de l'eau, l'eau est à tout le monde" donc il faut qu'il y ai du loisir au bord de l'eau. Y'a des pêcheurs, des chasseurs, des promeneurs, donc pour moi je défends cette idée là* ». Pour Stéphane Body qui gère la base nautique de Beaucaire, « *maintenant on peut naviguer en toute sécurité. Avant les péniches passaient donc c'était plus dangereux pour nous* ». Le Rhône comme support à des activités et face à un accès réglementé et limité suscite des enjeux d'accès où la sécurité des usagers prime.

Le Rhône est un espace pluriel qui a connu, nous l'avons vu, plusieurs évolutions notamment plusieurs aménagements sur son linéaire ainsi que de nombreuses réglementations qui ont limité son accessibilité qui s'exprime « *comme un enjeu de pérennité des usages et rejoint incidemment, les initiatives institutionnelles* »⁹⁸. En répondant à une pérennisation des usages sur le fleuve, les mesures sécuritaires mises en place par les pouvoirs publics, au vue des risques sanitaires et environnementaux, ont contraint certains usages traditionnels comme la pêche. Ces mesures ont été vivement critiquées par les usagers du fleuve qui ont vu leur activité économique, professionnelle ou tout simplement de loisir menacée. Noël Martin, président de l'AAPPMA d'Aramon, exprime son mécontentement vis-à-vis des gestionnaires du fleuve, « *La CNR et les pêcheurs, il va y avoir une bagarre, ça va être la guerre. Ils nous interdisent l'accès aux digues, on ne peut plus pêcher quoi et comme les distances sont énormes, vous n'allez pas partir avec votre matos faire 50km. Donc on attend* ». Christophe Bayle, en sa qualité de vice-président de la Fédération de pêche du Vaucluse, nous fait part des actions qu'il a mené pour maintenir un droit d'accès sur le Rhône, « *y a pas assez d'accès, ou alors trop fermé. Il y a 5 ans j'ai manifesté contre la CNR, parce que les pêcheurs râlaient de plus en plus, parce qu'on voyait de plus en plus de portillons pour l'accès au fleuve. Donc j'ai manifesté, j'ai fait intervenir le député, les maires concernés, la presse écrite et j'ai été invité avec tous mes collègues du Rhône, pour qu'on débâte avec le directeur général de la CNR, des indemnisations sur tous les sites. Alors je veux bien aussi puisqu'on parlait tout à l'heure de chasse sauvage, ou un camion cuve qui va déverser dans le Rhône du liquide toxique, ou des gens du voyage indésirables qui vont s'installer au bord du Rhône. Mais bon j'estime que le pêcheur qui s'acquitte d'une carte de pêche qui n'est pas donné quand même, doit avoir accès à un maximum de l'eau, d'ailleurs dans le code rural c'est un droit. Tout citoyen doit avoir accès à l'eau* ». Se heurte donc une logique récréative à une logique institutionnelle de gestion du risque sur le Rhône. Nous voyons bien à travers ces deux témoignages que l'accès aux zones de pêche sur le Rhône est sujet à des tensions entre d'une part les pêcheurs qui revendiquent un droit d'accès à un espace d'eau ; et d'autre part les

⁹⁷ Bibeault Jean-François, « *L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 6 Numéro 1 | mai 2005

⁹⁸ Ibid.

gestionnaires du fleuve, la CNR, qui limite l'accès au fleuve au regard des politiques sécuritaires misent en place.

Les usagers du Rhône tendent à relativiser le risque sur le Rhône, ou du moins les mesures sécuritaires qui ont pour conséquence de les tenir à l'écart du fleuve et de leurs pratiques. « *Les risques naturels peuvent dans certains cas être accentués de manière involontaire par des règles d'attribution de droits inadéquats, une gestion territoriale déficiente, une conception des ouvrages non optimale* »⁹⁹. Il n'est pas ici question de dire que les mesures prises par les gestionnaires du fleuve sont inutiles, mais les usagers du Rhône accordent à l'accessibilité au fleuve et à leurs pratiques une dimension affective, voir symbolique, qui fait sens. Jean Dubois, apiculteur, nous parle de sa relation avec le fleuve, « *je suis souvent à franchir le Rhône, à le longer, enfin à travailler à ces côtés quoi, chaque année j'aime bien retrouver les mêmes sensations, les mêmes floraisons, les mêmes odeurs, les mêmes sons. Parce que le vent dans les arbres près du Rhône il a un bruit particulier notamment quand le Mistral souffle, c'est parfois dantesque, c'est enivrant* ». Ou encore Christophe Bayle qui raconte « *c'est aussi ma profession, j'aime bien voir les pêcheurs au bord de l'eau, écouter leur doléances, mais j'aimerais quand même aussi laisser quelque chose pour le futur et puis continuer à améliorer l'environnement autour du Rhône* ». L'espace fluvial apparaît ainsi comme un espace de bien être, de partage et de rencontre. Bien plus que cela, le Rhône porte en lui une charge symbolique et affective forte, où se mêlent aménité environnementale, traditions, souvenirs et histoire de vie des riverains. « *Le fleuve est chargé de l'histoire humaine. Il est culture parce qu'il est habité* »¹⁰⁰, et j'ajouterai qu'il est aussi pratiqué. C'est à travers leurs pratiques que les usagers entretiennent une relation « intime » avec le Rhône. Amélie Ruin, qui pratique l'aviron à la Société Nautique d'Avignon, raconte, « *j'ai toujours aimé indépendamment du Rhône, le contact, la proximité à l'eau. Et maintenant, plus après avoir travaillé dessus, ramais dessus, c'est la diversité de ses visages, le fait d'avoir des espaces plaisants pour se promener, le fait de pouvoir ramer d'avoir cette sensation. Finalement cette proximité qui est possible avec le Rhône qui est super agréable, c'est grâce à l'aviron* ». Sans pour autant nier les dangers que porte le Rhône, l'espace fluvial relève d'un intérêt d'accès qui résulte d'une « *concordance entre les caractéristiques propres du lieu et les attentes des utilisateurs* »¹⁰¹. Il est donc question d'une nécessité d'harmonisation et de complémentarité des pratiques sur l'espace fluvial. Notamment vis-à-vis des mesures sanitaires environnementales et de sécurité publique.

2. L'adaptation des activités fluviales aux logiques de protection environnementales

Je développerai dans cette partie les logiques des riverains dans leurs volontés d'accès à l'espace fluvial. En montrant en quoi l'accessibilité au Rhône - qui comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent est très réglementé et encadré - apparaît comme un enjeu pour maintenir une activité sur le fleuve. En effet, sur un Rhône qui concentre de multiples usages, l'idée est d'arriver à une « *optimisation de l'ensemble des usages possibles, ceci en considérant le fait que divers usages nécessitent diverses conditions d'accès* »¹⁰². En m'appuyant sur la pratique de la pêche et de l'aviron, je verrai en quoi les mesures sanitaires et sécuritaires sur l'espace ont conduit certaines activités à se transformer voir à s'hybrider

⁹⁹ Bibeault Jean-François, « *L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 | mai 2005

¹⁰⁰ Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

¹⁰¹ Bibeault Jean-François, « *L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 | mai 2005

¹⁰² *Ibid.*

pour se maintenir sur le cours d'eau. Il s'agira aussi de montrer que les usagers intègrent au cœur de leurs activités des logiques de vigilance face aux risques, de protection de l'environnement mais aussi de valorisation du patrimoine fluvial afin de légitimer leur présence sur le Rhône.

a. Transformation des sports nautiques

Je commencerai par aborder le cas spécifique des sports nautiques sur le fleuve dont les logiques ont évolué en fonction de l'histoire du fleuve et des politiques environnementales et de gestion du Rhône. Sans pour autant rentrer dans l'histoire des activités nautiques et sportives sur le Rhône, je défends l'idée que l'artificialisation progressive du cours d'eau et son industrialisation a fortement impacté les sociétés nautiques ainsi que leurs conditions d'accès à l'eau. Il y a eu, en parallèle d'une montée en puissance des problématiques environnementales, un engouement certain pour les activités sportives en eau vive, qui rapproche d'une certaine manière, les usagers et la Nature. L'espace des rivières attire et suscite un nouvel intérêt pour les usagers. Selon le regard porté par les usagers et pratiquants sur les espaces d'eau, cela leur permet de légitimer ou de restreindre l'évolution des activités qui y ont lieu. Ainsi pour des mesures de sécurité, l'installation de la base nautique de Beaucaire a entraîné l'interdiction d'une pratique nautique comme nous le montre Stéphane Body, *« il y avait des particuliers qui faisaient du ski nautique, on n'en fait plus parce qu'on a plus le droit. En fait c'est nous qui avons interdit la pratique du ski nautique pour pouvoir faire tout ce qu'on fait maintenant »*. De plus, la pluralité des acteurs chargés de la préservation des cours d'eau entraîne un difficile partage du territoire de l'eau, ce qui donne lieu à de vives tensions entre kayakistes, sociétés de pêche, barragistes, syndicats de restauration de cours d'eau et riverains. En effet le droit d'embarquer, les difficultés d'accès et les revendications environnementalistes deviennent des sujets de discorde entre les différents usagers du fleuve.

La Fédération Française de Canoë-Kayac a acquis des compétences en matière de préservation des milieux aquatiques et est reconnue par les services du Ministère de l'Environnement comme étant un des donneurs d'alertes en cas de constat de pollution. On note donc une évolution entre les années 1985 et 2000, qui ont vu se mettre en place des opérations de nettoyage des milieux aquatiques, de mise en place de parcours éco-pagayeurs, ou encore des démarches de sensibilisation aux notions de développement durable. La Base Nautique Internationale Adrien Hardy de Beaucaire s'inscrit dans cette logique. Alexandrine Chantry qui est rameuse et travaille au sein de la base nautique nous fait part de cet engagement, *« on parle aussi de tout ce qui est écologie par rapport au barrage, fabrique d'électricité de façon écologique. Donc, toutes ces choses là on essaye de les faire deviner par les enfants. On leur apporte d'autres choses, notamment ce qui est lié au Rhône. Y a une semaine organisée par la CNR, où ils font le nettoyage du bord du Rhône. Donc cette semaine liée à l'environnement, les enfants et les adultes viennent ramasser tous les débris des crues ou même des gens qui boivent et qui laissent leurs canettes au bord du Rhône »*. Les associations sportives sur le fleuve s'inscrivent dans ces logiques environnementalistes à travers leur institutionnalisation en fédération nationale. Stéphane Body responsable de la base nautique nous explique, *« à la base on a voulu travailler voile, aviron, environnement. Tout est lié à la faune et la flore. Se diversifier, ça a permis de faire pleins de choses. Moi j'ai toujours trempé là dedans, c'est ma vie ça, mais ici il ne fallait pas qu'on se cantonne à faire que de l'aviron. Comme aujourd'hui avec une crue comme ça on ne peut pas ramer »*. Comme nous le montre ce témoignage, *« les conflits environnementaux qui menacent ce sport ne seraient donc pas tant ceux qui résultent de la pollution des rivières ou de la dégradation des*

paysages, mais les difficultés d'accès à l'eau »¹⁰³. En diversifiant leurs activités en lien avec ces logiques environnementalistes, ils acquièrent une légitimité car ils participent à leur niveau en s'associant aux gestionnaires du fleuve à la protection et à la préservation des milieux aquatiques ; mais surtout ils parviennent à maintenir leurs activités sur le cours d'eau.

La défense de l'environnement apparaît non plus comme le seul enjeu, mais s'hybride avec des questions d'accès et de partage des espaces d'eau entre les différents usagers. « *Ce qui se joue dans le rapport contemporain de l'eau, c'est la sauvegarde de l'espace de jeu et non plus seulement la préservation de l'environnement* »¹⁰⁴. La base nautique s'inscrit donc dans cette logique en adaptant ses activités. Stéphane Body nous explique les enjeux qui l'ont poussé à diversifier les activités à la base nautique, « *on se diversifie par un apport culturel autour du Rhône. Parce que y'a beaucoup de Beaucairois qui ne savent pas d'où vient le Rhône, jusqu'où il va. Donc on essaye de leur apporter une culture. Par exemple le bateau à voile latine en bas il a été fait l'an passé, dans le cadre du patrimoine fluvial. On a refait ce bateau et maintenant charge à nous d'apprendre la navigation sur ce type de bateau aux enfants, d'apprendre la navigation en voile latine qui est une autre navigation que la voile traditionnelle. [...]L'objectif c'est ça, c'est d'en fait d'avoir des portes de sorties et dynamiser au fur et à mesure. Le patrimoine, c'est une chose. Donc ça fait partie. Le festival du cerf volant c'est un super truc au bord du Rhône. Donc y'a des régates d'aviron organisées, y'a des festivals de cerf-volant qu'on a fait aussi, festival des radeaux, la fête du nautisme. Donc y'a pleins d'événements qui sont greffés avec la base* ». Alexandrine Chantry quant à elle s'occupe de l'animation d'un volet éducatif en partenariat avec la CNR et le milieu scolaire, « *on travail aussi avec la CNR avec des petits livrets qui sont super bien. On ne peut pas parler du Rhône sans parler de la CNR. Stéphane avait monté un projet avec les scolaires pour leur faire visiter l'intérieur du barrage en partenariat avec la CNR* ». A travers l'hybridation de ses activités, la base nautique apparaît donc comme un centre d'animation sportif, culturel, éducatif sur le Rhône. En effet, elle ne se cantonne pas au simple aspect sportif et compétitif et tend à s'inscrire dans le paysage rhodanien en diversifiant ses activités.

L'installation de la base nautique a également joué un rôle dans l'attraction des riverains sur le Rhône ; mais à aussi contribué à relativiser les dangers qu'il comporte, notamment liés aux noyades et au risque pollution. Stéphane Body nous raconte son expérience à ses débuts dans l'installation de la Base nautique, « *je pense qu'avec l'installation de la base nautique les gens se sont plus familiarisés avec le secteur ici qui était une décharge et surtout avec le Rhône qu'ils apprécient beaucoup mieux alors qu'avant ce n'était pas du tout mis en valeur. Puis je me rappelle avant les gens quand ils venaient, quand on faisait les écoles, t'avait un quart des parents qui étaient là et qui avaient peur pour leur gamins, c'était incroyable. Parce qu'ici on est une ville tauromachique, on n'est pas une ville d'eau. Donc mettre leurs enfants sur l'eau, c'était complètement incroyable pour eux. Voilà donc ils n'avaient pas l'esprit nautique, mais voilà c'était pénible. Et c'est de là que j'ai eu l'idée de la DDASS*¹⁰⁵ pour qu'ils nous prennent l'analyse de l'eau et que je l'affiche, pour moi c'était un point positif, c'était pour leur dire regardez vos enfants sont dans l'eau, ils ne risquent rien quoi ». Le Rhône traîne encore aujourd'hui la réputation d'un fleuve traître ; où les pollutions ainsi que les fréquents cas de noyades inquiètent encore une partie des riverains. La base nautique à travers leurs activités, joue en quelque sorte le rôle de médiateur entre les riverains et le Rhône, à travers une familiarisation au fleuve, et l'apport d'informations quant aux risques

¹⁰³ Marsac Antoine, « *Du tourisme au développement durable : Les usages des cours d'eau par les kayakistes français* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 10 | Décembre 2011

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

qu'il comporte. Il s'agit pour la base nautique d'appriivoiser le risque sur le fleuve afin de permettre une meilleure appropriation du cours d'eau par les riverains, « *le but est de rendre prévisible l'imprévisible en identifiant les risques, en aménageant et sécurisant les cours d'eau* »¹⁰⁶. Amélie Ruin nous raconte fait part d'une expérience en aviron, « *je suis tombée dans le Rhône, et les deux fois j'ai quand même eu peur. Peur de ne pas arrivé à nager, d'être prise par le froid, d'être emportée par le courant, d'être coincée dans un branchage avec le bateau et c'est vrai que ça m'a un peu tétanisée. Même si avec l'expérience du bateau et du Rhône, je savais que ça allait bien se passer, Je l'ai entre guillemets " apprivoisé ", je me suis rendu compte qu'il n'était pas si dangereux que ça parce que je ramais dessus et que même quand on tombe dedans on ne meurt pas quoi. Ça n'empêche pas qu'il y a des dangers au fait de tomber dans le Rhône, la température, le courant tout ça, mais on en revient* ». Qu'il soit de l'ordre affectif, sensoriel ou même physique, la population que j'ai enquêté partage comme point commun un rapport marqué avec le fleuve. Ce qui, je le précise, n'est pas représentatif de l'ensemble des riverains qui peuvent avoir un rapport plus distancié. Toute fois, la pratique du Rhône et sa proximité permettent d'une certaine manière de l'appriivoiser, d'en connaître les risques tout en les relativisant.

b. Transformation de l'activité halieutique

Nous avons vu dans le chapitre précédent en quoi la crise PCB avait fortement impacté l'activité halieutique par l'interdiction de vente et de consommation des poissons du Rhône. Et j'ai montré en quoi ces mesures de prévention face à un problème sanitaire et environnemental ont abouti à la disparition d'une catégorie socioprofessionnelle et d'une activité traditionnelle du Rhône qu'est la pêche professionnelle. Je verrai à présent comment les pêcheurs, regroupés autour d'Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), ont dû adapter leur pratique sur le Rhône afin de la maintenir. Christophe Bayle, président de la Fédération de pêche du Vaucluse et de l'AAPPMA d'Orange, nous raconte l'évolution de la pêche sur le Rhône, « *dans les années 40-50, les pêcheurs allaient pêcher dans le Rhône pour se nourrir aussi principalement. Donc maintenant il y'a des évolutions, y'a une grosse majorité de pêcheurs qui viennent juste pour le plaisir d'attraper un poisson et le relâcher, ça s'appelle le " No Kill ", c'est une activité tout à fait intéressante, même s'il y'a encore des pêcheurs qui aiment bien avoir un beau poisson dans leur assiette* ». La crise PCB et les mesures restrictives qui l'ont précédé ont reconfiguré l'activité halieutique. A la question de savoir si cela a provoqué une « saignée » de la population des pêcheurs, Christophe Bayle m'a répondu, « *pas de saignée mais une perte de tradition aussi qui fait que c'est plus la même chose, heureusement comme je vous l'ai dit tout à l'heure, y a l'évolution du No Kill, qui va compenser. La pêche No Kill, bon c'est plutôt une jeune population de pêcheurs. Les anciens ne sont pas tout à fait d'accords avec cette façon de faire. Mais bon je prends une photo, on pèse le poisson et je le relâche. Ça risque d'être l'avenir de la pêche et que plus personne ne consomme les poissons du Rhône* ».

De même, face à la raréfaction de la population piscicole a conduit les AAPPMA ont mis en place un système d'alevinage afin d'offrir aux pêcheurs de bonnes conditions de pêche et maintenir ainsi leur activité. Noël Martin nous explique, « *on a mis en place un système, on a marqué les poissons. On a dis aux gens qui pêchent un brochet de téléphoner à un certain numéro, ou sur Facebook, pour nous dire, j'ai pêchais tel brochet à tel endroit, il est marqué comme ça, il mesure tant. On essaye de faire un suivi pour savoir si tout ce qu'on lâche ne part pas au Rhône quoi. [...] Des mecs qui prennent le poisson, qui le congèlent et qui le*

¹⁰⁶ Levet-Labry Eric, « *Aménager les rivières et réduire les risques pour développer le tourisme nautique en France (1904-1924)* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 10 | Décembre 2011

gardent, c'est fini ça. Sauf que dans les étangs autour on a lâché des truites d'élevage, c'est dégueulasse, ça n'apprend rien à personne et c'est contre nature ». Se manifeste un rapport à la pêche et à la nature qui fait sens j'ai les pêcheurs, où « l'exploit sportif ne vaut que s'il est réalisé dans une nature que l'on pense authentique »¹⁰⁷. On peut distinguer deux catégories de pêcheurs ; ceux sont attachés à une pêche « traditionnelle » et qui continuent à consommer le poisson du Rhône et ceux qui ont adopté la pêche *No Kill*. Il peut y avoir des relations tendues entre ces deux catégories. D'une part les pêcheurs *No Kill* qualifient les pêcheurs « traditionnels » de « viandars » car ils contribuent à la raréfaction des poissons du Rhône, ce qui nuit à l'activité halieutique et à la ressource piscicole, et donc à leur propre plaisir. D'autre part les pêcheurs « traditionnels » sont attachés à une pêche comme il se faisait par le passé ; ici la pêche porte en elle une charge symbolique qui renvoie à une certaine identité du fleuve. Selon Noël Martin, « On va manger un sandre par an, ou une perche, un brochet. Moi j'ai mangé les aloses, ça les aloses je les bouffe parce que c'est une tradition mais le reste on ne bouffe pas le poisson. On ne pêche plus pour manger on pêche pour le fun ». Ainsi, « la pêche est ici totalement détachée de ses fonctions alimentaires premières et devient une épreuve sportive tout autant qu'une expérience esthétique »¹⁰⁸. Toutefois, la consommation du poisson du Rhône ne se limite pas uniquement aux pêcheurs. Ces derniers partagent les denrées de la pêche (aloses, anguilles etc.) avec d'autres riverains. C'est en quelque sorte une manière partager le Rhône « traditionnel », de le faire « goûter » à ceux qui n'ont pas l'occasion de pêcher. La circulation du poisson se fait à travers d'un cercle souvent restreint de riverains et sa consommation se fait généralement en petite quantité. Ces pratiques apparaissent comme des formes de résistance aux transformations actuelles, mais aussi comme des formes d'expression et de revendication d'une identité rhodanienne.

La pêche sur le Rhône subit également une transformation de sa faune et de sa flore avec l'arrivée de nouvelles espèces invasives comme le silure, un poisson qui suscite autant de controverses que de passions du fait de sa taille démesurée et de son intrusion dans le paysage piscicole. D'après Christophe Bayle, « les espèces qu'on a introduit ici sont arrivées par erreur et qui risquent de causer à mon avis des problèmes à l'avenir pour notre faune originelle, ou celle qu'on a introduit consciemment. Comme le silure qui est un poisson un peu envahissant et que je voudrais moi le faire passer en nuisible. [...] La jussie c'est une plante qui vient d'Amérique du sud qui est jolie dans les aquariums, mais on en a déversé un petit peu partout, et c'est une plante envahissante qui atrophie les cours d'eau. C'est un gros fléau pour le milieu aquatique. C'est des points sur lesquels nous sommes vigilants et pour le coût nous n'avons pas trop les moyens pour intervenir ». Le silure ou encore la jussie sont des éléments exogènes qui ont perturbé l'écosystème de la faune et de la flore sur le Rhône. L'intrusion d'espèces invasives est perçue par les pêcheurs comme une menace à leur activité ; mais surtout au milieu aquatique dont les AAPPMA ont la responsabilité d'assurer la protection.

En effet, au début des années 1940 s'opère une cristallisation d'un rapport d'usage à la nature, suite à la vente de permis de pêches et à la naissance des sociétés de pêches. A la fin des années 1980 - suite à la loi du 29 juin 1984 portant sur « la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles » - l'Etat délègue des missions de surveillance des rivières et de repeuplement piscicole aux associations de pêche présentes localement sur le territoire,

¹⁰⁷ Marsac Antoine, « Du tourisme au développement durable : Les usages des cours d'eau par les kayakistes français », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

¹⁰⁸ Gramaglia Christelle, « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale » *Mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières*, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009/3 Vol. 3, n° 3, p. 406-431

c'est là qu'apparaissent les AAPPMA. Les pêcheurs amateurs, à qui l'on fixe des objectifs de protection d'un patrimoine piscicole et la protection des milieux aquatiques, sont ainsi intégrés dans ces nouvelles logiques environnementales. « *Les pêcheurs apparaissent peu à peu comme des partenaires, sources d'information et des « usagers coopérants » pour la communauté scientifique* »¹⁰⁹. Christophe Bayle nous explique l'institutionnalisation des associations de pêche et ce que cela a modifié, « *là dans mon idée et comme une majorité de pêcheurs, une majorité des gens qui sont au bord de l'eau, on a cette fibre de la protection. Donc ça en a découlé automatiquement, parce qu'on a changé de nom au niveau de la Fédération Nationale ça a été précisé, association de pêche ou AAPPMA. Mais c'était déjà dans notre pensée. [...] La pêche, c'est un point, mais la pêche c'est aussi la protection du milieu aquatique, intervenir sur les pollutions etc. Intervenir auprès des administrations pour pouvoir faire avancer certaines choses. Ça a été nouveau parce qu'avant c'était uniquement les associations de pêche qui s'occupaient d'aleviner, de faire pêcher les pêcheurs, encaisser les cotisations. Mais quand on a pris conscience dans les années 90 que la pêche devait s'impliquer dans la protection des milieux aquatiques. Y'a eu une prise de conscience. A mon avis et ça n'engage que moi, c'est que si on voulait perdurer notre sport et loisir, parce qu'il y a les deux dans la pêche, il fallait aussi en amont, faire des actions pour la protection du milieu aquatique. [...] Maintenant tout le monde est sensibilisé, on a nous, les présidents, le numéro de téléphone de la police. Maintenant ça va c'est rentré dans les mœurs* ». Les pêcheurs sont de plus en plus sollicités sur des enquêtes sur le recueil de données halieutiques et apparaissent comme des usagers « compétents », des médiateurs et même comme des donneurs d'alerte en cas de problème.

A travers l'exemple des associations de sports nautiques et de pêche, nous voyons bien que les usagers ont dû faire évoluer leurs activités sur le Rhône. Afin de maintenir une proximité avec le Rhône, mais aussi en s'adaptant aux problématiques sanitaires et environnementales qui ont marqué l'histoire du fleuve. Les usagers ont dû composer avec les mesures de prévention et de sécurisation conduites par les pouvoirs institutionnels et les gestionnaires du fleuve. Dans ces deux cas, cela est passé par une institutionnalisation progressive de leurs activités sur le fleuve avec notamment la création de Fédération Française de Canoë-Kayak et les AAPPMA. Ainsi « *l'espace aquatique, à la fois ressource et danger, conserve sa force d'attractivité et de répulsion* »¹¹⁰, et où les associations agréées par l'Etat apparaissent comme une porte d'accès au Rhône ; car elles sont reconnues comme étant des acteurs coopérants et légitimes sur le fleuve au regard des partenariats avec les gestionnaires du fleuve et des compétences en matière de protection des milieux aquatiques. Ce qui n'exclu nullement que des tensions subsistent entre les différents usagers ainsi qu'avec les gestionnaires du fleuve quant au partage et aux modalités d'accès au Rhône. Si nous considérons que « *l'accessibilité est une dimension propre au bien-être des collectivités humaines* »¹¹¹, l'accès au Rhône comporte une dimension symbolique et affective forte. Il s'agit là d'un fleuve chargé d'un patrimoine culturel et sociohistorique riche qui marque encore aujourd'hui l'imaginaire de ces riverains.

¹⁰⁹ Barthélémy Carole, « *Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 mai 2005

¹¹⁰ Armani Gilles, « *Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

¹¹¹ Bibeault Jean-François, « *L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 | mai 2005

Conclusion

La fin du XX^{ème} siècle a été marquée par l'émergence d'un retour réflexif quant au rapport entre le développement de nos sociétés contemporaines et le contexte environnemental dans lequel elles s'inscrivent. Les nouveaux enjeux et problématiques sanitaires et environnementales ont permis de rompre avec les logiques passées qui ont conduit aux différents aménagements sur le fleuve. Ces entreprises anthropiques et techniques d'emprise sur le milieu ont conduit à un dérèglement du fonctionnement éco-systémique fluvial. Qu'il s'agisse de risques sanitaires et environnementaux, visibles ou invisibles ; les risques définissent les politiques stratégiques de gestion du fleuve et en caractérisent d'une certaine manière le rapport. Les événements récents comme les inondations catastrophiques de 2003 ou encore la crise PCB, témoignent chacun à leur niveau des risques qui entourent le Rhône. Ils sont plus que jamais au cœur des préoccupations des politiques publiques et stratégiques de gestion du risque et de restauration écologique sur le territoire.

En reprenant les mots d'Ulrich Beck, « *nous ne vivons pas encore dans une société du risque, mais nous ne vivons déjà plus uniquement dans les conflits de répartition des sociétés de pénurie* »¹¹². En ce sens, les conflits sociaux ne s'articulent plus uniquement autour d'une inégalité des distributions des richesses comme ce fut le cas pour les sociétés industrielles dites de la *première modernité*. En effet, la « société du risque » comme il la nomme s'inscrit dans une *seconde modernité* où la répartition des risques apparaît comme un enjeu majeur pour comprendre le développement de nos sociétés contemporaines. La société s'empare de plus en plus des thématiques environnementales pour entrer dans le débat public. Nous l'avons vu au cours de notre travail, où l'émergence d'une expertise associative apparaît pour la société civile comme un levier d'action sur les politiques de gestion des risques et de l'environnement sur le territoire. A travers un retour réflexif des différents acteurs humains comme non-humains, institutionnels ou non, l'expertise scientifique et profane aspire tant bien que mal, à s'hybrider.

Au cours de mon analyse j'ai essayé de mettre en avant deux conceptions du risque qui entourent le Rhône. Entre d'une part une notion de « culture du risque » portée par les sphères scientifiques et techniques, qui consisterait à mobiliser un ensemble de savoirs et de pratiques homogènes face à un risque donné ; et d'autre part une notion de « culture du fleuve » qui relèverait plus d'une accumulation et d'une transmission de savoirs profanes, d'expériences, de mémoires, de pratiques et de valeurs pour faire face aux risques. Cette dernière conception est plus hétérogène car elle est fortement liée aux modes de vie, aux trajectoires et pratiques sociales des personnes qui s'en réclament.

Loin de moi aura été l'idée de comparer et encore moins d'opposer ces deux conceptions du risque. J'ai au contraire essayé de voir en quoi les riverains du Rhône composent avec les logiques techniques et scientifiques du risque, portées par les pouvoirs et les experts institutionnels, avec une conception du risque portée par les riverains eux-mêmes et qui relève plus de la vigilance et de l'expertise associative. L'idée étant de montrer en quoi ces deux logiques ne s'opposent pas nécessairement, mais qu'elles s'imbriquent dans un système de pensée complexe où se mêlent expériences, connaissances, mémoires et valeurs communes. Ainsi le risque autour du fleuve apparaît comme une notion polysémique. Il peut être à la fois compris à travers un contexte d'incertitude au regard des concepts techniques présentés par les experts scientifiques et les gestionnaires du fleuve ; et à la fois être relativisé au vu de l'expérience et de la mémoire singulière des riverains qui entretiennent un état de vigilance

¹¹² Beck Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par Bernardi Laure. Paris, Aubier, 2001, 521 p.

vis-à-vis du Rhône et de ses dangers. Les enquêtes que j'ai pu mener et les résultats que j'en ai tirés me poussent à dire que s'opère une hybridation de ces deux conceptions du risque autour du fleuve ; où les riverains effectuent un va-et-vient permanent entre elles pour construire une relation singulière, symbolique voir affective avec le fleuve.

Le Rhône apparaît alors comme un espace pluriel qui rassemble différentes activités économiques, culturelles et de loisirs qui ont su évoluer avec leur temps. En tenant compte des logiques environnementales et des réglementations qui encadrent l'accès au cours d'eau, les usagers ont parfois dû adapter leurs activités pour les maintenir sur le fleuve. Nous l'avons vu avec l'exemple de la crise PCB qui a fortement impacté l'activité halieutique, où une pêche professionnelle a complètement disparu pour laisser place à une pêche sportive et de loisir. Les milieux associatifs tendent eux aussi à se diversifier, en intégrant au sein de leurs activités des dimensions de protection de l'environnement ou de revalorisation du patrimoine. Ils apparaissent ainsi comme des acteurs et partenaires légitimes sur le fleuve. Mes observations effectuées sur les rives du Rhône m'auront tout de même permis de voir qu'une pluralité d'usages « informels » se retrouvaient sur le fleuve, des simples promenades à des activités plus intimes. Le Rhône est encore aujourd'hui un lieu de rencontre, d'échange, de partage et de socialisation. Son riche patrimoine historique, culturel et environnemental renforce un sentiment d'appartenance à une identité fluviale. Toutefois, cette notion d'appartenance est à relativiser, du fait de la diversité de ses visages et des populations qui vivent sur son cours. Il n'en demeure pas moins que les riverains avec qui j'ai pu m'entretenir restent attachés à un certain héritage culturel partagé.

Bibliographie

Armani Gilles, « *Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

Aspe Chantal et Jacqué Marie, « *Environnement et Société* », éditions de la Maison des sciences de l'homme, ed. Quae, Paris, 2012

Barthélémy Carole, « *Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 mai 2005

Beck Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par Bernardi Laure. Paris, Aubier, 2001, 521 p.

Berque Augustin, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, collection Mappemonde, Paris, 2000

B. Pritchard Sara, *Confluence*, Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, London, England, 2011

Bibeault Jean-François, « *L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1 | mai 2005

Bravard Jean-Paul et Anne Clemens (dir). 2008, *Le Rhône en 100 Questions*, ZABR, GRAIE, Villeurbanne, 295 p.

B. Pritchard Sara, *Reconstructing the Rhône: The Cultural Politics of Nature and Nation in Contemporary France, 1945-1997*, French Historical Studies, Vol.27, No.4, 2004

Callon Michel et Latour Bruno, *La science telle qu'elle se fait*, Édition La découverte, Paris, 1990

Callon Michel et Rip Arie, 1992, « *Humains, non-humains : morale d'une coexistence* », in J.Theys et B.Kalaora (dir.), *La terre outragée, Les experts sont informels*, Paris, Autrement, coll. « Sciences en Société », n°1, p.140-156.

Castonguay Stéphane et Fougères Dany, *Les rapports riverains de la ville : Sherbrooke et ses usages des rivières Magog et Saint-François, XIXe-XXe siècle*, Revue d'histoire urbain, Vol.36 No.1, 2007, p.3-15

Chalvet Martine et Claeys Cécilia « *Marseille, une ville méditerranéenne entre pénurie et inondation* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* Hors-série 10, Décembre 2011

Chabenat Gérard, *L'aménagement fluvial et la mémoire, Parcours d'un anthropologue sur le fleuve Rhône*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris, 1996

Cloarec Jean, « *Le paysage 'catastrophe' : symboles et réalités* », *Ethnologie française*, Volume III, 1989, p.299-303

Conseil européen de Nice (2000), « *Résolution sur le principe de précaution* », Annexes aux conclusions de la Présidence, décembre.

Delahaye Emmanuelle, « *La dialectique des villes et du Rhône à l'aval de Lyon : des villes malgré le fleuve ? Urbanisation et contrainte fluviale* », *Géocarrefour*, Vol. 79/1 | 2004

Dobré Michelle, *Manuel de Sociologie de l'Environnement*, Presses de l'Université Laval, 2012

Duchêne François, Morel-Journel Christelle, *De la culture du risque, Paroles riveraines à propos de deux cours d'eau périurbains*, édition de l'aube, 2004

Fourniau Jean-Michel, « *L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement* », *Revue européenne des sciences sociales*, XLV, n° 136, février 2007, Genève, Droz, p.165

Gaston Bachelard, *L'eau et les rêves, Essai sur l'imaginaire de la matière*, Librairie José Corti, 268 p, 1961

Gilbert Claude (dir), *Risques collectifs et situations de crise, Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, L'Harmattan, Paris, 2002.

Godard Olivier, « *Comment organiser l'expertise scientifique sous l'égide du principe de précaution ?* ». CECO-948. 2003.

Gramaglia Christelle et Babut Marc, « *L'expertise à l'épreuve d'une controverse environnementale et sanitaire : la production des savoirs et des ignorances à propos des PCB du Rhône (France)* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14 Numéro 2 | septembre 2014

Gramaglia Christelle, « *Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale* », Mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières, *Revue d'anthropologie des connaissances* 3/2009 (Vol. 3, n° 3), p. 406-431

Ingelard Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 567p.

Jodelet Denise, *Dynamiques sociales et formes de la peur*, Nouvelle revue de psychosociologie, 2011/2 n° 12

Kalaora Bernard, *L'environnement discours et pratiques interdisciplinaires*, in *L'environnement, discours et pratiques interdisciplinaires*, Artois Presses Universités, 2008, p.147

Labeur Christine, « *Raconter l'inondation : quand les récits de catastrophes se font mémoire du risque* », *Géocarrefour*, vol. 88/1 | 2013

Levet-Labry Eric, « *Aménager les rivières et réduire les risques pour développer le tourisme nautique en France (1904-1924)* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

Lévy Jacques et Lussault Michel (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003

Marsac Antoine, « *Du tourisme au développement durable : Les usages des cours d'eau par les kayakistes français* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10 | Décembre 2011

Morel-Brochet Annabelle, Ortar Nathalie (dir.), *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 2012

Morel-Journal Christelle, *Etre vigilant, l'opérativité discrète de la société du risque*, coordonné par Jacques Roux, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006

Pelosato Alain, « *Le Rhône, le fleuve et les hommes* », Amazon.co.uk, Ltd., Marston Gate, Great Britain.

Richard-Ferroudji Audrey, Dupont Nadia, Durand Séverine et Grelot Frédéric, « *Une politique du « vivre avec » un fleuve et ses débordements* », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14 Numéro 2 | septembre 2014

Roué M., Nakashima D. *Savoirs locaux : l'expertise écologique des Indiens*, Sciences Humaines, Les savoirs invisibles, n°137, 2003, p. 28-31.

Terral Philippe et Weisbein, Julien (2010) *Ce que savent les surfeurs : formes de traduction entre savoirs situés et registre expert dans le monde social du surf*. In: *Aux frontières de l'expertise : dialogues entre savoirs et pouvoirs*. Res Publica Rennes p. 65-77

White Richard, *The Organic Machine, The Rermaking of the Columbia River*, New York, Hill and Wang, 1995.

Annexes

Présentation des enquêté(e)s

Nom et Prénom	Catégorie socioprofessionnelle	Localité	Association
Rigaud Patrick	Historien, archéologue et animateur culturel	Arles	Les allèges du Rhône
Ruin Amélie	Chargée de mission prospective, infrastructure et territoire, au Conseil départemental de Vaucluse	Avignon	Société Nautique d'Avignon
Masson Serge	Retraité	Avignon	Groupement Nautique Notre Dames des Dômes
Massoteau Bastien	Professeur d'éducation physique et sportive (retraité)	Avignon (l'île de la Barthelasse)	Collectif S.O.S Barthelasse
Marquis Hervé	Agriculteur	Avignon (l'île de la Barthelasse)	Réserve communale de sécurité civile
Julien Dominique	Conteuse (enseignante retraitée)	Vallabrègues	-
Dubois Jean	Apiculteur	Beucaire	l'Association de Défense de l'Environnement Beaucairois
Body Stéphane	Responsable de la base nautique	Beucaire	Base Nautique Internationale Adrien Hardy
Chantry Alexandrine	Rameuse et collaboratrice à la base nautique	Beucaire	Base Nautique Internationale Adrien Hardy
Martin Noël	Physicien (retraité)	Aramon	AAPPMA Aramon
Boutonnet Anne	Présidente de l'ADECAR	Caderousse	Association de Défense de l'Environnement de la Confluence Aygues Rhône
Masse Pierre	Enseignant SVT (retraité)	Caderousse	La levado
Bayle Christophe	Vice-président de la Fédération de pêche de Vaucluse	Orange	AAPPMA la gaule orangeoise
Pialla Renaud	Transporteur routier (retraité)	Pierrelatte	Président du collectif des riverains du Rhône

Le guide d'entretien

Présentation de l'enquête

- Pouvez-vous vous présenter (Nom, Prénom, Situation familiale) ?
- De quelle région venez-vous ? De quelle ville ?
- Où habitez-vous ? Depuis combien de temps ?
- Quelles sont vos activités (professionnelles, associatives ou de loisir) ?

Approche socio-anthropologique du rapport entre riverains et leur milieu

1. Le rapport entre l'individu et le fleuve

- Avez-vous toujours vécu à proximité du Rhône ?
- Est-ce que vous le voyez/fréquentez souvent ?
- Pouvez-vous me le décrire avec vos propres mots ?
- A quand remonte vos premiers souvenirs du fleuve ?
- Qu'est ce qu'il représente/symbolise pour vous ?
- Est-ce que le Rhône vous apporte quelque chose en particulier ?

Les interactions du Rhône avec ses usagers et leurs pratiques fluviales

1. Le fleuve, un espace support à de multiples activités

- A votre avis, le Rhône permet quelles sortes d'activités ?
- Est-ce que le fleuve est essentiel à votre activité (professionnelle, associative, loisir) ? Si oui, qu'est ce qu'il apporte à cette activité, et à vous indirectement (cadre, ressource, paysage) ?
- En quoi votre activité est-elle associée (complémentaire) au fleuve ? Qu'est ce qu'elle lui apporte selon vous ?

2. Les usages et activités comme outils de socialisation et de sociabilité

- Est-ce que votre activité vous offre l'occasion d'être en contact avec d'autres personnes ?
- Si oui, quels genres de liens vous permet-elle d'entretenir (familiaux, amicaux, partenariaux) ?
- Pensez-vous que votre activité renforce le lien social autour de vous (solidarité, échanges, rencontres) ?
- Est-ce que votre activité vous donne une certaine responsabilité au sein de la société ?
- À votre niveau, pensez-vous contribuer à transmettre un certain savoir faire ou pratiques à vos proches (enfants, famille, entourage, autres) ? Comment ça ?

Le Rhône et son environnement, fragiles et menacés

1. Les rapports des usagers avec les questions environnementales et leur impacts sur le Rhône

- Quels sont selon vous les problèmes liés au Rhône ? (relancer sur la question environnementale)
- Pensez-vous que la qualité de l'environnement impact sur votre activité ? Pourquoi et comment ? Vous en pensez quoi ?
- Et votre activité, a-t-elle un impact sur l'environnement ? Si oui, de quelle manière ?
- Connaissez-vous des zones environnementales sensibles le long du fleuve ? Si oui lesquelles ?
- Avez-vous connaissance d'espèces animales ou végétales qui sont protégées ?

- La définition de certaines zones ou espèces sensibles, est-elle une contrainte à votre activité ?
- Si oui, quel est votre avis sur la question ? Existe-t-il selon vous d'autres solutions ?

2. *Le lien entre les usages, environnement et engagement*

- Etes-vous sensibles aux enjeux environnementaux ? Etes-vous plus ou moins engagé ?
- Cela transparait-il dans votre activité ?
- Est-ce que votre activité vous a-t-elle permis d'acquérir des connaissances sur les questions environnementales ? De quelles façons et sous quelles formes ?
- Est-ce que vous intégrez au sein de votre activité une dimension environnementale ? Si oui de quelle manière et sous quelles formes (sensibilisation, mobilisation, initiation) ?
- Y a-t-il mise en pratique de dispositif de sauvegarde, de restauration et de préservation de l'environnement (réintroduction d'espèce, nettoyage, etc.) ?

Le Rhône comme un espace à risques multiples

1. *Appréhension des risques liés à l'environnement et aux activités autour du fleuve*

- Pensez vous que le Rhône est un fleuve dangereux ? Si oui, à quels niveaux ?
- Que pensez-vous des risques naturels comme les inondations ou les crues du Rhône ? Est-ce que cela a eu un impact sur vous, sur vos activités ou même sur le paysage le long du fleuve ?
- Comment appréhender vous les risques en lien avec les activités humaines comme les risques industriels et nucléaire, ou encore la pollution (PCB, micropolluant, déchets) ?
- Pouvez-vous nous raconter des événements, liés au fleuve et qui vous ont marqué ?
- Avez-vous déjà été directement ou indirectement confronté à ce genre de situations ?

2. *La question de l'exposition aux risques*

- Est-ce que votre proximité avec le fleuve, vous met-elle en situation de risque ?
- Pensez-vous que votre activité vous expose à des risques de santé (contamination) ?
- Est-ce que ces risques d'exposition ont-ils modifié votre rapport à l'environnement, au fleuve, à votre activité ? Si oui, à quels niveaux (pratiques, usages, représentations liés au fleuve) ?
- Prenez-vous des précautions particulières pour vous prémunir contre ces risques là ? (prévention, protection, changement de pratiques, militantisme)
- Connaissez-vous les moyens mis en œuvre par l'Etat pour prévenir et informer la population des risques encourus ? Comment les jugez-vous, sont-elles suffisantes ?

Le Rhône, les enjeux de gouvernance au cœur d'un espace culturel

1. *La participation des usagers au jeu de la gouvernance territoriale*

- Participez-vous d'une manière ou d'une autre à la gouvernance du Rhône ? Si oui par quels biais (association, syndicat, partis), comment y êtes-vous entré, et pourquoi ?
- Pouvez-vous nous décrire votre implication et votre rôle auprès de ces structures ?
- Participez-vous à la production de données, d'informations ou de savoirs en lien avec vos usages et le fleuve ? Si oui, sous quelles formes cela se traduit-il ?
- Avez-vous déjà participé à des dispositifs de concertation ou débat public ?
- Si oui, à quelles occasions et sous quelles formes (individuellement, association, syndicat...) ?
- Si non, y a-t-il une raison particulière à cela ?

- Que pensez-vous de ces formes de participation et de mises en débat démocratique ?
- Selon vous quels sont les moyens (stratégies) dont dispose la société civile pour entrer efficacement dans le débat public ?
- Avez-vous participé de près ou de loin à des manifestations ou à des situations de crises en lien avec des enjeux locaux sur la question des risques environnementaux ?
- Comment qualifieriez-vous le poids que peut avoir la société civile dans le débat et sur les décisions qui sont prises concernant la gouvernance du Rhône ?

2. Un fleuve qui se gouverne au regard de ses usages

- Avez-vous noté une évolution du fleuve avant et après les différents aménagements qui ont eu lieu ?
- Comment qualifieriez-vous ces aménagements (bon/mauvais, inquiétants/rassurants) ?
- Que pensez-vous des politiques menées dans la gestion et la restauration du fleuve (le Plan Rhône) ? Vers quoi tendent-elles selon vous ?
- Qu'est ce que cela à changer selon vous (au niveau du paysage, du fleuve, des aménagements, dans les rapports entre les riverains, dans la réglementation et les activités) ?
- Quel serait selon vous les enjeux prioritaires liés à la gestion/restauration du Rhône ?

3. Le Rhône comme héritage culturel, entre transmission et découverte

- Y a-t-il une différence entre le fleuve que vous avez connu et l'actuel ?
- Au vu des changements en cours, comment voyez-vous le futur de vos activités ?
- Pensez vous qu'il existe une certaine culture associée au fleuve, à sa population et à son territoire (langage, histoire, patrimoine, faune/flore, activité en lien avec le fleuve) ?
- Pensez-vous perpétuer une certaine tradition liée au fleuve ? Si oui, par quels moyens ou sous quelles formes ?
- Avez-vous entendu parler de la Via-Rhône (aménagement d'un parcours cyclable tout le long du Rhône, enjeux d'aménagement touristique, découverte d'un patrimoine) ?
- A quoi ressemblera le fleuve de demain selon vous (héritage, patrimoine, enjeux) ?

Résumé

« *Je reviens au Rhône dont j'avais besoin ; il y a des personnages - et le Rhône pour moi est un personnage - qui vous marquent tellement profondément qu'on a besoin d'y revenir dans sa vie, et puis ce Rhône en crue, tout cela m'habitait. J'avais envie de le mettre en colère* ». Cet extrait de *La guinguette* de Bernard Clavel nous plonge au cœur d'une relation tumultueuse et passionnée entre le Rhône et ses riverains. Le fleuve y apparaît comme un être sensible, imprévisible, humanisé et divinisé. Avec son caractère, ses humeurs, sa force et ses légendes, le Rhône traverse les âges. D'un passé mythique à un présent modernisé, le Rhône influence indéniablement sur les sociétés qui le côtoient et le composent.

A travers une enquête qualitative sur les représentations et perceptions sociales des risques sur le Rhône. J'expose dans ce travail sociologique, une double approche du risque sur le fleuve : d'une part la notion de risque, telle qu'elle est admise par les pouvoirs institutionnels, présente une approche technique et scientifique du risque. D'autre part le risque peut être compris à travers une lecture plus vernaculaire où se mêlent l'expérience, la mémoire et les trajectoires de vie des riverains du Rhône.

Au cours de mon analyse j'aurai essayé de présenter en quoi ces deux conceptions du risque s'hybrident pour composer un ensemble signifiant de savoirs et de connaissances des risques du fleuve. Permettant ainsi aux riverains de se repositionner dans les débats sur les politiques de gestion du risque ; mais également d'adapter leurs pratiques et rapports au fleuve au vu des enjeux environnementaux qui entourent le Rhône.

Mon enquête de terrain se nourrit d'observations effectuées sur les bords du Rhône Moyen ainsi que sur des entretiens réalisés auprès de riverains et acteurs associatifs présents autour du Rhône. Elle m'aura conduit à rencontrer des personnes, à en écouter les histoires affectives avec ce fleuve, ce compagnon de route. Force a été de constater, qu'à travers toutes ces histoires singulières, un élément semblait émerger. Le Rhône a changé, il a été transformé et ses populations avec. Le but de mon travail aura été de réussir à délier les discours passionnés, voir nostalgiques, et de faire émerger ce qui semblait être un tournant dans l'histoire relationnelle du fleuve et de ses riverains.